

ZONZA SANTA LUCIA

D I P O R T I V E C H J U

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



Commune de ZONZA

EXEMPLAIRE PUBLIC



Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Mises à jour du document	Date de révision : 10/2024 Version : V01 - 2024

Tableau des mises à jour du PCS

Date	Nom responsable / correcteur	Motif	Obs.
Décembre 2018	Le Maire - H.P. AGOSTINI	Création	
Novembre 2024	Le Maire - Nicolas CUCCHI	Mise à jour de l'ensemble du document	

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Historique des exercices communaux	Date de révision : 10/2024 Version : V01 - 2024

Les exercices communaux

Date	Nom responsable	Thème de l'exercice	Partie du PCS testée	RETEX (retour d'expérience)	Obs.

TABLE DES MATIÈRES

Les textes référents en matière de PCS.....	6
L'arrêté municipal d'approbation du PCS.....	7
Sigles et abréviations.....	8
Définitions de base.....	10

PARTIE I : Présentation générale de la commune..... 11

I.1. Cartographie générale de la commune..... 13

I.2. Analyse des risques..... 14

I.2.1 Les risques naturels..... 16

Fiche n°1 – Feu de forêt..... 16

Fiche n°2 – Radon..... 18

Fiche n°3 – Tempête, orage..... 19

Fiche n°4 – Mouvement de terrain..... 20

Fiche n°5 – Risque Sismique..... 21

Fiche n°6 – Inondation, submersion marine..... 22

Fiche n°7 – Canicule..... 23

Fiche n°8 – Neige, verglas, grand froid..... 24

I.2.2 Les risques anthropiques..... 25

Fiche n°9 – Rupture de barrage..... 25

Fiche n°10 – Transport de matières dangereuses..... 26

Fiche n°11 – Risque industriel, risque nucléaire..... 27

Fiche n°12 – Risques sanitaires..... 28

Fiche n°13 – Risques sociétaux..... 30

I.3. Organisation de la réponse communale : activation du PCS..... 32

I.3.1 Liste des contacts pour la préfecture..... 35

I.3.2 Fiches réflexe..... 36

Fiche réflexe n°1 – DOS..... 36

Fiche réflexe n°2 – RAC..... 37

Fiche réflexe n°3 – Secrétariat..... 38

Fiche réflexe n°4 – Communication..... 39

Fiche réflexe n°5 – Technique..... 40

Fiche réflexe n°6 – Logistique..... 41

PARTIE II : Secteur Littoral de Sainte Lucie de Porto-Vecchio..... 42

II.1. Présentation et cartographie du secteur..... 43

II.2. Identification des vulnérabilités du secteur..... 44

II.2.1 Enjeux humains..... 44

II.2.2 Enjeux matériels..... 46

II.3. Gestion de crise pour le secteur de Sainte Lucie de Porto-Vecchio	48
II.3.1 <i>Le Poste de Commandement Communal (PCC)</i>	48
II.3.2 <i>Les membres du PCC</i>	49
II.3.3 <i>L'alerte à la population</i>	51
II.3.4 <i>Soutien des populations : lieux réquisitionnables</i>	53
II.3.5 <i>Les moyens humains</i>	55
II.3.6 <i>Les moyens matériels</i>	58
PARTIE III : Secteur montagne de Zona village	61
III.1. Présentation détaillée et cartographie du secteur	62
III.2. Identification des vulnérabilités du secteur	63
III.2.1 <i>Enjeux humains</i>	64
III.2.2 <i>Enjeux matériels</i>	65
III.3. Gestion de crise pour le secteur de Zona	66
III.3.1 <i>Le Poste de Commandement Communal (PCC)</i>	66
III.3.2 <i>Les membres du PCC</i>	67
III.3.3 <i>L'alerte à la population</i>	69
III.3.4 <i>Soutien des populations : lieux réquisitionnables</i>	70
III.3.5 <i>Les moyens humains</i>	71
III.3.6 <i>Les moyens matériels</i>	72
PARTIE IV : Annexes	74
IV.1. Annuaire de crise	74
IV.2. Liste des hébergements touristiques de Sainte Lucie de Porto-Vecchio	78
IV.3. Liste des commerces et sites sensibles de Sainte Lucie de Porto-Vecchio	91
IV.4. Liste des hébergements touristiques de Zona	99
IV.5. Liste des commerces et sites sensibles de Zona	101
IV.6. Préparation d'un exercice communal	103
IV.6.1 <i>Objectifs généraux d'un exercice de crise</i>	103
IV.6.2 <i>Planification et déroulement d'un exercice</i>	103
PARTIE V : Cartographies	105
V 1 : Formes et caractéristiques urbaines partie littorale	105
V.2. Carte des zones inondables	105
V 3. Cartes submersion marine	110
V 4. Carte des zones sensibles aux feux de forêt	111
V.5. Carte des aires de regroupement partie littorale	112

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Les textes référents en matière de PCS	Date de révision : 10/2024 Version : V01 - 2024

Le PCS a été instauré par **la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile**.

Le décret n°2005-1156 du 13 septembre 2005 en précise les modalités d'élaboration.

La loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels, dite "loi MATRAS", conforte le dispositif des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) et Plans Inter Communaux de Sauvegarde (PICS).

Le Plan Communal de Sauvegarde est un document obligatoire qui détermine et organise, sous l'autorité du maire, les moyens communaux existants pour faire face aux situations d'urgence. Relais entre les politiques locales de prévention des risques et celles de gestion des situations de crise, il prévoit en particulier :

- le regroupement de l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population,
- les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes (au regard des risques connus),
- l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité,
- le recensement des moyens disponibles,
- la définition de la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Le Plan Communal de Sauvegarde est, en définitive, un document opérationnel visant à **gérer une crise de sécurité civile sur la commune**.

Le Code de la sécurité intérieure codifie la réglementation concernant le PCS dans **ses articles L.731-1, L.731-3 et R.731-1 à R.731-10**. Il précise que ce document doit être réalisé dans les deux ans à compter de la date d'approbation des PPRN et/ou PPI (article R731-10).

Selon **l'article L.2212-2 du code général des collectivités territoriales**, les pouvoirs de police du maire impliquent le « soin de prévenir, par des précautions convenables, et de faire cesser, par la distribution des secours nécessaires, les accidents et les fléaux calamiteux ainsi que les pollutions de toute nature, tels que les incendies, les inondations, [...], de pourvoir d'urgence à toutes les mesures d'assistance et de secours et, s'il y a lieu, de provoquer l'intervention de l'administration supérieure.

L'article L.2212-4 du code général des collectivités territoriales dispose « qu'en cas de danger grave ou imminent, tel que les accidents naturels prévus au 5° de l'article L.2212-2, le maire prescrit l'exécution des mesures de sûreté exigées par les circonstances. Il informe d'urgence le représentant de l'État dans le département et lui fait connaître les mesures qu'il a prescrites. »

Le Code de l'environnement en son article L.125-2 fait également mention du droit à l'information sur les risques majeurs.

Par ailleurs, les communes non soumises à l'obligation d'avoir un PCS peuvent, si elles le souhaitent, en élaborer un.

Les communes membres d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre peuvent confier à celui-ci l'élaboration d'un Plan Intercommunal de Sauvegarde.

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	L'arrêté municipal d'approbation du PCS	Date de révision : 10/2024 Version : V01 - 2024



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Département de la Corse du Sud - Commune de Zonza
0380

ARRETE DU MAIRE N° 2019/18-01

portant sur

Plan Communal de Sauvegarde de la Commune de Zonza

Le Maire de la Commune de ZONZA,

VU le code de la Sécurité Intérieure, et notamment ses articles L.132-1 relatif au pouvoir de police du maire et L.731-3 relatif au plan communal de sauvegarde ;

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2212-2 et L.2212-4 ;

VU le code de l'environnement, et notamment son article L.125-2 relatif à l'information préventive sur les risques majeurs ;

VU la délibération du conseil municipal en date du 21 décembre 2018 autorisant le Maire à signer l'arrêté d'approbation du plan communal de sauvegarde ;

CONSIDERANT que la commune de Zonza est susceptible d'être exposée à des risques de sécurité civile naturels et technologiques de tous types ;

CONSIDERANT qu'il appartient au maire de prévoir, d'organiser et de structurer l'action communale en cas de crise, afin de prendre d'urgence toutes mesures utiles en vue de sauvegarder la population, d'assurer la sécurité et la salubrité publiques et de limiter les conséquences des événements potentiellement graves et susceptibles de se produire sur le territoire de la commune,

ARRETE

Article 1 : Le Plan Communal de Sauvegarde de la commune de Zonza est approuvé et applicable à compter du 1^{er} janvier 2019.

Article 2 : Le Maire met en œuvre le Plan Communal de Sauvegarde de sa propre initiative ou sur demande du Préfet.

Article 3 : Le Plan Communal de Sauvegarde fera l'objet des mises à jour nécessaires à sa bonne application et d'une révision formelle tous les 5 ans minimum.

Article 4 : Le Plan Communal de Sauvegarde est consultable en mairie.

Article 5 : Une copie du présent arrêté ainsi que du plan annexé sera transmise à :

Madame la Préfète de Corse du Sud (*Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles*) ;

Madame la Sous-Préfète de Sartène ;

Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Corse du Sud ;

Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer de la Corse du Sud ;

Monsieur le commandant le groupement de Gendarmerie et/ou Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique.

Fait à Zonza / Sainte Lucie de Porto-Vecchio, le 18 janvier 2019.

Le Maire
AGOSTINI H.P.

CERTIFIE EXECUTOIRE PAR LE
MAIRE,

Publication le 18 janvier 2018.



Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Sigles et Abréviations	Date de révision : 10/2024 Version : V01 - 2024

AEP	Accès à l'Eau Potable
AFSSA	Agence Française de Sécurité des Aliments
ARS	Agence Régionale de Santé
BRGM	Bureau de Recherche Géologique et Minière
CARE	Cellule d'Accueil et de Regroupement des populations
CEDRE	CEntre de Documentation, de Recherche et d'Expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux
CCS	Centre de Coordination et de Sauvetage
CIP	Cellule d'Information au Public
COD	Centre Opérationnel Départemental
CODIS	Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours
COZ	Centre Opérationnel Zonal
CORG	Centre Opérationnel et Renseignement de la Gendarmerie
CPI	Centre de Première Intervention
COS	Commandant des Opérations de Secours
CRICR	Centre Régional d'Information et de Coordination Routière
CRS	Compagnie Républicaine de Sécurité
CROSS Med	Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage en Méditerranée
CSP	Centre de Secours Principal
CUMP	Cellule d'Urgence Médico-Psychologique
DDAF	Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
DETSPP	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations
DDRM	Dossier Départemental des Risques Majeurs
DDTM	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
DGSCGC	Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion de Crise
DICRIM	Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs
DMLC	Direction de la Mer et du Littoral Corse
DMD	Délégation Militaire Départementale
DDSP	Direction Départementale de la Sécurité Publique
DOS	Directeur des Opérations de Secours
DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Dpt	Département
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DSAC	Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile
DSC	Direction de la Sécurité Civile
DSV	Direction des Services Vétérinaires
EMA	Ensemble Mobile d'Alerte
EPA	Ensemble Portatif d'Alerte
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
GOLIAT	Groupement d'Outils pour la Lutte Incendie et Aménagement du Territoire
ICPE	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
Min Int	Ministère de l'Intérieur
ODARC	Office du Développement Agricole et Rural de la Corse
OEC	Office de l'Environnement de la Corse
OEHC	Office d'Équipement Hydraulique de Corse

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Sigles et Abréviations	Date de révision : 10/2024 Version : V01 - 2024

ONF	Office National des Forêts
PC	Poste de Commandement
PCA	Poste de Commandement Avancé
PCC	Poste de Commandement Communal
PCS	Plan Communal de Sauvegarde
PIDAF	Plan Intercommunale de Débroussaillage et de l'Aménagement Forestier
PK	Point Kilométrique
PMA	Poste Médical Avancé
PNC	Plan National Canicule
POLMAR	POLLution MARitime
POI	Plan d'Opération Interne
PPFENI	Plan de Protection des Forêts et des Espaces Naturels contre les Incendies en Corse
PPI	Plan Particulier d'Intervention
PPMS	Plan Particulier de Mise en Sûreté
PPRI	Plan de Prévention du Risque Inondation
PPRIF	Plan de Prévention du Risque Incendie de Forêt
PPRL	Plan de Prévention des Risques Littoraux
PPRN	Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles
PPRS	Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles de Séismes
PPRT	Plan de Prévention des Risques Technologiques
ORSEC	Organisation de la Réponse de Sécurité Civile
RAC	Responsable des Actions Communales
RCSC	Réserve Communale de Sécurité Civile
RETEX	RETour sur EXpérience
SAIP	Système d'Alerte et d'Information aux Populations
SAMU	Service d'Aide Médicale d'Urgence
SAMAR	Sauvetage Aérien MARitime
SAR	Search And Rescue (Recherche et Sauvetage)
SATER	Sauvetage AéroTerrestre
SDIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours
SIDPC	Service Interministériel de Défense et de Protection Civile
SIRDPC	Service Interministériel Régional de Défense et de Protection Civiles
SIS 2A	Service d'Incendie et de Secours de Corse-du-Sud
SNSM	Société Nationale de Sauvetage en Mer
TMD	Transport de Matières Dangereuses
TMR	Transport de Matières Radioactives
ZNIEFF	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique
ZPS	Zone de Protection Spéciale
ZSC	Zone Spéciale de Conservation

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Définitions de base	Date de révision : 10/2024 Version : V01 - 2024

Définition du risque majeur :

Un **risque** se définit par la possibilité qu'un **aléa**, non maîtrisé ou non maîtrisable, puisse porter atteinte aux différents **enjeux** d'un territoire.

- **Les aléas naturels** peuvent correspondre à des phénomènes climatiques ou atmosphériques (cyclones, tempêtes, inondations, sécheresses, feux de forêts, avalanches, etc.) et géologiques ou morphologiques (séismes, éruptions volcaniques, mouvements de terrains, présence de radon, etc.).
- **Les aléas anthropiques** (liés à l'activité humaine) regroupent les accidents industriels ou nucléaires, les effondrements de cavités minières, la rupture de barrages ou encore les accidents liés au transport de matières dangereuses.
- **Les enjeux** : correspondent aux éléments exposés à un aléa. Ils peuvent être humains, matériels, économiques, environnementaux, fonctionnels, patrimoniaux, affectifs, etc. Leur sensibilité à l'endommagement se caractérise par leur degré de vulnérabilité.

Un **risque majeur** fait référence aux notions de **gravité** (nombreuses victimes et / ou dégâts importants) et de **faible occurrence** (événement auquel la société n'est pas habituée).

L'information préventive :

- **Le préfet** réalise le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) et transmet au maire les informations qui lui sont nécessaires pour la mise en œuvre de l'information préventive sur sa commune.
- **Le maire** élabore ensuite, à partir des informations transmises par le préfet, le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), qui a pour but d'informer la population sur les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde relatives aux risques présents sur la commune. Il organise les modalités d'affichage dans les lieux les plus exposés, lorsqu'un plan de prévention des risques est présent sur la commune. Il informe la population, au moins une fois tous les deux ans, sur les caractéristiques des risques et les mesures de prévention et de sauvegarde, par le biais de réunions publiques ou de tout autre moyen approprié (article R.125-2 du Code de l'environnement).
- **Le citoyen** doit se tenir informé des risques, limitant la vulnérabilité de ses proches et de ses biens. Il procède, en fonction de la réglementation s'appliquant à certaines zones, à **l'Information des Acquéreurs Locataire (IAL)** et à l'affichage des risques connus.

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie I - Présentation générale de la commune	Date de révision : 10/2024 Version : V01 - 2024

Partie I : Présentation générale de la Commune

La commune de Zonza bénéficie d'une situation géographique exceptionnelle. Située en Corse du Sud, elle est l'une des rares à offrir une complémentarité mer-montagne. Composée d'une quinzaine de hameaux et de nombreux lieux-dits, elle s'étend sur 20 km d'ouest en est et sur 12 km du nord au sud. Ce vaste territoire d'une superficie de 134,46 km² fait d'elle l'une des plus grandes communes de Corse.

Station touristique phare de Corse du Sud, la commune s'articule autour de deux secteurs, offrant chacun une multitude d'hébergements touristiques, de commerces et d'équipements de loisirs :

- Le village de montagne de Zonza, situé à 762 mètres d'altitude, au cœur de l'Alta Rocca ;
- Sainte-Lucie de Porto-Vecchio, village littoral de la commune, avec son hameau de Pinareddu, village marin abritant un petit port de pêche et de plaisance.

En outre, la commune bénéficie d'un environnement naturel privilégié avec ses nombreuses plages parmi les plus fréquentées de Corse du Sud, sa pinède, ses étangs, sa rivière Cavu et sa forêt de pins laricio, sapins et châtaigniers.

Tous ces atouts qui font la richesse et l'attractivité touristique de la commune en sont également les principaux points de vulnérabilité.

En saison estivale, le risque d'aléas et de vulnérabilités s'en trouve ainsi fortement accru.

Par ailleurs, il n'existe aucun axe direct reliant la partie littorale à celle de montagne, distantes de 17 km à vol d'oiseau mais de 48 km par voie routière soit environ 1 heure de trajet.

La population permanente de la commune s'élève à **3 100 habitants** (*population en vigueur au 1^{er} janvier 2024- chiffres INSEE à valider*).

La répartition géographique dans les différents hameaux de la commune peut s'effectuer globalement comme suit :

- **Secteur Littoral : 2 805 habitants**
 - Sainte Lucie de Porto-Vecchio : 720 habitants
 - Testa : 235 habitants
 - Pinareddu : 560 habitants
 - Cirindinu : 315 habitants
 - Taddu Russu : 550 habitants
 - Cavu-Mangia Gatta : 425 habitants

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie I - Présentation générale de la commune	Date de révision : 10/2024 Version : V01 - 2024

- **Secteur Montagne : 295 habitants**

- Zonza : 245 habitants
- Paccionitoli : 35 habitants
- Carabona : 15 habitants

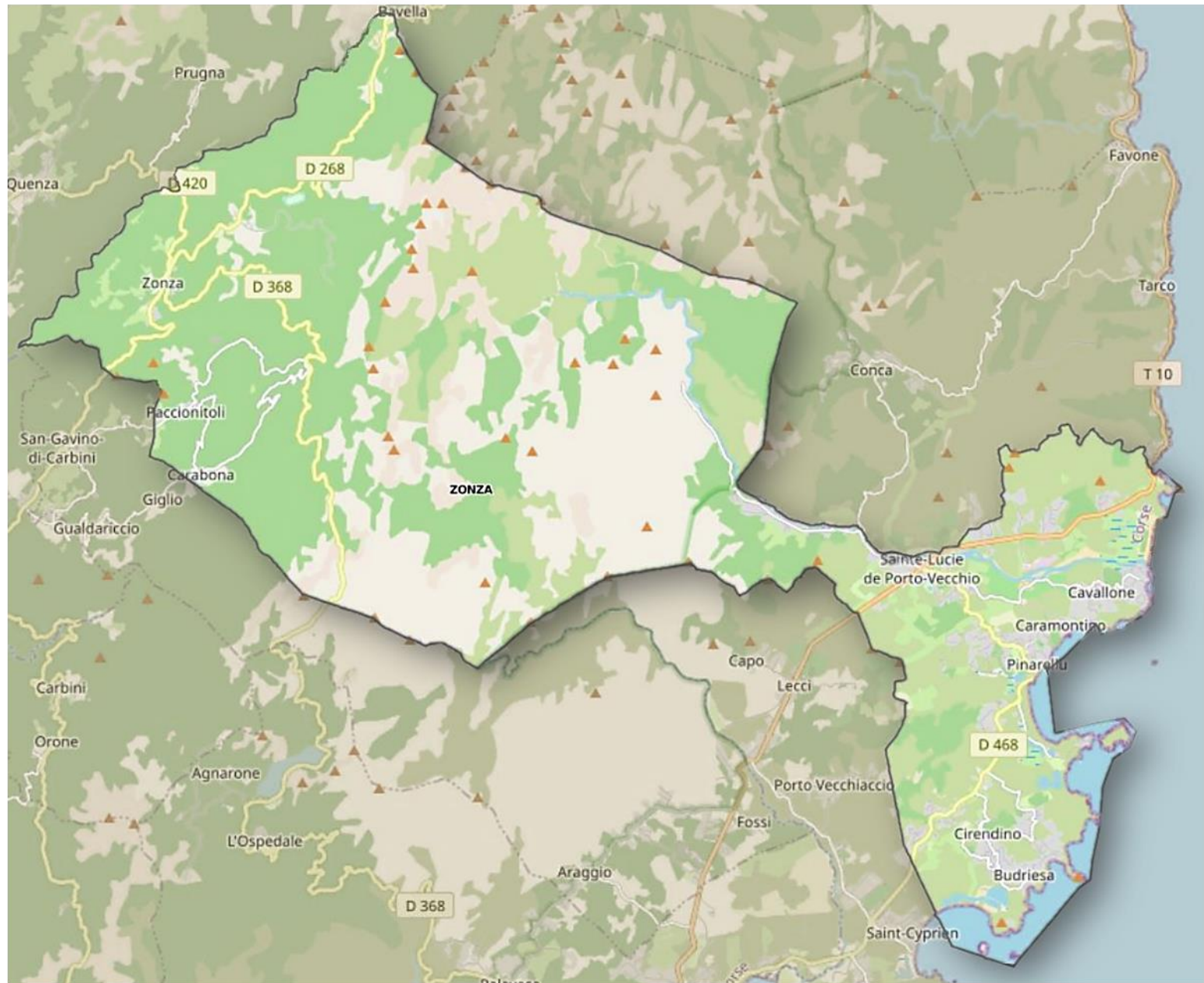
On peut estimer que la population fréquentant la commune en pleine période estivale multiplie par 8 le nombre d'habitants soit environ 20 000 individus (*source INSEE- Capacité des communes en hébergement touristique 2017, recensement 2014*)

Aussi, le présent plan de sauvegarde de la commune de Zonza a été élaboré pour s'adapter à cette configuration spécifique.

Il a été prévu 2 centres de gestion de crises distincts mais coordonnés pour adapter au mieux la réponse communale sur le terrain, au plus près de l'aléa.

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie I - Présentation générale de la commune	Date de révision : 10/2024 Version : V01 - 2024

I.1. Cartographie de la commune



Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie I - Présentation générale de la commune	Date de révision : 10/2024 Version : V01 - 2024

I.2. Analyse des risques

Le Dossier Départemental des Risques Majeurs de la Corse du Sud (DDRM) identifie pour la Commune de Zonza différents risques susceptibles de se produire, classés en deux catégories :











I.2.1 Les risques naturels :

- Feux de forêt
- Radon
- Tempêtes, orages
- Mouvement de terrain
- Risque sismique
- Inondations, submersion marine
- Canicule
- Neige, verglas, grand froid

I.2.2 Les risques anthropiques :

- Risque de rupture de barrage
- Transport de matières dangereuses (TMD)
- Risque industriel, risque nucléaire
- Risques sanitaires
- Risques sociétaux

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ	Date de révision : 10/2024 Version : V01 - 2024

AVANT	PENDANT	APRES
 Prévoir les équipements de première nécessité	 S'informer pendant la crise*	 S'informer après la crise*
 S'informer en mairie	 Evacuer ou se mettre à l'abri (suivant la nature du risque)	 Apporter une première aide aux sinistrés
 S'organiser et anticiper	 Ne téléphoner qu'en cas d'urgence	 Evaluer les dégâts
	 Ne pas aller chercher les enfants à l'école	

LES NUMEROS UTILES :

- 15** : SAMU – **17** : Police ou gendarmerie – **18** : Sapeurs-pompiers
112 : Numéro européen d'appel d'urgence
114 : Numéro d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes
196 : Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage en mer

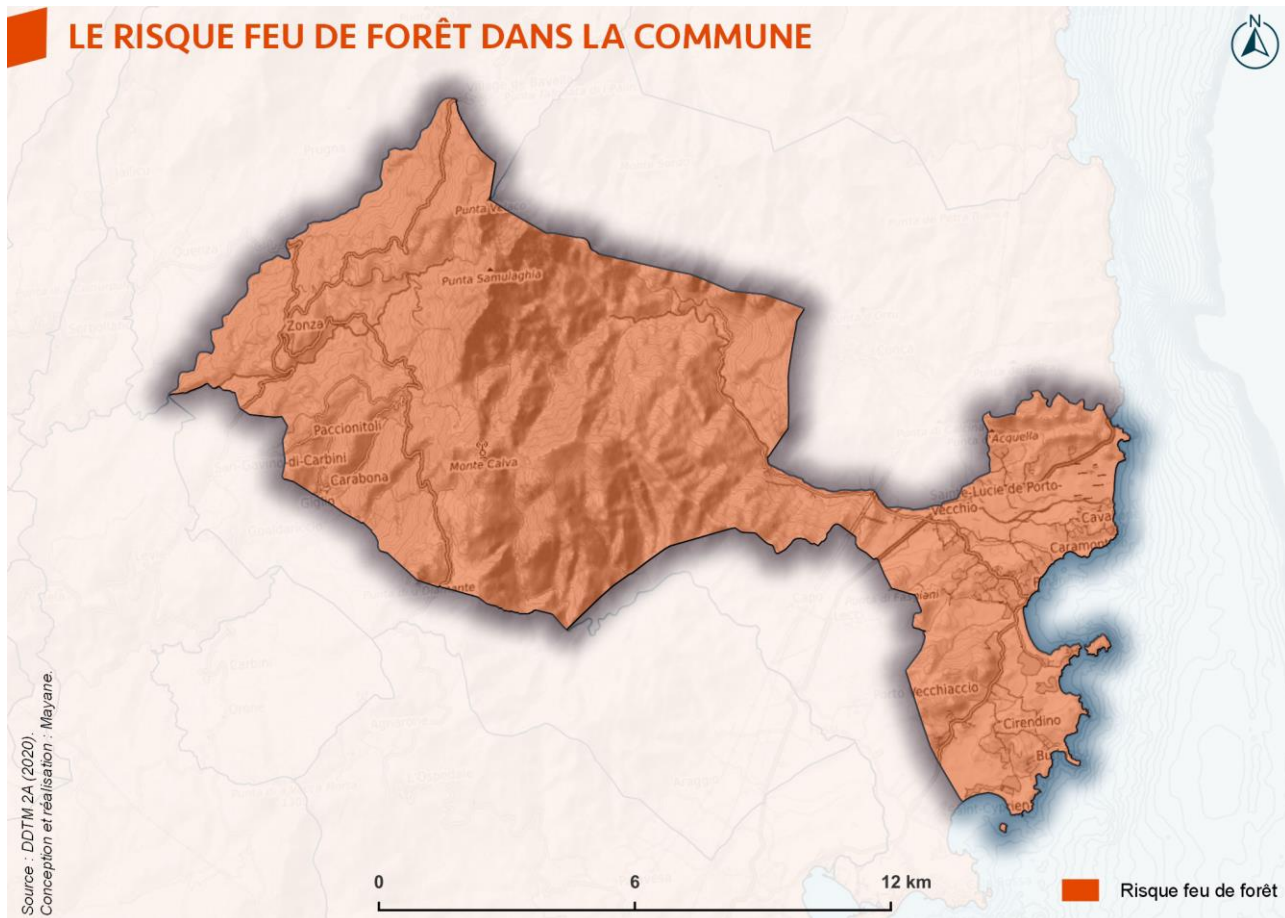
POUR EN SAVOIR PLUS :

***Pendant et après la crise, écoutez les stations de radio France Bleu RCFM :**
Ajaccio : **97.0** Bonifacio : **98.2** Figari : **103.9** Olmeto : **102.2** Porto-Vecchio : **105.4**
Bocognano : **101.8** Conca : **98.2** Frasseto : **101.6** Piana : **102.1** Vico : **106.4**

LES SITES UTILES :

Application de télé alerte de proximité : info Flash > Zonza Santa Lucia
Site de la DREAL Corse : corse.developpement-durable.gouv.fr
Site de la préfecture de Corse-du-Sud : corse-du-sud.gouv.fr
Connaître les risques près de chez moi : georisques.gouv.fr
Informations météorologiques : meteofrance.com
Information nationale sur les crues : vigicrues.gouv.fr
Information sur la qualité de l'air en Corse : qualitairecorse.org
Information sur les routes et cols : isula.corsica/preparate-u-vostru-viaghju
Portail gouvernemental des risques majeurs : info.gouv.fr/risques

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	 LE RISQUE FEU DE FORÊT	Date de révision : 10/2024 Version : V01 - 2024



CONDUITE À TENIR PAR LA POPULATION

AVANT

- Respecter les règles d'emploi du feu définies par la préfecture
- Prévoir les moyens de lutte (points d'eau, matériels, etc.)
- Débroussailler régulièrement
- Ne pas stocker de matières inflammables à proximité de l'habitation
- Ne pas fumer dans les forêts et les espaces naturels
- Nettoyer les toitures et gouttières

PENDANT

- Dans la nature, s'éloigner du feu
- S'abriter dans un bâtiment et fermer les portes et les volets
- Boucher les entrées d'air
- Respirer à travers un linge humide
- Se préparer à l'évacuation : **n'évacuer que sur ordre des autorités**

APRÈS

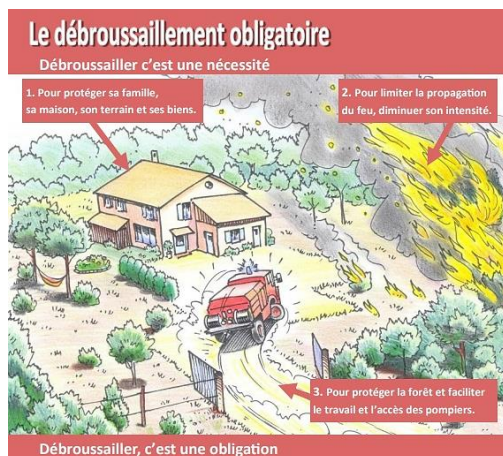
- Éteindre les foyers résiduels
- Prendre des nouvelles de ses voisins

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	 LE RISQUE FEU DE FORÊT	Date de révision : 10/2024 Version : V01 - 2024

Obligation Légale de Débroussaillage (OLD) :

L'obligation de débroussailler est fixée par le code forestier (art L.131-10) et par les arrêtés préfectoraux n° 2012338-004 du 3 décembre 2012 pour le département de la Corse du Sud et n° 2008-336-1 du 1er décembre 2008 pour le département de la haute Corse.

Le débroussaillage est une obligation légale. Il permet de protéger les personnes et les biens et facilite et sécurise la lutte contre les feux.



En cas d'incendie, un espace « propre » permet de :

- Diminuer la puissance du feu ;
- Réduire les émissions de gaz et de chaleur ;
- Faciliter l'intervention des services de lutte et améliorer leur efficacité.

Avec le changement climatique, la saison des feux s'allonge et les incendies de forêt et de végétation sont de plus en plus forts et intenses. Le débroussaillage des abords des bâtiments est le meilleur moyen de se protéger, de protéger ses biens et la nature environnante, face à ce danger.

Se protéger par le débroussaillage. C'est un geste vital.

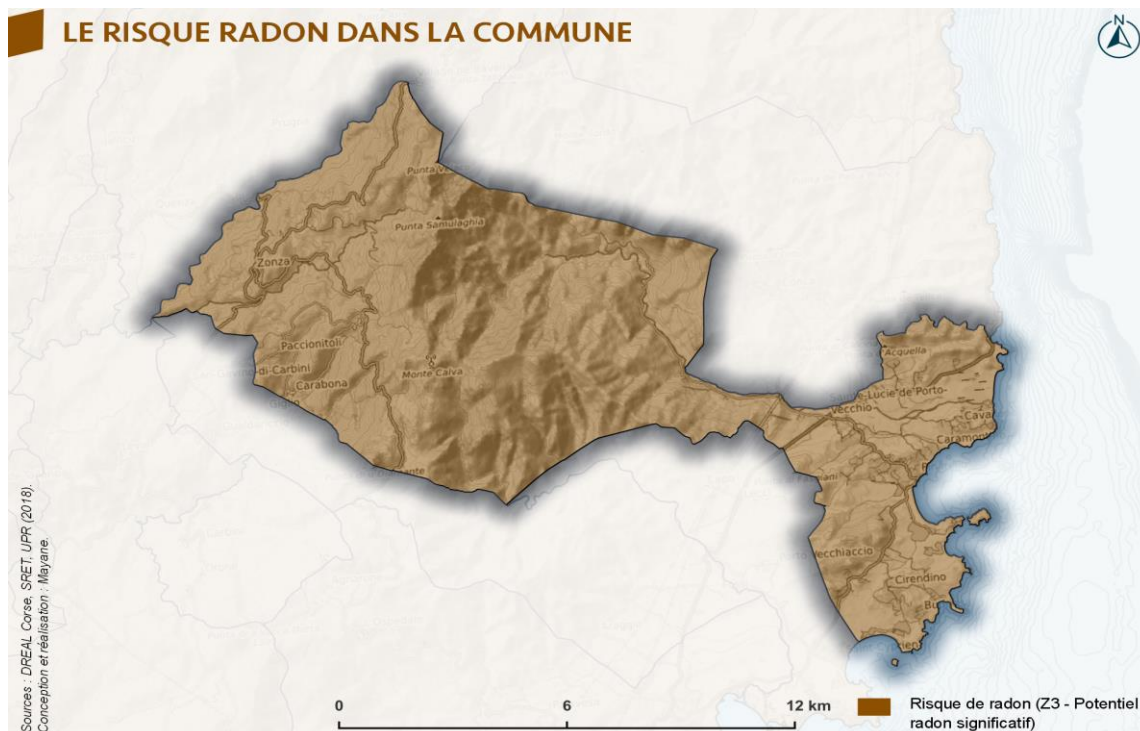
La prévention et la lutte contre les incendies s'inscrivent dans le cadre des pouvoirs de police générale du maire (article L. 2212-2 5° du code général des collectivités territoriales - CGCT). C'est pourquoi, la commune de Zonza met en œuvre tous les moyens nécessaires pour faire respecter cette OLD.

Aires de regroupement : (Cartographies p. 112)

Des zones sont aménagées pour accueillir la population et permettre sa mise en sécurité et faciliter son évacuation éventuelle, en cas d'incendie. Elles sont réparties sur la commune :

- Vallée du Cavu : parking communal (près du Parc Aventure A Tyroliana),
Lieu-dit A Ranuchjaghja (près du restaurant Les 3 piscines),
- Pinareddu : en cours de réalisation,
- Fautea : en bord de route, en face du restaurant Le Fautea,
- Arasu : en cours de réalisation,
- Punta Capicciola : parking du Conservatoire du Littoral.

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	 LE RISQUE RADON	Date de révision : 10/2024 Version : V01 - 2024



Gaz radioactif incolore et inodore, le radon provient de la chaîne de désintégration de l'uranium d'une part, et de celle du thorium d'autre part, deux éléments naturellement présents dans les roches du sol. Le radon est présent partout : dans l'air, le sol, l'eau. Le risque pour la santé résulte toutefois pour l'essentiel de sa présence dans l'air. La concentration en radon dans l'air est variable d'un lieu à l'autre. Elle se mesure en Bq/m³ (becquerel par mètre cube)

L'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire définit un zonage de risque sur le territoire national basé sur 3 catégories. La commune de Zonza Santa Lucia est classée en catégorie 3 (haut potentiel radon) car elle présente des formations géologiques dont les teneurs en uranium sont estimées élevées.

CONDUITE À TENIR PAR LA POPULATION

EMPÊCHER L'ENTRÉE DU RADON

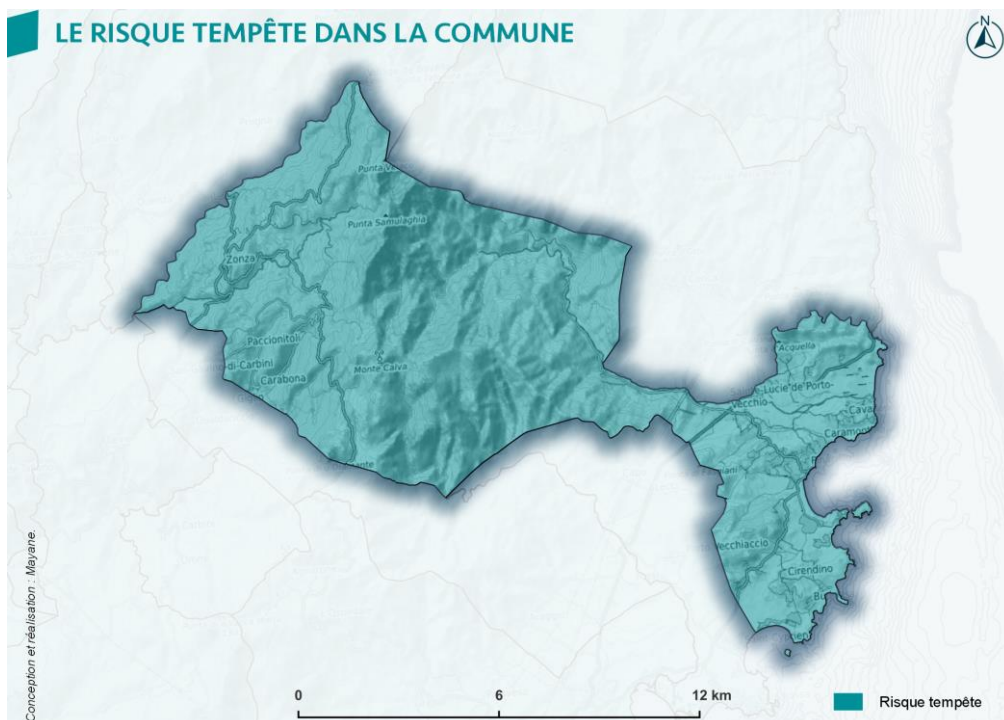
- S'assurer de l'étanchéité à l'air et à l'eau entre le sous-sol et les murs
- Obstruer les passages autour des gaines et au niveau des fissures du plancher et des murs
- Mettre en surpression l'espace intérieur ou en dépression le sol sous-jacent
- S'assurer que le bâtiment possède un système d'aération assurant un renouvellement de l'air suffisant
- Réaliser un diagnostic technique du bâtiment si les seuils sont supérieurs à 1 000 Bq/m³

ÉVACUER LE RADON PRÉSENT

- Traiter le sous-bassement du bâtiment en le ventilant
- Faire fonctionner régulièrement le système d'aération du bâtiment
- Si possible, privilégier un système de chauffage électrique ou au gaz plutôt qu'un chauffage au bois

Retrouvez toutes les informations sur :
www.georisques.gouv.fr

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	 LE RISQUE TEMPÊTE, ORAGE	Date de révision : 10/2024 Version : V01 - 2024



CONDUITE À TENIR PAR LA POPULATION

AVANT

- Vérifier l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord
- Se mettre à l'abri et fermer portes et fenêtres
- Débrancher les appareils électroniques
- S'éloigner du bord de mer, des lacs et ne pas se promener en forêt
- Stopper toute activité de plein air et annuler toute sortie en mer ou en rivière

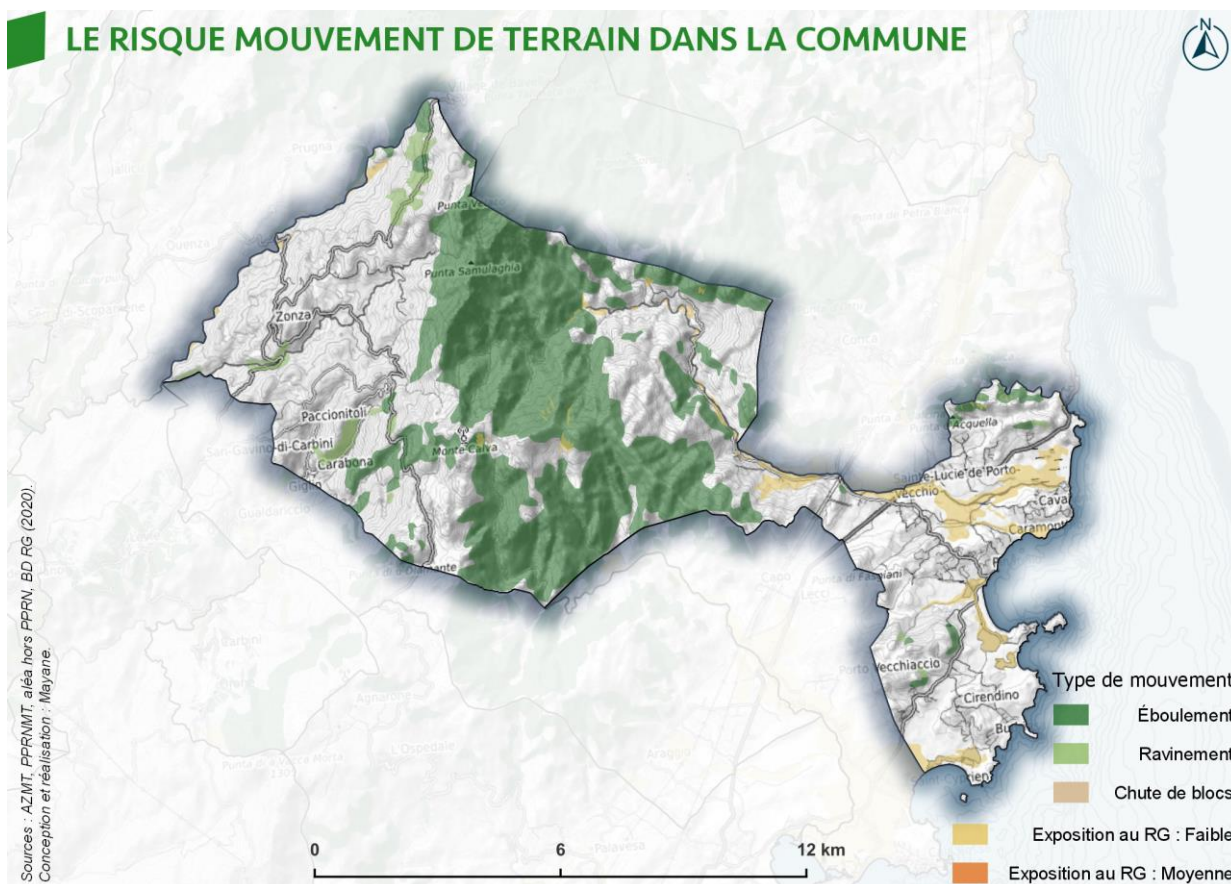
PENDANT

- Limiter les déplacements et n'évacuer qu'à la demande des secours
- En extérieur, rester vigilant aux chutes possibles d'objets et végétaux divers

APRÈS

- Réparer ce qui peut l'être sommairement
- Prendre des nouvelles de ses voisins
- Couper les branches et les arbres instables
- Ne pas intervenir sur les toitures et **ne toucher en aucun cas aux fils électriques tombés au sol**

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018 Date de révision : 10/2024 Version : V01 - 2024
	 LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN	



CONDUITE À TENIR PAR LA POPULATION

AVANT

- Signaler l'apparition de :
 - fissures
 - affaissements
 - fontis
 - blocs en surplomb d'une falaise
 - blocs désolidarisés d'une paroi
 - modifications des constructions (écoulement anormal de l'eau, fissures, etc.)

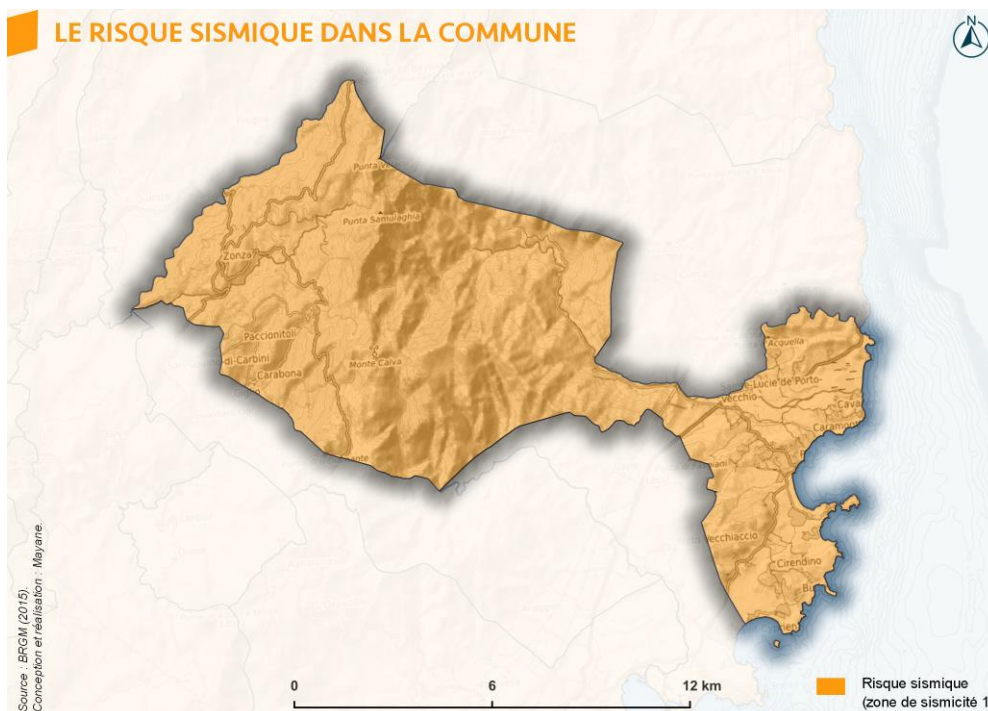
PENDANT

- S'éloigner au plus vite de la zone dangereuse
- Ne pas revenir sur ses pas
- Ne pas prendre l'ascenseur
- A l'extérieur, s'abriter derrière un obstacle (rocher, arbre, etc.)

APRÈS

- Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé
- Empêcher l'accès au public

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	 LE RISQUE SISMIQUE	Date de révision : 10/2024 Version : V01 - 2024



CONDUITE À TENIR PAR LA POPULATION

AVANT

- Repérer les points de coupures (gaz, eau et électricité)
- Fixer les appareils et meubles lourds
- Ne pas placer d'objets lourds en hauteur

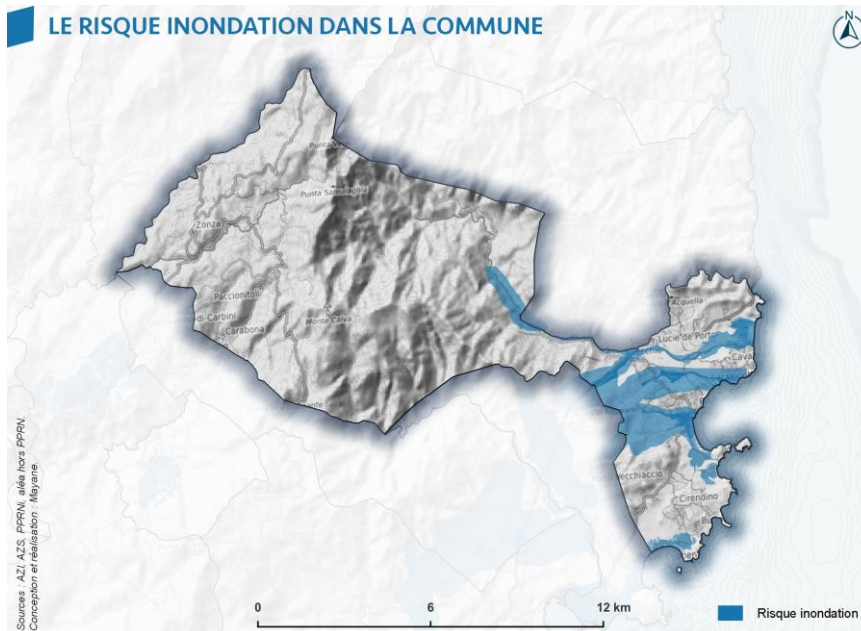
PENDANT

- Se mettre à l'abri près d'une structure porteuse solide ou sous un meuble solide
- S'éloigner des fenêtres
- S'éloigner des fils électriques et de toutes structures pouvant s'effondrer
- Protéger sa tête avec ses bras
- Ne pas allumer de flammes

APRÈS

- Se méfier des répliques
- Sortir avec précaution du bâtiment
- Vérifier l'eau, l'électricité et le gaz : en cas de fuite de gaz, ouvrir les fenêtres et les portes, se sauver et prévenir les autorités
- Si l'on est bloqué sous les décombres, signaler sa présence en frappant sur un objet
- Ne pas allumer de flammes
- Ne pas emprunter les ascenseurs

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018 Date de révision : 10/2024 Version : V01 - 2024
	 LE RISQUE INONDATION, SUBMERSION MARINE	



CONDUITE À TENIR PAR LA POPULATION

AVANT

- Repérer une zone sécurisée au-dessus des PHEC (Plus Hautes Eaux Connues)
- Installer les mesures de protection (atardeaux, occultations, etc.)
- Mettre hors d'eau les objets sensibles
- Couper les réseaux (gaz, électricité, eau)

PENDANT

- Monter à pied dans une zone hors d'eau
- Ne pas accéder à un local ou parking souterrain pour sortir son véhicule ou des objets de valeurs
- Limiter les déplacements en véhicule
- Ne pas marcher ou s'engager en voiture dans les rues inondées
- Ne pas s'approcher du bord de mer

APRÈS

- Vider le surplus d'eau
- Aérer et sécher la maison
- Utiliser des gants pour nettoyer
- Remettre en route les installations de chauffage dès que possible
- Ne rétablir le courant que si l'installation est sèche

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018 Date de révision : 10/2024 Version : V01 - 2024
	 CANICULE	



La canicule est caractérisée par ses températures **élevées de jour comme de nuit**, et par sa durée. À Zonza Santa Lucia, cela correspond à des températures qui ne descendent pas en dessous de **20°C** la nuit et qui atteignent ou dépassent **35°C** le jour.

Le risque de canicule est suivi par Météo-France qui renseigne les précautions à prendre pour se protéger.

Dans les zones centrales (« îlots de chaleurs urbains »), les températures peuvent augmenter encore plus significativement, on parle de facteurs aggravants.

LES PERSONNES À RISQUE SONT :

- ceux dont la **perception de la soif diminue** (personnes âgées, en bas âge, vulnérables)
- les personnes à **mobilité réduite**
- les personnes **sans domicile fixe**
- les travailleurs ayant une **activité en extérieur**.

Les risques pour la santé sont : insolation, déshydratation, aggravation de maladies chroniques, et surmortalité chez les populations vulnérables.

Retrouvez toutes les informations sur : meteofrance.com


LES MESURES MISES EN OEUVRE

Le CCAS met en œuvre plusieurs mesures pour protéger la population lors des périodes de canicule :

- **recensement et veille sociale active** : registre des personnes vulnérables afin de pouvoir les contacter régulièrement et s'assurer de leur bien-être.
- **sensibilisation et conseils** : informations sur les bons gestes à adopter en cas de canicule, comme s'hydrater fréquemment, éviter les sorties aux heures les plus chaudes, et garder les maisons au frais en fermant les volets pendant la journée.
- **soutien logistique** : visites à domicile pour les personnes les plus fragiles, avec des distributions d'eau et des conseils personnalisés. En cas de besoin, des solutions temporaires peuvent être mises en place.

CONDUITE À TENIR PAR LA POPULATION

- Maintenir son logement frais, fermer les fenêtres et volets
- S'informer
- Rester chez soi aux heures les plus chaudes (11h-21h)
- Personnes vulnérables : donner et prendre des nouvelles
- Se rafraichir et s'hydrater régulièrement
- Limiter les efforts physiques intenses

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	 NEIGE, VERGLAS, GRAND FROID	Date de révision : 10/2024 Version : V01 - 2024

Le verglas, mince couche de glace naturelle qui se forme sur un sol en dessous de 0 °C, peut s'avérer dangereux pour les populations. Malgré un climat méditerranéen, les épisodes neigeux dans l'île sont nombreux, notamment dans les montagnes.

Le grand froid se définit d'abord par les températures : niveau constaté mais aussi ressenti compte tenu du vent et de la durée. Il intègre éventuellement la présence de neige (épaisseur, nombre d'épisodes, nature de la couverture neige ou glace). Ces épisodes de grands froids sont également caractérisés par l'étendue géographique.

Pour prévenir les populations vulnérables face à cet aléa, le **plan de gestion « Grand Froid »** peut être mis en place. Il se base sur la vigilance météorologique et sur les températures diurnes ressenties. Il comporte un niveau de veille saisonnière allant du 1er novembre au 31 mars.

Sur la commune, les zones les plus touchées sont celles qui se situent à la montagne. Ces épisodes restent rares mais peuvent avoir un impact notable, notamment en termes de gel et de perturbation des transports.

LES MESURES MISES EN OEUVRE

Le plan "Grand froid" déclenché par les préfectures lors d'un épisode de froid qui dure au moins deux jours a pour but de :

- prendre en charge les personnes sans domicile fixe,
- communiquer sur les risques du froid,
- ouverture nocturne des accueils de jour,
- mise à disposition de place d'hébergement d'urgence supplémentaires,
- renforcement des effectifs du 115,
- mobilisation des forces de l'ordre pour aider à repérer les personnes sans domicile fixe.

CONDUITE À TENIR PAR LA POPULATION

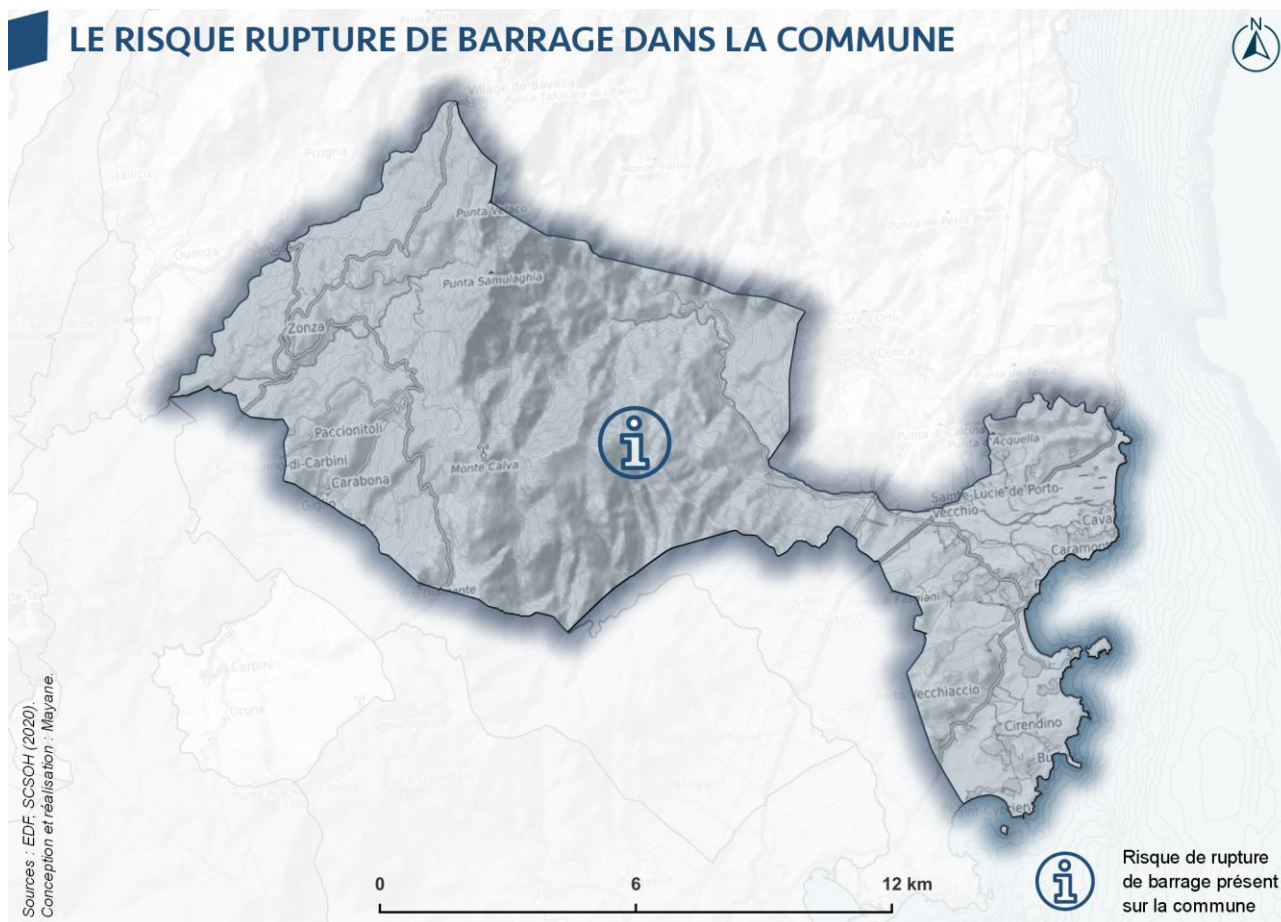
- Fermer les portes et fenêtres
- Ne pas surchauffer le logement et veiller à l'aération (danger d'intoxication au monoxyde de carbone)
- Se couvrir et porter des vêtements adéquats
- S'informer
- Laisser les enfants à l'école
- Limiter les déplacements
- Utiliser des équipements spéciaux (Chaussons ou chaînes), réduire sa vitesse et augmenter les distances de sécurité
- Ne pas s'approcher des lignes électriques à terre ni des pylônes, ni des arbres

Circuler sous la neige

Au début de l'hiver, surtout sur le secteur montagneux, disposez des chaînes ou des chaussons toujours dans votre véhicule afin d'être équipé dans toutes circonstances.

Lors des épisodes neigeux, il est important d'adapter sa conduite en réduisant sa vitesse, augmentant les distances de sécurité et faciliter le passage des engins de salage et déneigement.

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018 Date de révision : 10/2024 Version : V01 - 2024
	 LE RISQUE DE RUPTURE DE BARRAGE	



La commune de Zonza Santa Lucia peut être impactée par l'onde de rupture du barrage de l'Ospedale.

CONDUITE À TENIR PAR LA POPULATION

AVANT

- Connaître le signal spécifique en cas de rupture de barrage
- Connaître les points de regroupement, les moyens et itinéraires d'évacuation

PENDANT

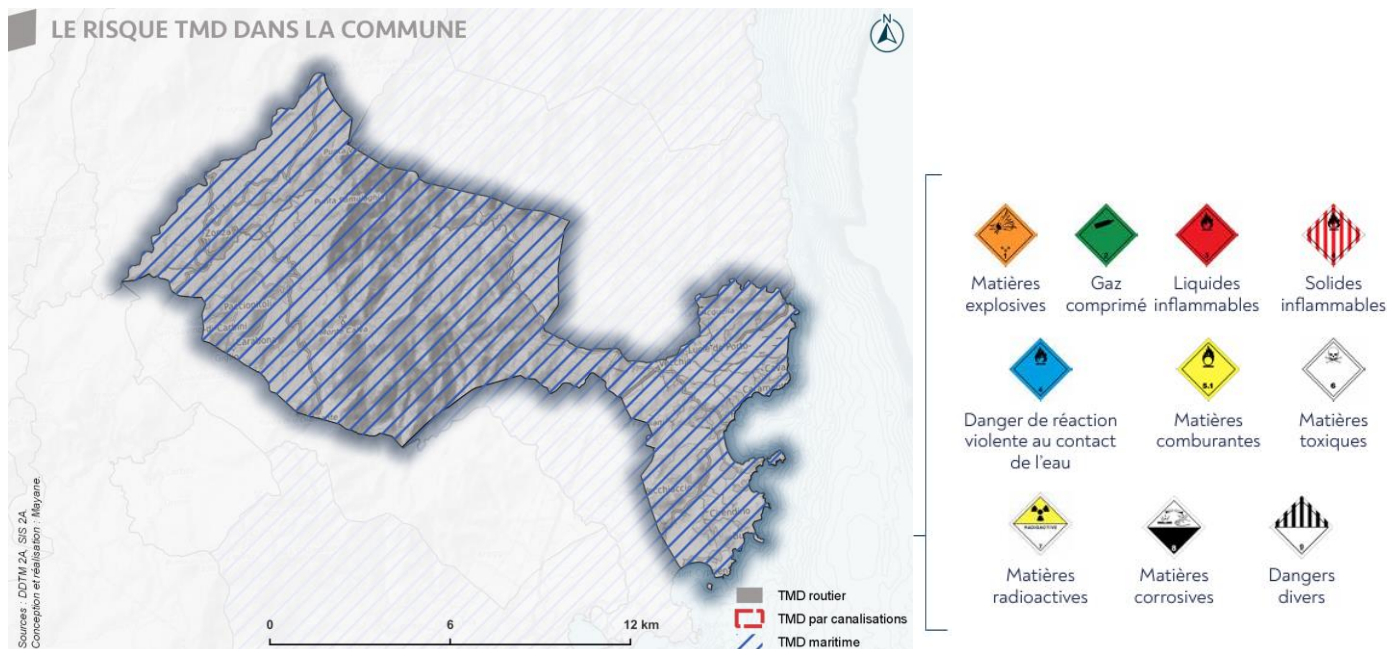
- Gagner rapidement les points hauts les plus proches
- Ne pas revenir sur ses pas
- Couper les alimentations de gaz et d'électricité

APRÈS

- Attendre les consignes des autorités avant de regagner son domicile
- Prendre des nouvelles de ses voisins

Pour connaître l'emprise de l'onde de crue sur votre commune en cas de rupture de barrage, rapprochez-vous de l'exploitant de l'ouvrage présent en amont.

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	 LE RISQUE TMD	Date de révision : 10/2024 Version : V01 - 2024



Le territoire de la commune de Zonza Santa Lucia, comme tous les nœuds de communication et de transit, est traversé par un flux important de transport de matières dangereuses (TMD). Il s'agit d'un flux de transit et de desserte qui s'effectue par voie routière ou voie maritime.

CONDUITE À TENIR PAR LA POPULATION

AVANT

- Savoir identifier un convoi de marchandises dangereuses : connaître la signification des panneaux et des plaques d'affichage
- S'informer de l'existence du risque

PENDANT

- Baliser les lieux pour éviter tout suraccident
- Dans le message d'alerte, préciser :
 - le lieu exact
 - le moyen de transport impliqué
 - la présence ou non de victimes
 - la nature du sinistre
 - les numéros présents sur la plaque signalétique orange

APRÈS

- En cas d'irritations, se rincer et se laver
- Changer de vêtements
- Aérer le local utilisé pour se confiner

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018 Date de révision : 10/2024 Version : V01 - 2024
	RISQUE INDUSTRIEL RISQUE NUCLÉAIRE	

RISQUE INDUSTRIEL

La seule commune en Corse-du-Sud soumise au risque industriel est Ajaccio. Pour autant, plusieurs établissements sont susceptibles de générer de par leur activité et leur situation des risques pour la santé publique et l'environnement (stockage et transport de produits dangereux, carrières et exploitations minières, décharges et traitement des déchets, activités agricoles intensives, ...)

ACCIDENT INDUSTRIEL

Il peut s'agir d'une explosion, d'une fuite de liquide polluant ou d'une dispersion atmosphérique de gaz toxique.

Les secteurs les plus à risque sont :

- les industries chimiques (usines fabriquant des engrais, des produits pharmaceutiques, etc.);
- les industries pétrochimiques (produisant de l'essence, du gaz de pétrole liquéfié, etc.);
- les activités de stockage de matières dangereuses (produits combustibles, inflammables, etc.);
- les silos à grains (dans certaines conditions, les poussières de céréales peuvent être à l'origine d'une explosion).

Depuis 1982, pour prévenir les accidents industriels et leurs conséquences, **la directive européenne « SEVESO »**, impose une réglementation stricte aux établissements présentant les dangers les plus graves pour la population ou l'environnement.



LES SITES SEVESO

Sont classés SEVESO les établissements qui stockent, utilisent ou produisent des substances dangereuses, toxiques ou polluantes dans des quantités supérieures à certaines limites fixées par la loi.

Il existe des sites SEVESO "seuil haut" et d'autres "seuil bas" en fonction de la quantité de produits présents dans l'installation.

RISQUE NUCLÉAIRE

Zonza Santa Lucia se situe à environ **350 km** à vol d'oiseau de la centrale nucléaire du Tricastin, la plus proche, dans la vallée du Rhône (département de la Drôme). Cette distance place Zonza Santa Lucia bien **en dehors des zones de risque immédiat liées à la centrale**. Cependant il en subsiste certains, notamment liés à la propagation de radiations et de matériaux radioactifs par l'air :

- Retombées radioactives : Propagation par le vent de particules radioactives dans l'atmosphère, dépôts radioactifs sur le sol, la végétation et les cours d'eau contaminant les ressources naturelles.
- Risques pour la santé à long terme à cause de l'exposition prolongée aux radiations.
- Peur et stress psychologique.

A une échelle plus globale, le territoire peut être impacté par toutes les centrales européennes. Il existe des plans d'urgence pour protéger la population en cas d'accident (plan de distribution de comprimés d'iode).



Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	RISQUES SANITAIRES	Date de révision : 10/2024 Version : V01 - 2024

POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

Un épisode de pollution atmosphérique se définit par une quantité trop élevée d'un ou de plusieurs polluants dans l'air qui peut engendrer des risques pour la santé et l'environnement.

Les principaux polluants qui touchent le territoire communal sont :

- le dioxyde d'azote (NO₂), engendré majoritairement par le trafic routier, qui impacte les fonctions respiratoires à court et à long terme ;
- l'ozone (O₃), produit dans l'atmosphère par réaction entre plusieurs polluants, sous l'effet du rayonnement solaire. C'est un polluant qui voyage et qui peut traverser toute l'Europe ;
- les particules (PM₁₀), qui sont émises par le secteur résidentiel (et notamment le chauffage au bois), le transport routier, l'agriculture et les chantiers. Elles provoquent une altération de la santé respiratoire ;
- les particules fines (PM_{2.5}), principalement dues au secteur résidentiel et au transport routier, qui impactent la santé respiratoire, et à long terme, la santé cardiovasculaire, la santé neurologique (performances cognitives) et la santé périnatale.

LES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

En période de pic de pollution de l'air, le ministère chargé de la santé rappelle les recommandations sanitaires suivantes, notamment pour les populations vulnérables et sensibles :

- en cas de gêne respiratoire ou cardiaque, prenez conseil auprès d'un professionnel de santé,
- privilégiez des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort.

En cas d'épisode de pollution (PM₁₀, NO₂, SO₂) :

- réduisez, voire reportez, les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions).

En cas d'épisode de pollution à l'O₃ :

- les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions) à l'intérieur peuvent être maintenues.



Les personnes les plus sensibles, comme les nourrissons et les jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées, les personnes souffrant de pathologie respiratoire, cardio-vasculaires ou cardiaques sont les plus concernées par la pollution atmosphérique.

Retrouvez toutes les informations sur :
www.qualitaircorse.org

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	RISQUES SANITAIRES	Date de révision : 10/2024 Version : V01 - 2024

POLLUTION MARINE

La pollution marine consiste en la présence de déchets dans les océans, ou bien résulte du rejet dans l'environnement par les activités humaines de quantités excessives de produits physiques ou chimiques.

LES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Les bons gestes en cas de pollution marine :

- **Ne pas se baigner** et s'éloigner des zones littorales,
- **Ne pas toucher la pollution,**
- Prévenir les autorités en cas de découverte.

RISQUE D'ÉPIDÉMIE ET DE PANDÉMIE

Une **épidémie** est la propagation rapide d'une maladie infectieuse à un grand nombre de personnes, le plus souvent par contagion. Une **pandémie** est une épidémie qui se caractérise par la diffusion rapide d'un virus et sur une zone géographique très étendue (sur plusieurs continents ou dans le monde entier). Une crise sanitaire dans un pays peut se propager rapidement sur d'autres parties du monde, du fait notamment des flux internationaux croissants de personnes et de marchandises. Une épidémie grave peut avoir des impacts sanitaires (nombreux malades et décès) et sociétaux majeurs (désorganisation profonde du système de santé, des institutions, perturbations de l'activité économique, troubles à l'ordre public ...).

LES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

AVANT

- **Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour** avec du savon, ou à défaut, avec une solution hydroalcoolique
- Utilisez un mouchoir en papier à usage unique pour se moucher ou cracher et le jeter dans une poubelle
- Couvrez-vous le nez et la bouche quand vous éternuez
- Évitez les contacts avec les personnes malades
- Faites-vous vacciner
- Réduisez vos sorties au strict minimum
- Évitez le contact avec les malades

PENDANT

- **Continuez à respecter les règles d'hygiène** appelez votre médecin traitant ou le 15,
- Réduisez vos sorties au strict minimum,
- Évitez le contact avec les malades,
- Portez un masque pour protéger votre entourage.

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	RISQUES SOCIÉTAUX	Date de révision : 10/2024 Version : V01 - 2024

Le risque « sociétal » est aujourd'hui une composante à part entière des risques majeurs. Il recouvre des bouleversements particuliers dans leur ampleur ou leurs modalités : rassemblements de personnes, conséquence des attaques terroristes, impact des conflits passés (dépôt de munitions), cyber sécurité, incendies urbains, transports de personnes, etc.

MENACE TERRORISTE

Le terrorisme évolue constamment dans ses structures, objectifs, motivations, méthodes et moyens. Le Secrétariat général des Nations unies définit le terrorisme comme « *tout acte visant à tuer ou blesser gravement des civils ou des non-combattants, et qui, en raison de sa nature ou du contexte dans lequel il est commis, a pour objectif d'intimider une population ou de contraindre un gouvernement ou une organisation internationale à agir ou à s'abstenir d'agir* ».

À tout moment, la menace terroriste peut frapper le territoire national ou ses intérêts, prenant diverses formes telles que la **radicalisation** avec ou sans passage à l'acte, les **attaques à l'arme lourde**, les **attaques au couteau**, le **détournement d'un avion**, les **attaques à la voiture-bélier** ou les **attaques NRBCe** (nucléaire, radiologique, biologique, chimique, explosif), notamment le **bioterrorisme**.

Depuis 2015, le niveau de la menace terroriste reste particulièrement élevé en Europe. La Corse-du-Sud en 2024 a élevé au niveau le plus haut sa posture vigipirate.

Réagir en cas d'attaque

1. S'ÉCHAPPER

2. SE CACHER

3. ALERTER

4. RÉSISTER

ÊTES-VOUS CERTAIN DE POUVOIR VOUS ÉCHAPPER SANS RISQUE ?

SI OUI

- Ne déclenchez pas l'alarme incendie
- Laissez toutes vos affaires sur place
- Ne vous exposez pas (couvrez-vous)
- Prenez la sortie la moins espérée
- Utilisez un itinéraire connu
- Aidez les autres personnes à s'échapper
- Prévenez / alertez les personnes
- Évitez les mouvements de panique
- Facilitez l'intervention des forces de sécurité intérieure et des services de secours

SI NON ENFERMEZ-VOUS ET BARRICADEZ-VOUS

- Enfermez-vous et barricadez-vous
- éloignez-vous de la fenêtre
- Mettez les portables sur silencieux et décrochez les téléphones fixes
- Rassurez vos collègues
- Restez le plus silencieux et discret possible

UNE FOIS CACHÉ ET EN SÉCURITÉ, APPELEZ LES SECOURS

Où ? Donnez votre position mais également celle de vos agresseurs.

Qui ? Nature de l'attaque (explosion, fusillade, attaque à l'arme blanche...)

Quoi ? Nombre d'assaillants, description physique et attitude, estimation du nombre de personnes blessées ou cachées.

Comment se comporter-ils ?

- Regardez-ils la télé ?
- Quelle moyen de communications ont-ils ?
- Ne raccrochez pas !

SI SE CACHER OU ÉVACUER EST IMPOSSIBLE, ET SI VOTRE VIE EST EN DANGER

- Tentez de neutraliser le terroriste à plusieurs
- Éloignez l'arme(s) (surtout)
- Protégez-vous avec un bouclier de fortune (sac, vêtement enroulé autour de l'avant-bras)

FAIRE FACE ENSEMBLE

Les 3 niveaux du plan Vigipirate



Retrouvez toutes les informations sur :
www.gouvernement.fr/vigipirate

CYBER ATTAQUE

Une cyberattaque est une intrusion malveillante dans des systèmes informatiques. Elle peut viser divers dispositifs, tels que des ordinateurs, des serveurs (qu'ils soient connectés ou non à Internet), des équipements périphériques comme les imprimantes, ainsi que des appareils de communication tels que les téléphones mobiles, smartphones ou tablettes. Il existe quatre grandes catégories de risques cyber, aux conséquences variées, pouvant toucher aussi bien les particuliers, les administrations que les entreprises : la cybercriminalité, l'atteinte à la réputation, l'espionnage et le sabotage.

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	RISQUES SOCIÉTAUX	Date de révision : 10/2024 Version : V01 - 2024

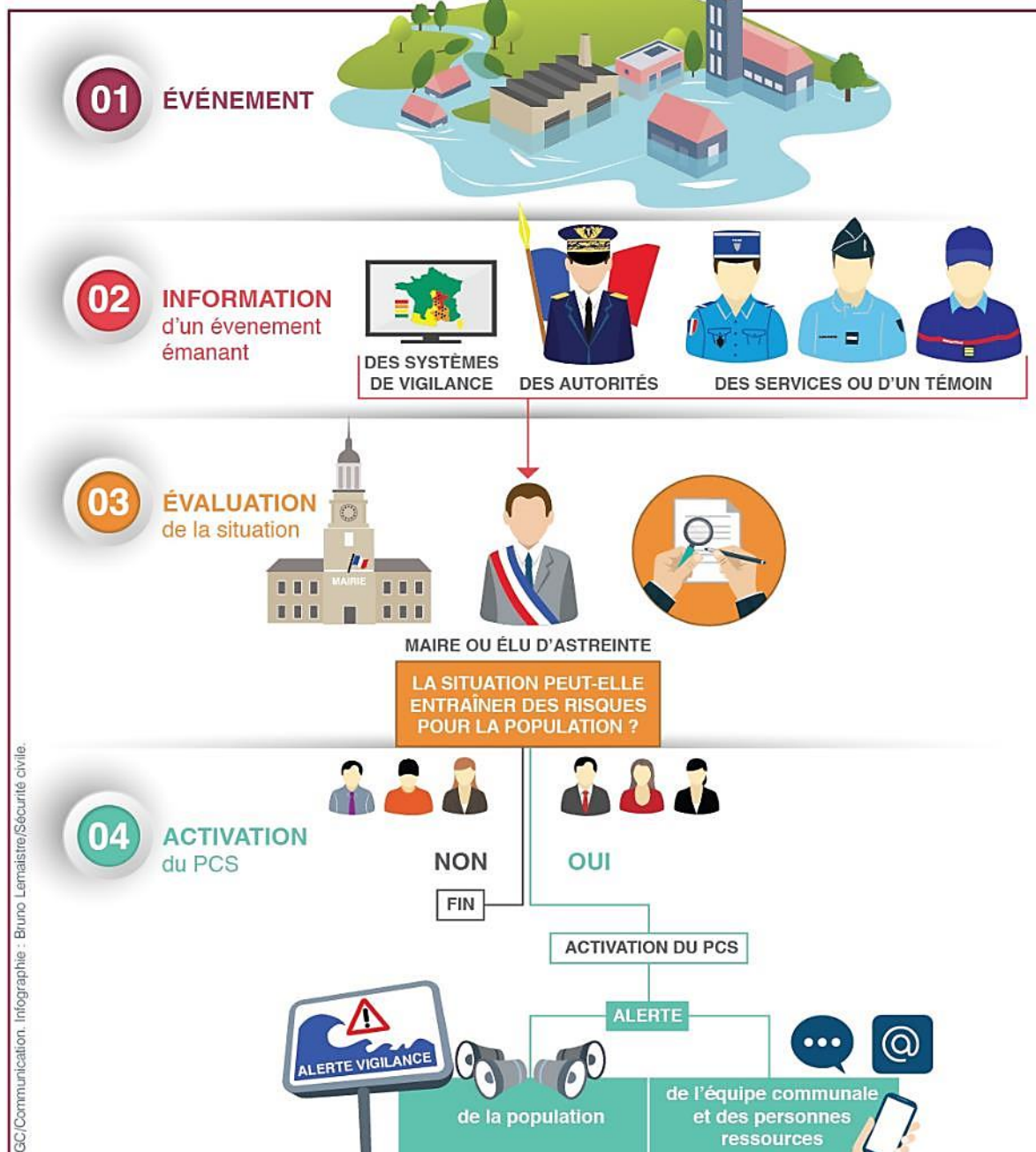
LES 10 RECOMMANDATIONS PRÉVENTIVES

- Séparer strictement les appareils professionnels et personnels,
- Mettre à jour régulièrement les outils numériques,
- Protéger les accès par une authentification à double facteur ou par des mots de passe complexes,
- Toujours garder ses équipements sous surveillance lors de déplacements,
- Protéger son espace de travail et ses données,
- Prendre soin des informations personnelles en ligne et préserver son identité numérique,
- Protéger sa messagerie professionnelle,
- Ne pas faire confiance aux réseaux étrangers,
- Faire preuve de vigilance lors des échanges téléphoniques,
- Veiller à la sécurité des smartphones.

Retrouvez toutes les informations sur :
www.gouvernement.fr/risques/risques-cyber

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Organisation de la réponse communale	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

I.3. Organisation de la réponse communale : activation du PCS



:CC/Communication. Infographie : Bruno Lemaistre/Sécurité civile.

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Organisation de la réponse communale	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

Le Maire est seul compétent pour activer le Plan Communal de Sauvegarde en cas de besoin. Il endosse le rôle de Directeur des Opérations de Secours.

Dans le cadre de l'opération de sécurité civile, il n'y a qu'un seul et unique décideur, le Directeur des Opérations de Secours (DOS), maire ou préfet, et qu'aucune décision importante ne doit être prise sans sa validation.

Le DOS est assisté sur le terrain par un Commandant des Opérations de Secours (COS), généralement un officier sapeur-pompier. Le COS assure le commandement opérationnel des opérations de secours. Le DOS décide des orientations stratégiques et valide les actions proposées par le COS.

De manière générale, le maire assure donc la direction des opérations de secours dans la limite de sa commune jusqu'à ce que, si nécessaire, le préfet assume cette responsabilité dans les cas évoqués ci après. Ainsi, le maire met en œuvre les premières mesures d'urgence, en lien étroit avec le COS chargé de la conduite opérationnelle des secours, et les mesures de sauvegarde.

Généralement, pour la plupart des opérations courantes des services de secours, le maire est juridiquement le responsable. Il n'a pas toujours d'action à réaliser mais il est informé des actions effectuées par les services de secours.

Le préfet est DOS, dans les cas suivants :

- si l'événement dépasse les capacités d'une commune,
- lorsque le maire fait appel au représentant de l'État,
- lorsque l'événement concerne plusieurs communes.
- lors de la mise en œuvre du plan ORSEC.

Le préfet, DOS, s'appuie donc sur le COS pour la conduite des opérations de secours et sur le maire pour le volet « sauvegarde des populations ». En effet, dans ce cas, le maire assume toujours, sur le territoire de sa commune, ses obligations de mise en œuvre des mesures de sauvegarde vis-à-vis de ses administrés (alerte, évacuation...) et des missions que le préfet peut être amené à lui confier (accueil éventuel de personnes évacuées...) dans le cadre d'une opération de secours d'ampleur ou de nature particulière nécessitant une large mobilisation des moyens.

Le Responsable des Actions Communales (RAC) fait l'interface entre le Maire (décisions en cellule de crise) et les responsables de chaque cellule et supervise l'ensemble des actions menées au cours de la crise. Il coordonne ainsi les actions à entreprendre. C'est le RAC qui convoque les membres du PCC.

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Organisation de la réponse communale	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

Le maire :
Directeur des Opérations de Secours

Il assure la direction des opérations de secours sur sa commune jusqu'à ce que, s'il y a lieu, le préfet assume cette responsabilité.



Coordination des moyens et des actions

Structure de coordination, entre le maire DOS et les équipes terrain, par laquelle transite toutes les informations montantes ou descendantes.

Selon la ressource disponible, le responsable de cette cellule de crise, également dénommée Poste de Commandement Communal, est assisté par une ou deux personnes dont leur rôle est de coordonner l'action des équipes sur le terrain.

En fonction de la situation et de la cinétique de l'évènement, l'enchaînement et les priorités des missions seront différents.



Equipes terrain :

Les équipes terrain sont chargées de mener à bien les différentes missions de sauvegarde définies par le responsable de la cellule de crise selon les directives du DOS.

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Organisation de la réponse communale	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

Liste des contacts pour la préfecture

Fonction - Prénom - Nom du destinataire

 Prof.		@
M. le Maire, Nicolas CUCCHI		
04.95.71.40.16	Données personnelles non communicables	
M. le 3^{ème} adjoint, Patrick QUILICI		
04.95.78.66.87	Données personnelles non communicables	
Mme la Directrice Générale des Services, Céline BIANCONI		
04.95.71.40.16	Données personnelles non communicables	
M. le Directeur des Services Techniques, Benoît DYCKE		
04.95.71.40.16	Données personnelles non communicables	

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	FICHE RÉFLEXE N°1 – DOS	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

Au début de la crise

- Reçoit ou déclenche l'alerte,
- Décide du déclenchement du PCS,
- Se rend au lieu déterminé pour accueillir le PCC,
- Informe la préfecture (et la sous-préfecture, le cas échéant) que le PCC est activé, et lui communique ses numéros de téléphone,
- Décide, s'il y a lieu, de mesures d'anticipation.

Pendant la crise

- Réceptionne, synthétise et centralise les informations qui lui sont communiquées par les différents responsables des cellules du PCC,
- Diffuse, le cas échéant, aux autorités les informations nécessaires à leur action,
- Soumet à l'autorité préfectorale les mesures prises, si le préfet est le Directeur des Opérations,
- Fait état aux autorités des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des consignes,
- Met en œuvre le circuit d'alerte de sa propre initiative ou à la demande des autorités,
- Active le centre d'accueil et de regroupement,
- Assure l'information des médias en coordination avec le préfet si le préfet est DOS,
- Décide l'activation d'un ou plusieurs Centres d'Accueil et de Regroupement (CARE) et/ou d'un ou plusieurs centres d'accueil et d'information de proximité,
- Décide l'évacuation ou le confinement d'un secteur,
- Dirige les actions communales de sauvegarde.

Fin de la crise

- Informe si nécessaire les autorités des conditions de retour à la normale dans la commune (attitude des populations, difficultés techniques, ...),
- Informe les services et autorité préfectorale de la levée du PCC,
- Convoque les responsables de cellule à une réunion permettant d'analyser l'action de la commune pendant la crise (retour d'expérience),
- Remet à jour ou complète le Plan Communal de Sauvegarde en fonction de ce Retour d'Expérience,

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	FICHE RÉFLEXE N°2 – RAC	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

La RAC, sous l'autorité du maire, assume les fonctions de coordination du dispositif communal de sauvegarde et d'assistance à la population.

Elle met en œuvre les décisions prises par le maire.

Elle est chargée de superviser le plan d'alerte à la population.

Avec le Maire (DOS), elle assure l'interface avec le Commandant des Opérations de Secours (COS).

Au début de la crise

- Est informée de l'alerte,
- Se rend au lieu déterminé pour accueillir le PCC,
- Convoque le PCC en appelant ses membres,
- Organise l'installation du PCC avec le Maire.

Pendant la crise

- Analyse la situation en fonction des données des premiers secours,
- Adapte le dispositif à la crise,
- Diffuse aux différents responsables les consignes et informations reçues des autorités,
- Fait remonter les informations au maire et diffuse les décisions prises par le maire au PCC,
- Coordonne le PCC en appui du maire,
- Conseille le maire dans la gestion de crise,
- Active et met en alerte les différents services,
- S'assure du bon déroulement des actions entreprises,
- Réquisitionne si nécessaire et à la demande du DOS, les moyens publics ou privés nécessaires,
- Quand le maire est sur le terrain, elle coordonne le PCC et assure la liaison avec le maire.

Fin de la crise

- Met en place le cas échéant, une organisation de gestion de la post-crise (permanence, gestion des dons ...),
- Participe et anime la réunion de « débriefing » présidée par le maire.

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	FICHE RÉFLEXE N°3 – SECRÉTARIAT	Date de révision : 11/2024 Version : V01 – 2024

Au début de la crise

- Est informé de l'alerte,
- Se rend au lieu déterminé pour accueillir le PCC,
- Propose à la signature du maire l'arrêté d'adoption du PCS,
- Organise l'installation du PCC avec le Maire,
- Ouvre la main-courante des événements, informatisée ou manuscrite

Pendant la crise

- Informe le Préfet (tél : 04.95.11.12.13) et lui communique les mesures envisagées,
- Assure l'accueil téléphonique du PCC,
- Assure la logistique du PCC (approvisionnement en matériel, papier, ...),
- Assure la frappe et la transmission des documents émanant du PCC (envoi et transmission des courriels, rédaction d'arrêté...),
- Appuie les différents responsables du PCC,
- Tient à jour la main-courante des événements du PCC,
- Tient à jour la fiche « Plan d'action » pour conserver une trace des actions décidées et réalisées

Fin de la crise

- Assure le classement et l'archivage de l'ensemble des documents liés à la crise,
- Participe avec le Maire à la préparation du retour d'expérience.

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	FICHE RÉFLEXE N°4 – COMMUNICATION	Date de révision : 11/2024 Version : V01 – 2024

Au début de la crise

- Est informée de l'alerte,
- Se rend au PCC,
- Participe à l'installation du PCC.

Pendant la crise

- Diffuse l'alerte sur Info Flash, les réseaux sociaux et le site internet de la commune,
- Acquiert les informations : Autorités extérieures, population, entreprises, presse, Météo,
- Rédige les messages d'alerte (EMA, mégaphone, Info Flash, site internet de la commune, réseaux sociaux).
- Fait des propositions d'information de la population au DOS,
- Réalise la veille des réseaux sociaux, presse, web,
- Rédige les projets de communiqués de presse et les fait valider par le DOS,

Pour leur réalisation :

- Recueille les faits auprès du PCC,
- Ne donne que des faits,
- Ne tente pas de donner une explication prématurée des causes du sinistre,
- Ne fait pas d'hypothèses sur l'évolution de la situation ;
- Organise le communiqué selon la trame suivante : les faits ; les mesures de secours mises en place, le nombre de victimes et de disparus, numéros de téléphone à contacter pour obtenir des renseignements.
- Transmet les communiqués de presse validés,
- Etablit et assure la relation avec les services Communication des autorités,
- Fait un point communication interne avec les points d'accueil téléphonique.

Fin de la crise

- Définit et diffuse la fin de l'alerte en relation avec le DOS,
- Organise et réalise les reportages photos, vidéo, revue de presse.

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	FICHE RÉFLEXE N°5 – TECHNIQUE	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

Au début de la crise

- Est informé de l'alerte,
- Prend les informations auprès du DOS/RAC,
- Met en alerte le personnel des services techniques,
- Choisi des responsables de secteurs et coordonne leurs missions.

Pendant la crise

- Communique à la RAC les informations provenant du terrain et les ordres de la RAC aux responsables de secteur,
- Assure le suivi et la surveillance de la situation sur le terrain,
- Assure la coordination entre les décisions d'actions de sauvegarde prises au PCC et les missions de secours réalisées sur le terrain par les services de secours,
- S'assure de la mise en place d'un périmètre de sécurité protégeant les personnes et les biens et le maintient le temps nécessaire,
- Définit et met en place les itinéraires d'évacuation vers les centres d'accueil choisis par la Cellule Logistique et les lui communique,
- Met en place un plan de déviation routière,
- Met en place les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des bâtiments d'un point de vue technique,
- Assure le maintien des réseaux routiers, téléphoniques, électriques, eau potable, etc.
- Réalise toutes autres opérations urgentes de bâtiments et de travaux publics sur instruction du DOS,
- Mobilise des partenaires externes (voirie, réseaux, bâtiment, ...).

Fin de la crise

- Se rend sur place pour mesurer l'étendue des dommages, et mettre en place les moyens nécessaires pour la reprise la plus rapide possible du trafic et la remise en état de la zone.

La cellule Technique devra prévoir en amont une rotation des équipes afin assurer la crise dans le temps et transmettre régulièrement le bilan au PCC.

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	FICHE RÉFLEXE N°6 – LOGISTIQUE	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

Au début de la crise

- Est informé de l'alerte,
- Délivre au PCC un état des moyens de la commune.

Pendant la crise :

- Met à disposition des autorités le matériel technique de la commune (ex : barrières, etc...),
- Met à disposition des autorités le ou les circuits d'alerte cartographiés de la commune et facilite leur mise en œuvre,
- Réalise les achats éventuels de prestations, de fournitures et de matériels,
- Prend connaissance des membres de la population devant être évacués,
- Recense et organise la réception des dons et leur mise à disposition,
- Exprime les besoins au PCC (ressources externes/internes : ressources humaines et moyens, compétences et ressources externes médicale et/ou psychologique, partenaires tels que Croix Rouge, ...),
- Rend compte une fois par heure minimum au PCC,
- Assure l'organisation des repas et, le cas échéant, de l'hébergement des services et volontaires présents sur le terrain,
- Organise, si nécessaire, le ravitaillement de la population évacuée,
- Active et met en œuvre le centre de rassemblement de la commune : voir fiche accueil population,
- Enregistre les entrées et sorties des sinistrés sur la main courante.

Le centre de rassemblement peut être activé dans deux cas :

- Pour héberger et mettre à l'abri des habitants sinistrés, des personnes présentes sur le territoire communal et n'étant dans aucun lieu adapté à cette fin (automobilistes de passage, cyclistes, randonneurs, baigneurs, ...),
- Pour recevoir la population en préparation d'une mesure d'évacuation.

Le centre de rassemblement de la Commune pourra être tenu par plusieurs personnes, qu'il convient de désigner (il est possible de les mobiliser au sein de la Réserve Communale de Sécurité Civile).

Fin de la crise :

- Informe les équipes techniques de la commune mobilisées de la fin de la crise,
- Assure la récupération du matériel communal mis à disposition dans le cadre de la crise,
- Participe à la réunion de débriefing présidée par le Maire.

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie II - Secteur Littoral de Sainte Lucie de Porto-Vecchio	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

Partie II : Secteur littoral de Sainte Lucie de Porto-Vecchio

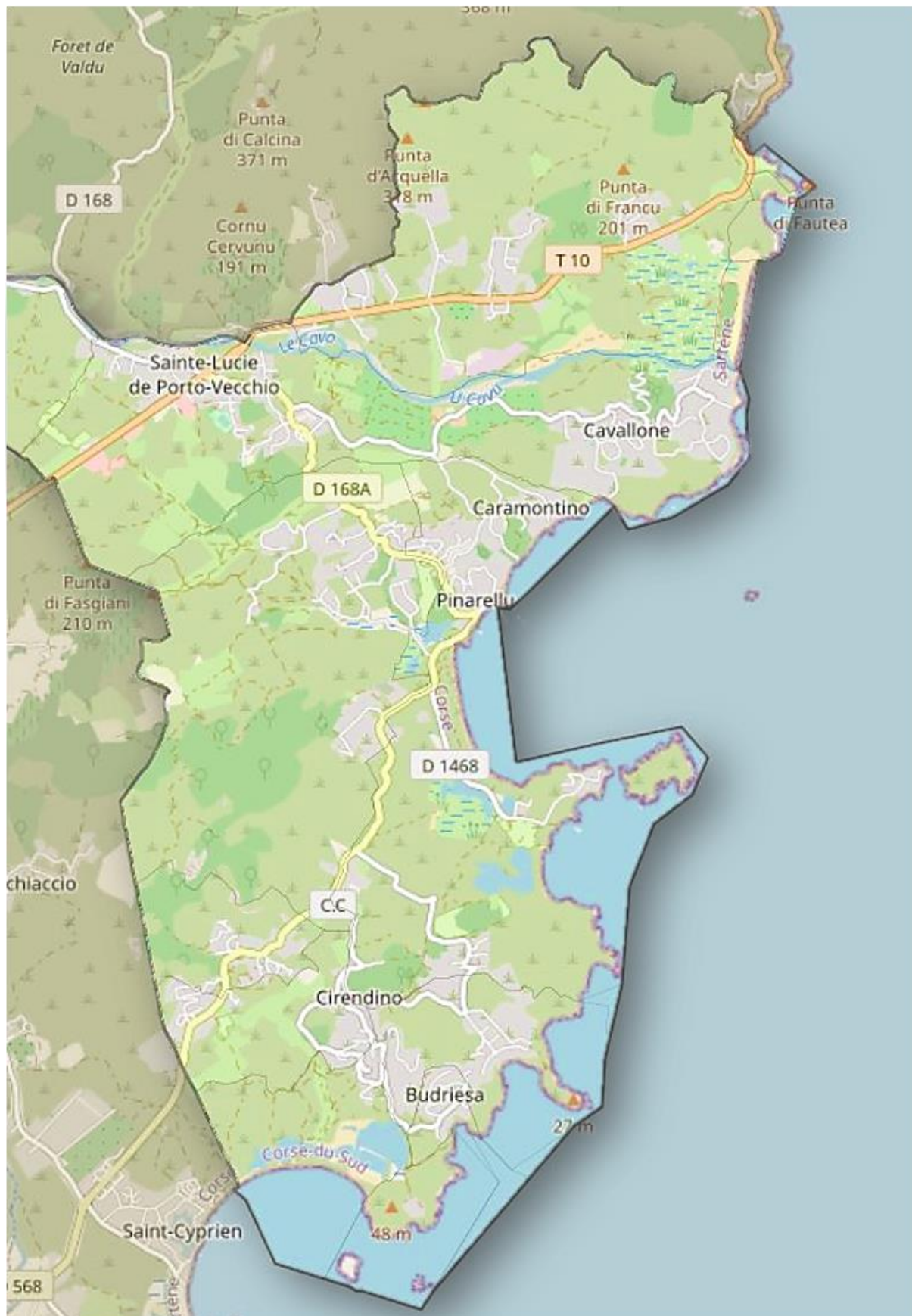


©Phillipe MASSONI

La tour de Pinareddu

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie II - Secteur Littoral de Sainte Lucie de Porto-Vecchio	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

II.1. Présentation détaillée et cartographie du secteur



Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie II - Secteur Littoral de Sainte Lucie de Porto-Vecchio	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

II.2. Identification des vulnérabilités du secteur

II.2.1 Enjeux humains

Pour rappel, la répartition géographique dans les différents hameaux du secteur littoral de Sainte Lucie de Porto-Vecchio peut s'établir globalement comme suit :

- **Secteur Littoral : 2 805 habitants** (population en vigueur au 1^{er} janvier 2024- chiffres INSEE à valider)
 - Sainte Lucie de Porto-Vecchio : 720 habitants
 - Testa : 235 habitants
 - Pinareddu : 560 habitants
 - Cirindinu/Arasu : 315 habitants
 - Taddu Russu : 550 habitants
 - Cavu-Mangia Gatta : 425 habitants

On peut estimer que la population fréquentant ce secteur de la commune en pleine période estivale multiplie par 8 le nombre d'habitants soit environ 17 000 individus. (Source INSEE - Capacité des communes en hébergement touristique 2017, recensement 2014)

Le secteur le plus sensible est celui de **Testa/ Pinareddu** qui concentre à la fois le plus grand nombre d'hébergements touristiques de masse ainsi que la grande majorité des activités économiques et touristiques liées à la restauration, la baignade en mer, le nautisme...


Un autre point sensible se trouve dans le secteur de **Taddu Russu** et de la **Vallée du Cavu** lié aux activités économiques et de loisirs du site : baignade en rivière, accrobranche, circuits randonnées, établissements de restauration...

Le risque est d'autant plus important que les voies d'accès sont inadaptées à l'évacuation de masse. De plus, l'ensemble de la vallée se situe en zone blanche.



Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie II - Secteur Littoral de Sainte Lucie de Porto-Vecchio	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

Population nécessitant une attention particulière

Personnes avec permis B et véhicule

Nom	Adresse	 / 	Personne à prévenir	Obs.
B.	Données personnelles non communicables			
C.				
F.				

Personnes isolées et/ou sans moyens de locomotion ou bénéficiaires de soins

Nom	Adresse	 / 	Personne à prévenir	Obs.
A.	Données personnelles non communicables			
A.				
B.				
B.				
B.				
B.				
C.				
C.				
C.				
C.				
D.				
F.				
F.				
F.				
G.				
J.				
J.				
J.				
L.				
L.				
M.				
M.				
M.				
P.				
P.				
S.				
S.				
T.				









Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie II - Secteur Littoral de Sainte Lucie de Porto-Vecchio	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

II.2.2 Enjeux matériels

Établissements sensibles (ERP)			
Désignation	Nom responsable	☎	Obs.
Groupe scolaire Jean NICOLI		☎ 04.95.71.41.53 ☎ 04.95.71.77.67	Environ 320 élèves (de 3 à 12 ans)
Structure Multi-Accueil (Crèche communale)		☎ 04.95.71.57.00	Maximum 50+7 enfants (de 3 mois à 3 ans)
Accueil de Loisirs Sans Hébergement (centre de loisirs)		☎ 04.95.71.54.15	Maximum 49 enfants (de 4 à 12 ans)
Mairie annexe Médiathèque Municipale		☎ 04.95.71.40.16 ☎ 04.95.70.21.98	Bâtiment unique : Mairie Annexe de Sainte Lucie de Porto-Vecchio
Maison de la Jeunesse et de la Culture (MJC) - Casa pà Tutti			
Gymnase			
Mille Clubs			
CCAS		☎ 04.95.71.45.58	
Halle couverte-boulodrome	Mairie Annexe de Sainte Lucie de Porto-Vecchio	☎ 04.95.71.40.16	
Stade municipal			
Espace Médical	Mairie Annexe de Sainte Lucie de Porto-Vecchio	☎ 04.95.71.40.16	Regroupement de professionnels médicaux
Office Municipal de Tourisme		☎ 04.95.71.48.79	
La Poste		☎ 04.95.71.49.80	Située en zone inondable par ruissellement
Hébergements touristiques et de loisirs			Voir liste en annexe IV.2, p.78
Commerces et activités touristiques sensibles			Voir liste en annexe IV.3, p.91.

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie II - Secteur Littoral de Sainte Lucie de Porto-Vecchio	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

Autres vulnérabilités

Désignation	Adresse	Nom du responsable  	Obs.
Station Essence VITO	RT 10 - Direction Porto Vecchio (côté droit)	Sarl BRADESI  04.95.71.40.09	
Station Essence VITO	RT 10 - Direction Porto Vecchio (côté gauche)	Sarl BRADESI  04.95.71.40.09	
Station d'épuration de Sainte Lucie	RT 10 - Direction Bastia	SIVOM du Cavu  04.95.71.77.68	
Déchèterie-Recyclerie SYVADEC	RT 10 - Direction Bastia Lieu-dit Giunchiccia	 06.86.37.81.78	
Zone de stockage de compost Sud Corse Compost	RT 10 - Direction Bastia	CESARINI Cathy  06.82.49.79.68	
Centrale EDF	Fiorino		
Cuve de carburant Mise à l'eau	Pinareddu	Mairie annexe :  04.95.71.40.16	

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie II - Secteur Littoral de Sainte Lucie de Porto-Vecchio	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

II.3. Gestion de crise pour Sainte Lucie de Porto-Vecchio

II.3.1 Le Poste de Commandement Communal (PCC)

➤ Secteur Littoral de Sainte Lucie de Porto-Vecchio : POSTE PRINCIPAL

Localisation : Mairie Annexe de Sainte Lucie de Porto-Vecchio - Salle du Conseil Municipal

☎ 04.95.71.40.16.

@ mairie.santalucia@zonza.corsica

Le PCC est une salle spécifique dédiée à la gestion de crise.

On y retrouve un minimum d'équipements indispensables de communication dont l'état de fonctionnement doit être vérifié régulièrement.

Durant la phase d'urgence, les missions de sauvegarde communale s'inscrivent dans une action rapide, en coordination avec les services de secours.

A Sainte Lucie de Porto-Vecchio, le PCC peut compter sur le soutien des services publics de sécurité et de secours présents sur la commune pour l'aider dans la gestion de la crise et l'organisation des secours.

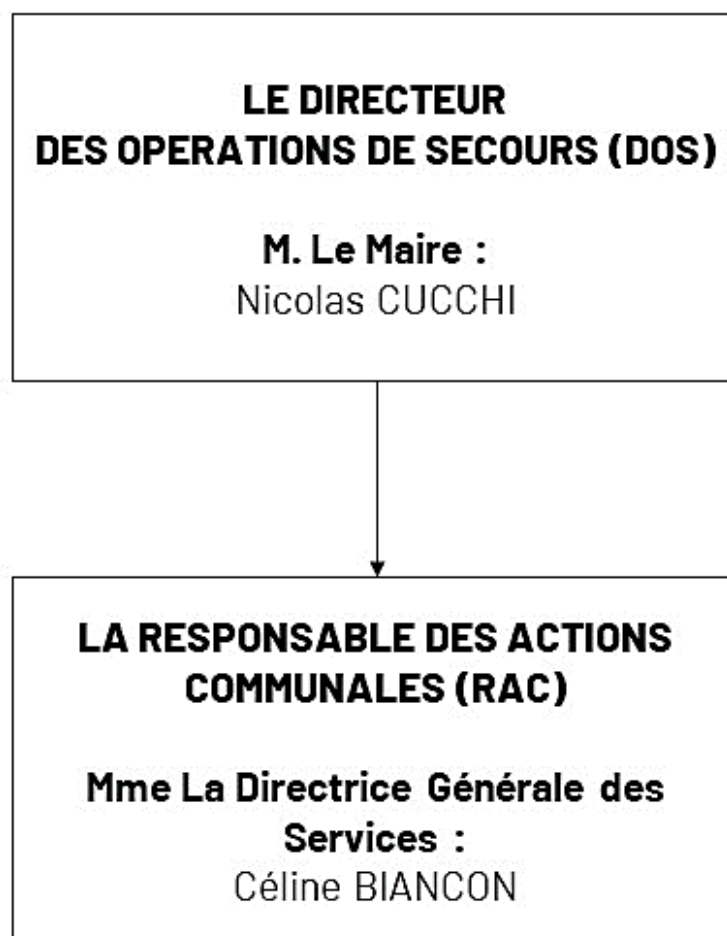
Services existants sur la commune			
Structures	Domaine d'intervention	☎	Observations
Centre de Première Intervention, Sapeurs-Pompiers	Secours aux personnes - Lutte contre le feu	☎ 04.95.71.46.18	
Gendarmerie Nationale	Sécurité publique - Sécurité routière	☎ 04.95.71.47.17	

Équipements de la salle du PCC

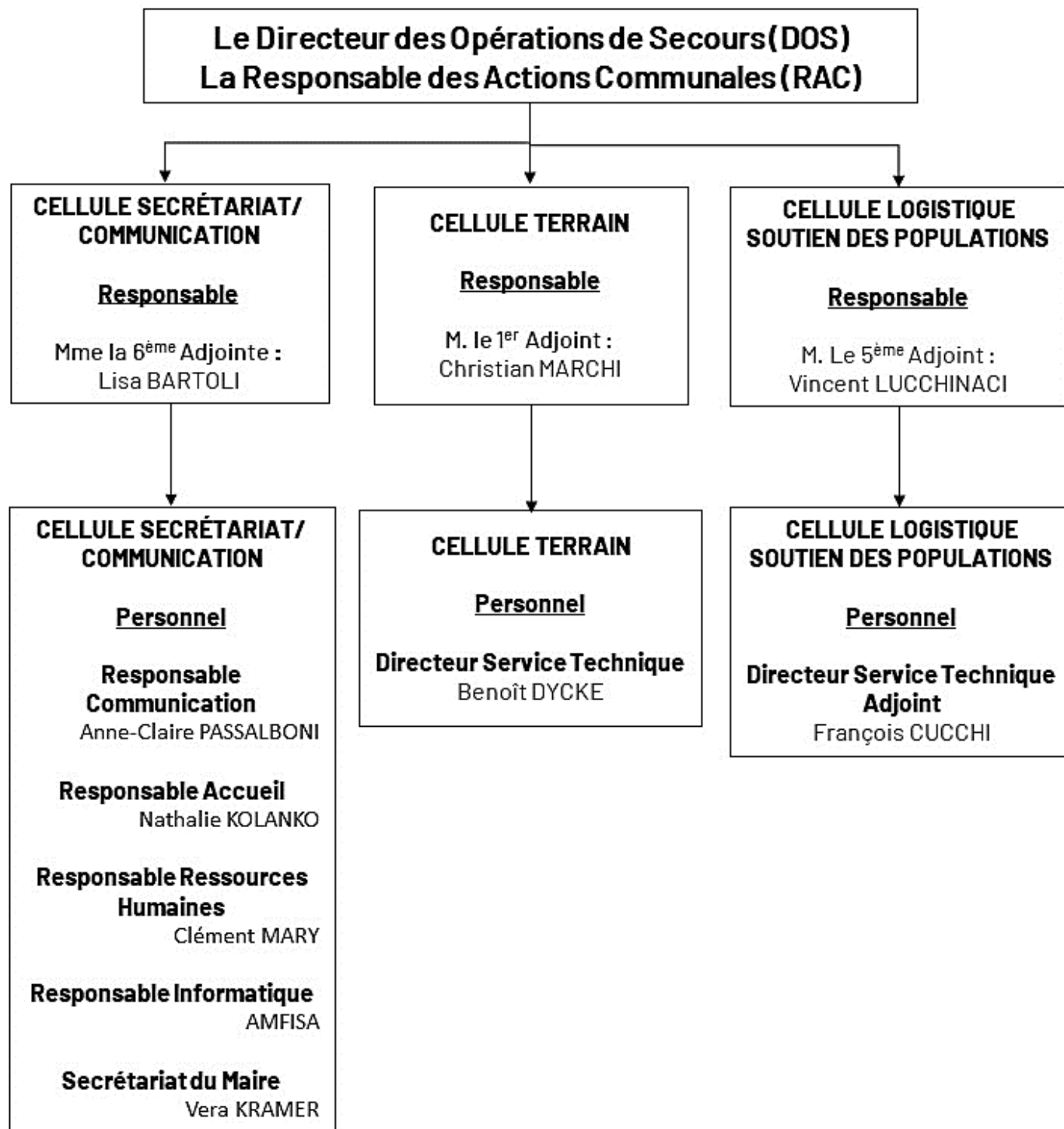
Type d'équipement	Quantité	Type d'équipement	Quantité
Lignes téléphoniques extérieures		Ordinateurs	19
Accès internet - Wifi	Oui	Vidéoprojecteur	1
Photocopieurs -scanners	3		
Téléviseur	2		

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie II - Secteur Littoral de Sainte Lucie de Porto-Vecchio	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

II.3.2 Les membres du PCC



Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie II - Secteur Littoral de Sainte-Lucie de Porto-Vecchio	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024



Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie II - Secteur Littoral de Sainte Lucie de Porto-Vecchio	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

II.3.3 L'alerte à la population

L'objectif de l'alerte est de prévenir tant les intervenants communaux que la population d'un phénomène dangereux et menaçant.

Une fois la cellule de crise activée et le PCC constitué, il convient d'alerter le plus rapidement possible la population du risque majeur qui menace la commune pour adopter les bons comportements.

Qui fait l'alerte ?	
Heures et jours ouvrables	Hors heures et jours ouvrables
Personne référente : Véra KRAMER	Personne référente : Benoît DYCKE
Suppléante : Nathalie KOLANKO	Suppléant : François CUCCHI

Quand alerter ?
L'alerte doit être déclenchée lorsque le danger est avéré et imminent.
C'est le maire qui prend la décision d'alerter ou non en fonction des éléments qu'il a à sa disposition pour évaluer la situation.

Qui alerter ?
La population entière doit être alertée, si la menace concerne l'ensemble du territoire communal (séisme, canicule...).
Une partie de la population seulement peut être alertée si la menace ne concerne pas l'ensemble du territoire communal (zones inondables, établissements scolaires, campings...).

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie II - Secteur Littoral de Sainte Lucie de Porto-Vecchio	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

Alerte générale

Moyens	Qui	Obs.
Sirène d'Alerte et d'Information à la Population (SAIP)	Centre de Première Intervention, sapeurs-pompiers de Sainte Lucie ☎ 04.95.71.46.18	Centre du village
Application Info Flash	Personne référente : Anne-Claire PASSALBONI	
Véhicules avec haut-parleur	Personne référente : Benoît DYCKE	
Appels téléphoniques ciblés	Personne référente : Véra KRAMER	
Réseaux sociaux Site internet de la commune	Personne référente : Anne-Claire PASSALBONI	

Alerte générale (interlocuteurs)

Compétences	Conseiller(ère) municipal(e) référent(e)
1 ^{er} adjoint, Transport	M. Christian MARCHI
Montagne	M. Patrick QUILICI
Voirie	M. Vincent LUCCHINACCI
Communication publique et Urbanisme	Mme Lisa BARTOLI
Affaires Sociales	Mme Mathilde FEDI
Logement	Mme Emmanuelle ORABONA
Monde des Associations	Mme Christelle PRIETTO
Tourisme	M. Jean-Sébastien GIUDICELLI
Maritime	Mme Marina MILLET

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie II - Secteur Littoral de Sainte Lucie de Porto-Vecchio	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

Alerte sectorielle		
Personne relais : Données personnelles non communicables	Secteur de Cirindinu	Liste de contact
Personne relais : Données personnelles non communicables	Secteur de Pinareddu	Liste de contact
Personne relais : Données personnelles non communicables	Secteur de Taddu Russu	Liste de contact









II.3.4 Soutien des populations : lieux réquisitionnables

- La mise en place du ou des centres d'accueil et de regroupement est gérée par le responsable logistique (fiche réflexe n° 6)



Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie II - Secteur Littoral de Sainte Lucie de Porto-Vecchio	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

Lieux réquisitionnables pour la logistique, le rassemblement et/ou l'hébergement des sinistrés

Détenus par la commune

Désignation	Nom responsable  / 	Surface / Capacité	Équipements
Gymnase		1 300 m ²	Vestiaires Sanitaires
Local communal Maison des jeunes et de la Culture - Casa pà Tutti	Mairie  04.95.71.40.16, en lien avec l'Association MJC  07.56.22.54.91	800 m ²	Sanitaires
Groupe scolaire de Sainte Lucie		2 500 m ²	Sanitaires - Cuisine
Stade Municipal		200 m ²	Salle de réunion Vestiaires Sanitaires - Douches
CCAS	 04.95.71.45.58	250 m ²	Salle de réunion Vestiaires Sanitaires
Mille Clubs		600 m ²	Sanitaires
Structure Multi-Accueil (Crèche communale)	 04.95.71.57.00	1 600 m ²	Sanitaires - Cuisine
Accueil de Loisirs Sans Hébergement (au groupe scolaire)	 04.95.71.54.15	200 m ²	Sanitaires
Espace Médical	Mairie annexe  04.95.71.40.16		Sanitaires Matériel médical

Détenus par des particuliers

Désignation	Nom responsable  / 	Surface / Capacité	Équipements
Hôtels/Restaurants			Voir Annexes IV.2 p.81 et IV.3 p.94

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie II - Secteur Littoral de Sainte Lucie de Porto-Vecchio	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

II.3.5 Les moyens humains

Personnels ressources de la commune			
Spécialité	Nom	☎ / 📱	Obs.
Atelier/Mécanique	Données personnelles non communicables		
Voirie			
Mouillages			
Electricité			
Plomberie			
Espaces verts			

Personnes parlant une langue étrangère / interprétariat

Langue	Nom	Adresse	☎ 📱
Anglais, Allemand, Italien	Personnel de l'Office de Tourisme	Mairie annexe de Sainte Lucie	☎ 04.95.71.48.99

Responsables d'associations majeures et personnes ressources

Type d'association	Nom	Adresse	☎ 📱
ADMR Ste Lucie	Mme Chrystel DE PERETTI		☎ 04.95.22.29.71 📱 06.22.74.94.08
CCAS		Hameau de Taddu Russu Sainte Lucie de Porto Vecchio	☎ 04.95.71.54.15
MJC - Casa pà Tutti		Village - Sainte Lucie de Porto Vecchio	📱 07.56.22.54.91
Les Restos du Cœur Extrême Sud (itinérant)	Mme Monique FANI	Hameau de Taddu Russu Sainte Lucie de Porto Vecchio	📱 06.33.44.49.46
A Punta Bunifazinca	M. Jean-José CORONA	Fiorinu	
Secourisme Extrême Sud		Ferrulaghjolu - Sainte Lucie de Porto Vecchio	📱 06.36.59.91.68
Les Restos du Cœur Porto Vecchio		Centre d'activités : Rue Lucien Valli	☎ 04.95.20.44.86 (de 9h à 16h)
Secours Catholique Porto Vecchio		Avenue du Maréchal Leclerc	📱 06.84.93.66.51

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie II - Secteur Littoral de Sainte Lucie de Porto-Vecchio	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

Professions médicales sur la commune

Domaine de compétence	Adresse d'exercice	☎ / 📞	Obs.
Cabinet médical - Casa Medicali	Village - Sainte Lucie de Porto-Vecchio	☎ 04.95.71.00.09	Médecine générale 4 médecins
Cabinet médical	RT 10 - Sainte Lucie de Porto-Vecchio	☎ 04.95.24.93.76	Médecine générale 4 médecins
Cabinet dentaire	Village - Sainte Lucie de Porto-Vecchio	☎ 04.95.71.56.17	3 chirurgiens-dentistes
Cardiologue	RT 10 - Espace Poggiarelli	📞 06.40.90.91.21	Dr Daniels Cathy
Podologue	RT 10 - Espace Poggiarelli	📞 06.34.45.09.17	Dr Houari Camila
Nutritionniste	RT 10 - Espace Poggiarelli	📞 06.85.19.26.53	Dr Quattrochi Léandre
Sage-Femme	RT 10 - Espace Poggiarelli	📞 06.68.89.58.07	Mme Vuillet Anna
Pharmacie	Village - Sainte Lucie de Porto-Vecchio	☎ 04.95.71.41.40	
Infirmier(ères) libérales	Sainte Lucie de Porto-Vecchio	Mme Frédérique AVRIL ☎ 04.95.72.15.94 Mme Florence BATTESTI ☎ 04.95.71.47.38 Mme Morgane CASTELLI 📞 06.25.91.04.59 Mme Corinne DELACRE 📞 06.07.79.36.04 Mme Corinne DUBOIS 📞 06.45.44.46.48 Mme Carole FAVRAU 📞 06.30.04.55.06 M. Jean-Claude GOMIS ☎ 04.95.71.45.80 Mme Caroline METRAL 📞 06.72.69.17.46 M. Ludovic MICHEL ☎ 04.95.71.47.38 Mme Fabienne PELLE 📞 06.21.71.60.77 M. Gilles André PETITE 📞 06.74.76.98.78 Mme Faustine PROFIZI 📞 06.27.02.08.19 Mme Sylvie RAULT ANDRE 📞 06.42.38.17.19 Mme Saveria ROSSI 📞 06.20.21.13.57 M. Jean SPIGA 📞 06.85.91.29.51	

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie II - Secteur Littoral de Sainte Lucie de Porto-Vecchio	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

Masseurs-kinésithérapeutes	Sainte Lucie de Porto-Vecchio	Mme Sandrine DANIEL 📞 06.48.92.97.03 Mme Elise DETTORI 📞 06.72.65.38.32 M. Arnaud GYORS 📞 06.71.95.14.87 M. André JUILLET 📞 06.10.27.81.63 M. Damien PLOYART 📞 06.76.42.68.89 Mme Clara PREZMAN 📞 06.07.88.31.96 M. David RIMLINGER 📞 06.32.01.00.65 Mme Ana Isabel MARIN SANCHEZ 📞 07.68.59.86.72 Mme Marjorie THOMAS 📞 06.59.35.72.25 M. Tanguy RUCHE 📞 07.37.89.98.15	
Ostéopathes	Village - Sainte Lucie de Porto-Vecchio	Mme Eva GIANNI 📞 06.15.31.36.98 M. Jérôme AGOSTINI 📞 06.16.95.49.84	
Ergothérapeute	RT 10 - Espace Poggiarelli	📞 06 47 12 67 25 📞 06 38 74 60 81	Mme Carette Elise

Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC)





Prénom - Nom	Adresse	📞
M. Vincent LUCCHINACCI (Adjoint)		

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie II - Secteur Littoral de Sainte Lucie de Porto-Vecchio	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

II.3.6 Les moyens matériels

Véhicules

Détenus par la commune

Type de véhicule	Immatriculation	Places	Adresse de remisage	 /  Chauffeurs	Obs.
Renault Clio (Idd)	FR-482-XD	5	Mairie annexe :  04.95.71.40.16		Office Municipal de Tourisme
Utilitaire Renault Express (Idd)	FZ-895-GN	2	Mairie annexe :  04.95.71.40.16		Service technique
Iveco Daily nacelle	1466-GR-2A	2	Atelier Municipal		Bâtiments, éclairage public
Utilitaire Kangoo	AD-673-BP	2	Atelier Municipal		Espaces verts, voirie
Utilitaire Kangoo	AC-175-WT	2	Atelier Municipal		Espaces verts, voirie
Utilitaire Kangoo	AC-734-QH	2	Atelier Municipal		Espaces verts, voirie
4X4 Nissan Navara	AC-904-AD		Atelier Municipal		Espaces verts, voirie
Fourgon Peugeot Partner	5979-GM-2A	2	Atelier Municipal		Bâtiments, éclairage public
Utilitaire Volkswagen	GK-182-GH				Espaces verts, voirie
Utilitaire Peugeot	EK-392-KY				Voirie, éclairage
Utilitaire Volkswagen	GM-059-KM				Espaces verts, voirie
Iveco camion benne + broyeur	DL-934-YG	3	Atelier Municipal		Espaces verts, voirie
Iveco	FA-808-EN				Espaces Verts
Camion Maxity	AC-001-MV		Atelier Municipal		Espaces verts
Camion Renault	GK-409-GE				
Utilitaire Mercedes Vito	CV-295-FR		Atelier Municipal		Bâtiments

Renault camion benne	WW-871-ZX	3	Atelier Municipal		Poids-lourd, espaces verts, voirie
Car Iveco	AC-733-LS	23	Atelier Municipal		Transport scolaire
Car Iveco	AD-861-FR	23	Atelier Municipal		Transport scolaire
Minibus Volkswagen	GN-677-YP				
Tracteur plage New Holland	351-GL-2A		Atelier Municipal		Espaces verts, voirie, nettoyage plage
Tractopelle New Holland	NCHH01751		Atelier Municipal		Sainte Lucie de Porto Vecchio (pour engins de chantier)
Remorque Nugent Trailers (pour engins de chantier)	DW-816-HB		Atelier Municipal		Sainte Lucie
Remorque CBS	7855-GJ-2A		Atelier Municipal		Sainte Lucie
Remorque CBS (pour engins de chantier)	CM-023-CZ		Atelier Municipal		Sainte Lucie,
Remorque CBS (pour bateaux)	GH-299-SW				Sainte Lucie
SYM. - MGA302 Moto	GF-455-LG				ASVP
Tracteur New Holland	CW-366-ET				Espaces verts, voirie
Tracteur + épareuse New Holland	HJ5040505				Espaces verts, voirie
Rousseau	T4ABK17L522				
JCB	2227935				
Land Rover	4670-GA-2A	5			RCSC
Iveco utilitaire	DZ-208-WL				Equipe marine
Bateau Lomac 760 In. Club	AJ938372	3			Mouillage Sainte Lucie de Porto Vecchio
Barge					Mouillage Sainte Lucie de Porto Vecchio

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie II - Secteur Littoral de Sainte Lucie de Porto-Vecchio	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

Détenus par des particuliers

Type de véhicule	Adresse de remisage	☎ / 📱 Responsable / Propriétaire	Obs.
Bus - Transports de groupe - Taxi	Village - SAINTE LUCIE DE PORTO-VECCHIO	Transports BRADESI ☎ 04 95 10 34 05	Avec chauffeurs
Engins Travaux Publics	SAINTE LUCIE DE PORTO-VECCHIO	EURL DTP : ☎ 04 95 10 77 89 SARL BORSELLI TP : 📱 06.27.06.14.29 SARL T. MATTEI : ☎ 04 95 71 53 21	
Ambulances	PORTO-VECCHIO	<u>Ambulances Caducée</u> : ☎ 04.95.70.13.96 Chemin de Tenda https://ambulances-taxis-portovecchio.fr/contact/ <u>Ambulances Porto-Vecchiaises</u> : Route de Murateddu - ☎ 04.95.70.13.18	
	SOLENZARA	Ambulances Kalliste : ☎ 04.95.57.44.80	

Matériels divers

Détenus par la commune

Type de matériel	Nbre	Localisation	☎ / 📱 Responsable	Obs.
Défibrillateur Automatisé Externe	1	Rez-de-chaussée de la mairie (hall)	Mairie ☎ 04.95.71.40.16	

Détenus par des particuliers

Type de matériel	Nbre	Localisation	☎ / 📱 Responsable	Obs.
Défibrillateur Automatisé Externe	1	Salle de fitness l'Orange Bleue	☎ 04.20.20.49.19	Accès dépendant des horaires d'ouverture
	1	Magasin Super U	☎ 04.95.53.40.15	

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie III - Secteur Montagne de Zona	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

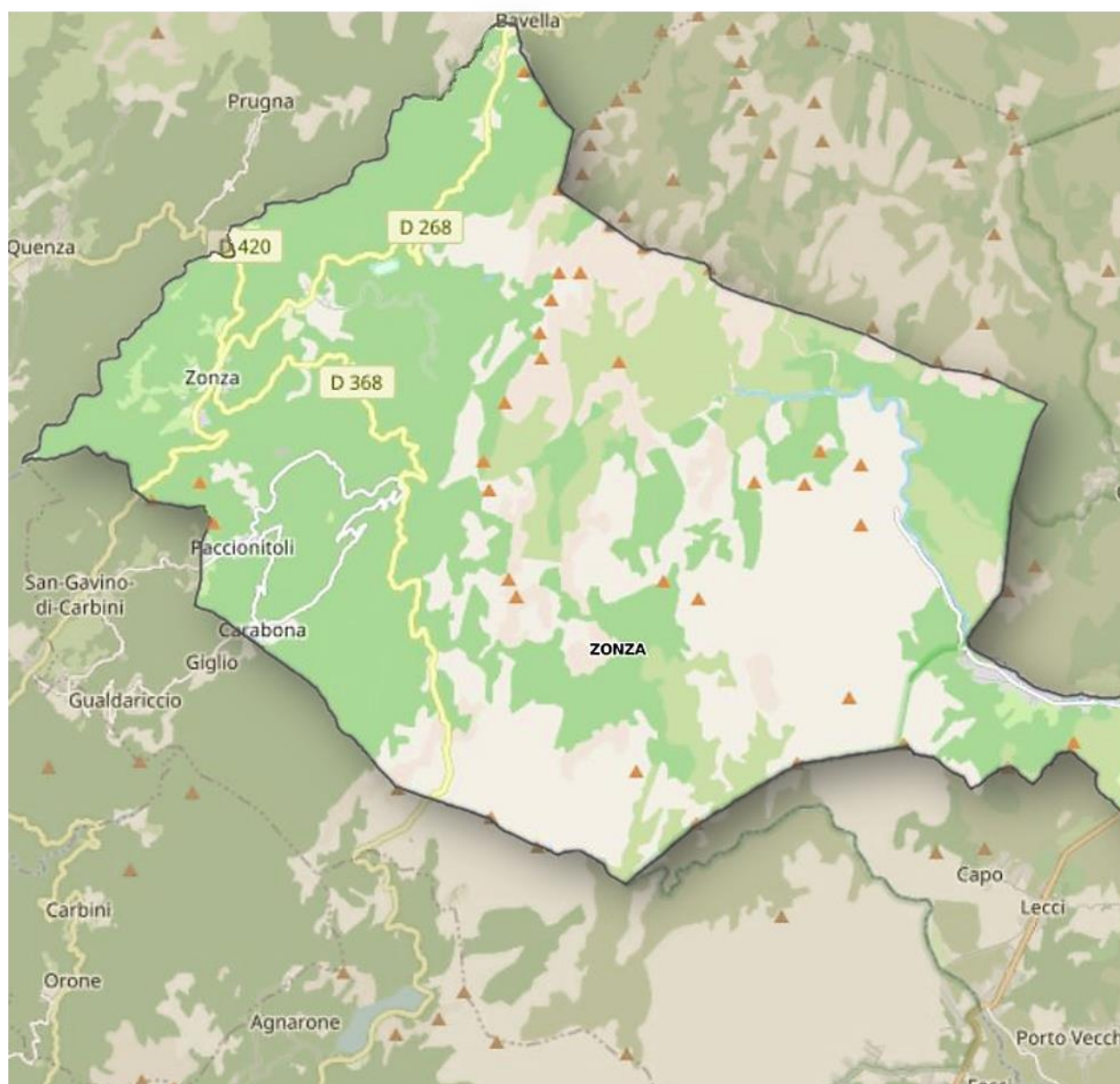
Partie III : Secteur montagne de Zona



Zona et les Aiguilles de Bavedda

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie III - Secteur Montagne de Monza	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

III.1. Présentation détaillée et cartographie du secteur



Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie III - Secteur Montagne de Zonza	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

III.2. Identification des vulnérabilités du secteur

Pour rappel, la répartition géographique dans les différents hameaux du secteur montagne de Zonza peut s'établir globalement comme suit :

- **Secteur Montagne : 295 habitants** (*population en vigueur au 1^{er} janvier 2024- chiffres INSEE à valider*)
 - Zonza : 245 habitants
 - Pacciunittuli : 35 habitants
 - Carabona : 15 habitants

On peut estimer que la population fréquentant ce secteur de la commune en pleine période estivale multiplie par 8 le nombre d'habitants soit environ 2 500 individus. (*Source INSEE- Capacités des communes en hébergement touristique 2017, recensement 2014*)

Le secteur le plus sensible est celui de **Zonza village et l'hippodrome de Viseu** qui concentre à la fois le plus grand nombre d'hébergements touristiques ainsi que la grande majorité des activités économiques et touristiques liées à la restauration, la randonnée en montagne...

La **forêt communale de Zonza** constitue le second secteur le plus à risque, en particulier pour le feu, en raison de sa forte fréquentation, principalement estivale. Elle abrite de nombreuses activités de randonnées et de loisirs : accrobranches, randonnées pédestres, quad, vélo, VTT...





Le secteur de **Bavedda**, lieu hautement touristique, représente aussi une zone potentiellement vulnérable en raison de sa fréquentation et de ses nombreuses activités économiques et de loisirs : accrobranches, circuits de randonnées, établissements de restauration...

Pour l'ensemble de ce territoire de montagne, le risque est d'autant plus important que les voies d'accès sont inadaptées à l'évacuation de masse.

De plus, dans cette zone mal ou pas couverte par les réseaux de télécommunications, la transmission des informations et les communications peuvent parfois être perturbées.

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie III - Secteur Montagne de Zonza	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

III.2.1 Enjeux humains

Population nécessitant une attention particulière				
Personnes avec permis B et véhicule				
Nom	Adresse	 / 	Personne à prévenir	Obs.
A.	Données personnelles non communicables			
B.				
C.				
D.				
G.				
G.				
G.				
P.				
T.				
Personnes isolées et/ou sans moyens de locomotion				
Nom	Adresse	 / 	Personne à prévenir	Obs.
A.	Données personnelles non communicables			
C.				
C.				
F.				
G.				
G.				
G.				
G.				
G.				
G.				
G.				
G.				
L.				
P.				
P.				
Q.				
S.				
T.				

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie III - Secteur Montagne de Monza	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

III.2.2 Enjeux matériels

Établissements sensibles (ERP)			
Désignation	Nom responsable	☎	Obs.
Ecole Élémentaire de Monza		☎ 04.95.78.67.47	Environ 25 élèves (de 3 à 12 ans)
Hippodrome de Viseu	Mairie de Monza	☎ 04.95.78.66.87	Lors des courses estivales, peut accueillir jusqu'à 1 000 personnes
Camping Municipal	Mairie de Monza	☎ 04.95.78.66.87	
Espace communal - Boulodrome	Mairie de Monza	☎ 04.95.78.66.87	
Mairie Bibliothèque Municipale		☎ 04.95.78.00.57	Bâtiment unique : Mairie de Monza ☎ 04.95.78.66.87
Musée de la Résistance (communal) - Point informations intercommunal Alta Rocca		☎ 04.95.78.56.33	Uniquement en période estivale (avril - octobre)
Hébergements touristiques et de loisirs			Voir liste en annexe IV.4 p.102.
Commerces et activités touristiques sensibles			Voir liste en annexe IV.5 p.104
La Poste		☎ 04.95.78.67.67	Bâtiment attenant à la Mairie

Autres vulnérabilités			
Désignation	Adresse	Nom du responsable ☎ / 📱	Obs.
Station d'épuration	Natalino - ZONZA	Société Multi Services MUSE	

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie III - Secteur Montagne de Zonza	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

III.3. Gestion de crise pour le secteur de Zonza

III.3.1 Le Poste de Commandement Communal (PCC)

➤ **Secteur Montagne de Zonza : POSTE SECONDAIRE**

Localisation : Mairie de Zonza - Salle du Conseil Municipal

☎ 04.95.78.66.87.

💻 04.95.78.66.25.

@ mairie@zonza.corsica

Le PCC est une salle spécifique dédiée à la gestion de crise.

On y retrouve un minimum d'équipements indispensables de communication dont l'état de fonctionnement doit être vérifié régulièrement.

Durant la phase d'urgence, les missions de sauvegarde communale s'inscrivent dans une action rapide, en coordination avec les services de secours.

A Zonza, le PCC peut compter sur le soutien des services publics de secours présents sur la commune pour l'aider dans la gestion de la crise et l'organisation des secours.

Services existants sur la commune			
Structures	Domaine d'intervention	☎	Observations
Centre de Première Intervention, Sapeurs-Pompiers	Secours aux personnes - Lutte contre le feu	☎ 04.95.78.69.18	
Gendarmerie Nationale de Levie	Sécurité publique - Sécurité routière	☎ 04.95.78.40.17	

Équipements de la salle du PCC		
Type d'équipement	Quantité	Observations
Lignes téléphoniques extérieures		
Accès internet - Wifi		
Photocopieurs -scanners		
Fax		
Ordinateurs		

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie III - Secteur Montagne de Monza	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

III.3.2 Les membres du PCC



Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie III - Secteur Montagne de Zonza	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024



Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie III - Secteur Montagne de Zonza	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

III.3.3 L'alerte à la population

L'objectif de l'alerte est de prévenir tant les intervenants communaux que la population d'un phénomène dangereux et menaçant.

Une fois la cellule de crise activée et le PCC constitué, il convient d'alerter le plus rapidement possible la population du risque majeur qui menace la commune pour adopter les bons comportements.

Qui fait l'alerte ?	
Heures et jours ouvrables	Hors heures et jours ouvrables
Personne référente : André ALIFANTI	Personne référente : Auguste PEREZ
Suppléante : Laurine QUILICI	Suppléant : Michael COSCIA

Quand alerter ?
L'alerte doit être déclenchée lorsque le danger est avéré et imminent.
C'est le maire qui prend la décision d'alerter ou non en fonction des éléments qu'il a à sa disposition pour évaluer la situation.

Qui alerter ?
La population entière doit être alertée, si la menace concerne l'ensemble du territoire communal (séisme, canicule...).
Une partie de la population seulement peut être alertée si la menace ne concerne pas l'ensemble du territoire communal (zones inondables, établissements scolaires, campings...).

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie III - Secteur Montagne de Zona	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

Alerte sectorielle		
Personne relais : Données personnelles non communicables	Secteur de Zona Village	Liste de contact
Personne relais : Données personnelles non communicables	Secteur de Valdo	Liste de contact
Personne relais : Données personnelles non communicables	Secteurs de Pacciunituli et Carabona	Liste de contact

III.3.4 Soutien des populations : lieux réquisitionnables

Lieux réquisitionnables pour la logistique, le rassemblement et/ou l'hébergement des sinistrés			
Détenus par la commune			
Désignation	Nom responsable	☎	Capacité / Surface
Ecole Élémentaire Communale	Patrick QUILICI	☎ 04.95.78.66.87 (mairie)	600 m ² Sanitaires
Espace communal - Boulodrome	Patrick QUILICI	☎ 04.95.78.66.87 (mairie)	200 m ² - sanitaires (WC)
Hippodrome de Viseu	Patrick QUILICI	☎ 04.95.78.66.87 (mairie)	Sanitaires Terrasse couverte 190 m ² Guichet - boxes 400 m ²
Détenus par des particuliers			
Hôtels/Restaurants			Voir Annexes p.99 et 101

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie III - Secteur Montagne de Monza	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

III.3.5 Les moyens humains

Personnels ressources de la commune




Spécialité	Nom	☎ / 📞	Obs.
Réseaux Monza	Données personnelles non communicables		
Voirie			
Divers travaux - Electricité - Plomberie - Espaces verts			

Professions médicales

Nom	Adresse	☎ 📞	Domaine de compétence
Maison médicale	Zonza Village	☎ 04.95.10.20.06	1 médecin généraliste
Maison de Santé de l'Alta Rocca	Quartier Prato - LEVIE	☎ 04.95.10.20.06	3 médecins généralistes, 1 kinésithérapeute, 1 dentiste, 1 sage-femme, 2 orthophonistes, 1 chirurgien orthopédique et traumatologique, 1 psychologue
Infirmier(ère)s	LEVIE	Mme Emmanuelle BATTESTI 📞 06.52.46.44.14 Mme Emmanuelle CAMILLERI 📞 06.12.60.39.83 Mme Célia De PERETTI 📞 06.88.26.52.39 M. Ange PEDINIELLI ☎ 04.95.78.45.78 M. Jean Philippe RICCI 📞 06.11.50.00.51	
Pharmacie	Quartier Sorba - LEVIE	☎ 04.95.78.40.04	
Marie-France LONGESTRE	SAINTE LUCIE DE TALLANO	📞 06.33.58.72.96	Kinésithérapeute

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie III - Secteur Montagne de Zona	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

Personnes parlant une langue étrangère / interprétariat

Langue	Nom	Adresse	 
Corse, Anglais, Italien	Personnel du Point Info et personnel communal	Mairie de Zona	 04.95.78.66.87





Responsables d'association

Type d'association	Nom	Adresse	 
ADMR Levie	Responsable : Mme Sandy ZANOTTI	Sorba - Levie	 04.95.22.42.51
CCAS	Mmes Marie-Antoinette FERRACCI et Muriel MARCELLESI	Village - Zona	 04.95.78.00.58
Zonza in Festa		Village - Zona	
Resto du Cœur Ghisonaccia		Ancienne école primaire - Gare	Uniquement pendant les campagnes d'hiver :  04.95.56.11.31

III.3.6 Les moyens matériels

Matériels divers



Détenus par la commune

Type de matériel	Nbre	Localisation	 / 	Obs.
Défibrillateur Automatisé Externe	1	Musée de la Résistance	Mairie  04.95.78.66.87 Point Info  04.95.78.56.33	


Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie III - Secteur Montagne de Zonza	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

Véhicules

Détenus par la commune

Type de véhicule	Immatriculation	Nbre de places	Adresse de remisage	 /  Chauffeurs	Obs.
Peugeot Partner	AC-783-QX				
Polo Volkswagen	GE-480-LT	5			Service administratif
Utilitaire Dacia Logan Pick up	AC-753-PM		Atelier Municipal		Bâtiments
Fourgon Iveco Daily	197-FL 2A-				
Fourgon Renault Master	7542-GD-2A				
Utilitaire Renault	FM-546-DA				Voirie
Utilitaire Renault	GA-777-ZG				Voirie
Balayeuse Scarab	5825-GK-2A		Atelier Municipal		Voirie
Remorque BW	DL-097-FR		Atelier Municipal		Pour minipelle

Détenus par des particuliers

Type de véhicule	Immatriculation	Nbre de places	Adresse de remisage	 /  Chauffeurs	Obs
Ambulances RICCI			Quartier Biancona LEVIE	 04.95.78.40.24	
Ambulances GULLI			SARI SOLENZARA	 04.95.57.44.80	

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie IV - Annexes	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

Partie IV : Annexes

IV.1. : Annuaire de crise

Services de l'état

Préfecture de la Corse-du-Sud : DREAL, DIRECCTE, DDTM, DDSCPP, ARS...	04.95.11.12.13
---	----------------

Services de secours

CODIS	04.95.29.18.18 - 112
SAMU	15 OU 112
CROSS MED EN CORSE	04.95.20.13.63 - 196
SNSM AJACCIO	06.03.35.75.90
SNSM BONIFACIO	06.31.31.04.80

Collectivités locales

PC ROUTES et PC NEIGE	04.95.46.17.12
-----------------------	----------------

Santé

Agence Régionale de Santé de Corse	04.95.51.98.98
C.H. AJACCIO	04.95.29.90.90
Urgences C.H. AJACCIO	04.95.29.91.49
C.H. CASTELLUCCIU	04.95.29.36.36
HOPITAL DE BONIFACIO	04.95.73.95.73
HOPITAL DE SARTENE	04.95.77.95.00
CLINIQUE DE L'OSPEDALE	04.95.73.80.00

Grands opérateurs

EDF DEPANNAGE	09.72.67.50.20
KYRNOLIA AJACCIO	09.69.39.00.19
KYRNOLIA PORTO-VECCHIO	04.95.70.93.33
METEO France	09.95.10.24.67 (6h-18h)
DIRECTION DE LA SECURITE DE L'AVIATION CIVILE (DSAC)	04.42.33.75.11
EQUARRI'CORSE	06.26.70.78.29 04.95.56.06.03



Transports

Capitainerie Port de Commerce AJACCIO	04.95.21.68.34
Capitainerie Port de Commerce PORTO-VECCHIO	04.95.10.29.98 06.84.62.25.55
Capitainerie Port de Commerce PROPRIANO	04.95.28.37.79
Chemins de Fer de la Corse	04.95.32.80.60
Aéroport d'AJACCIO	04.95.23.56.56
Aéroport de FIGARI	04.95.71.10.10

Associations

CROIX ROUGE AJACCIO	04.95.21.08.28
SECOURS CATHOLIQUE AJACCIO	04.95.21.23.86
SECOURS POPULAIRE AJACCIO	04.95.20.68.96

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie IV - Annexes	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

Membres du conseil municipal			
Nom			Domicile
M. Nicolas CUCCHI – Maire			Sainte Lucie de Porto Vecchio
M. Christian MARCHI – 1 ^{er} adjoint			Sainte Lucie de Porto Vecchio
Mme Emmanuelle ORABONA – 2 ^e adjointe			Sainte Lucie de Porto Vecchio
M. Patrick QUILICI – 3 ^e adjoint			Zonza
Mme Marie-Thérèse BARANOVSKY – 4 ^e adjointe			Zonza
M. Vincent LUCCHINACCI – 5 ^e adjoint			Sainte Lucie de Porto Vecchio
Mme Lisa BARTOLI – 6 ^e adjointe			Sainte Lucie de Porto Vecchio
M. Paul-André COLOMBANI			Sainte Lucie de Porto Vecchio
Mme Mathilde FEDI			Zonza
M. Jean-Sébastien GIUDICELLI			Sainte Lucie de Porto Vecchio
M. Antoine MUZY			Sainte Lucie de Porto Vecchio
Mme Marina MILLET			Sainte Lucie de Porto Vecchio
M. Dominique PIETRI			Zonza
Mme Christelle PRIETTO			Sainte Lucie de Porto Vecchio
M. Francis GIANNI			Sainte Lucie de Porto Vecchio
Mme Danielle PELLEGRINI			Zonza
M. Christian PIU			Sainte Lucie de Porto Vecchio
Mme Jeanine MAESTRATI			Sainte Lucie de Porto Vecchio
Mme Dominique GERONIMI			
M. Antoine CARLI			
Mme Elise BARLAM			
M. Jacky BARTOLI			
Mme Vanina VAN CAUWELAERT			

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie IV - Annexes	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

Autres Autorités secteur Plage








Qualité	Nom	☎ / 📞	Obs.
Maire commune de LECCI	M. Don Georges GIANNI	☎ Mairie : 04.95.71.43.43 📞	@ mairie.lecci@wanadoo.fr
Maire commune de CONCA	M. François-Antoine MOSCONI	☎ Mairie : 04.95.71.41.68 📞	@ mairie.conca@wanadoo.fr
Maire commune de SARI-SOLENZARA	M. Jean-Toussaint TOMA	☎ Mairie : 04.95.57.40.05 📞	@ mairiedesolenzara@wanadoo.fr
Maire commune de PORTO-VECCHIO	M. Jean-Christophe ANGELINI	☎ Mairie : 04.95.70.95.30 📞	@ contact@porto-vecchio.fr
Président et directeur du Sivom du Cavu (eau potable - assainissement du secteur littoral)	M. Nicolas CUCCHI - Maire de ZONZA M. Hugo COLONNA D'ISTRIA	☎ Siège : Mairie annexe de Sainte Lucie de Porto-Vecchio : 04.95.71.40.16 ☎ Siège SIVOM du Cavu : 04.95.71.77.68	@ colonnadistria@sivomducavo.corsica

Autres Autorités secteur Montagne









Qualité	Nom	☎ / 📞	Obs.
Maire commune de LEVIE	M. Alexandre DE LANFRANCHI	☎ Mairie : 04.95.78.00.00 📞	@ mairie@levie.fr
Maire commune de QUENZA	Mme. Roselyne BALESI	☎ Mairie : 04.95.78.62.11 📞	@ mairiedequenza@wanadoo.fr
Maire commune de SAN GAVINO DI CARBINI	M. Jean-Marie BALESI	☎ Mairie : 04.95.78.43.28 Mairie annexe : ☎ 04.95.70.59.60	@ sangavinodicarbini@orange.fr
Maire commune de CARBINI	M. Jean-Jacques NICOLAI	☎ Mairie : 04.95.78.43.65 📞	@ contact.mairie.carbini@orange.fr
Président de la Communauté de Communes de l'Alta Rocca	M. Pierre MARCELLESI	☎ Mairie : 04.95.78.47.93 📞	@ secretariat@alta-rocca.com

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie IV - Annexes	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024





Opérateurs – Intervenants locaux

Nom	 /  prof.	 /  astreinte	Obs.
Électricité : EDF	 04.95.55.77.29		
Exploitant des réseaux eau potable et assainissement	Mairie de Zonza :  04.95.78.66.87. Mairie annexe, Sainte Lucie de Porto-Vecchio :  04.95.71.40.16.		

Vétérinaires

Nom	Adresse	 / 	Obs
Cabinet vétérinaire des plages	La Croix de Lecci – LECCI	 04.95.72.25.48	1 vétérinaire Chiens, chats, NAC
Clinique vétérinaire Kallistevet	Les 4 Portes – PORTO VECCHIO	 04.95.70.13.58	4 vétérinaires Chiens, chats, NAC
Clinique vétérinaire Porto-Véto	Route de l’Ospedale – PORTO VECCHIO	 04.95.26.38.16	2 vétérinaires Chiens, chats, NAC
Clinique vétérinaire du soleil	Rond-point de Coasina – PORTO VECCHIO	 04.95.10.47.96	2 vétérinaires Chiens, chats, NAC
Clinique vétérinaire Vetovalis	Route de Sartène – PROPRIANO	 04.95.76.19.60	5 vétérinaires Chiens, chats, NAC, animaux d’élevage, chevaux
Dr Enrico MULAS	Kallistevet – PORTO VECCHIO	 06.09.68.04.96	Chevaux, bovins

Divers numéros utiles

Désignation	Nom	 /  astreinte	Obs.
Société Équarrissage	Equarri Corse 20270 AGHIONE	 06.26.70.78.29  04.95.56.06.03	@ equarricorse@hotmail.com

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie IV - Annexes	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

IV.2. Liste des hébergements touristiques de Sainte Lucie de Porto-Vecchio

HÔTELS

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel	Site	Nb de lits
Hôtel du Golfe ***	Bradesi	Frank	Village marin de Pinareddu	20144	41.682883, 9.375856	06 73 69 60 27 06 49 26 07 68	legolfe@aol.com	www.corsica-hotel-legolfe.com	60
Ito One****			95 Strada Di Caramontinu Cataro	20144	41.69008, 9.377810	09 78 49 71 39	contact@ito-one.com	www.ito-one.com	
Le Pinarello ****	Barat	Vincent	Plage de Pinareddu	20144	41.682152, 9.375092	04 95 71 44 39	contact@lepinarello.com	www.lepinarello.com	68
Hôtel & Spa les Regalia*****	Carli	Anthony	2667 Strada di Pinareddu	20144	41.686729, 9.367211	04 95 71 44 42	contact@lesregalia.com	www.lesregalia.com	
Olmuccio ***	Perret	Philippe	Testa	20144	41.699486, 9.394650	04 95 71 40 27	info@olmuccio.com	www.olmuccio.com	
U Paesolu	Carli	Jean	2690 Strada di Pinareddu	20144	41.686534, 9.367515	04 95 71 30 00	contact@upaesolu.com	www.upaesolu.com	31

HÔTELLERIE DE PLEIN AIR

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel	Site	Nb de lits
California***	Gianni	Jean-Paul	Capu di Fora - Pinareddu	20144	41.666283, 9.379971	04 95 71 49 24	bernadettegianini@wanadoo.fr californiapinareddo@gmail.com	www.camping-california-corsica.com	100 empl.
Camping Le Fautea ***	Muzy	Anthony	5120 Strada di Bastia - Fautea	20144	41.715594, 9.401878	04 95 71 41 51	yves.muzy@wanadoo.fr		100 empl.
Camping U Pinarellu***	Agostini	Jacques	2964 Strada di Pinareddu - Pinareddu	20144	41.6859887, 9.37016460	04 95 71 43 98	contact@campingupinarellu.com	www.campingupinarellu.com	184 empl.
Ranch Villata	Lebras	Marina	125 Stritta di l'ortu di puntarolu - Ferrulaghjolu	20144	41.652214, 9.348860	04 95 10 34 24 06 84 53 98 14	contact@ranchvillata.fr	www.ranchvillata.fr	7 empl.
Santa Lucia ***	Muzy	Philippe	RT 10	20144	41.696738, 9.342943	04 95 71 45 28	info@campingsantalucia.com	www.campingsantalucia.com	226 empl.
Villata**	Agostini	Liliane	Lieu-dit Villata	20144	41.6598837, 9.3761420	04 95 71 62 90 06 64 24 62 90	contact@campingvillata.fr	www.campingvillata.fr	210 empl.

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie IV - Annexes	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

RÉSIDENCES TOURISTIQUES

Enselgne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel	Site	Nb de lits
A Ruscana	Gianni	Nathalie	176 Strada di Mezu Mare	20144	41.684683, 9.377130	06 26 60 09 13	ruscana@hotmail.com	www.aruscana.com	
Alba Marina	Tassan	Mireille	Caramontinu	20144	41.686785, 9.376375	04 95 70 21 85 06 74 43 38 70	talbamarina@aol.com	www.alba-marina.com	
Casa Paterna	Maciejewski	Ouliana	2159 Strada di Pinareddu	20144	41.688935, 9.36358	04 95 71 46 02	info@casapaterna.com	www.acasapaterna.com	
Chiar di luna ****	Diluna	Eugène	2280 Stradonu di Bacca Ferrulaghjolu	20144	41.650913, 9.34578	04 95 71 28 28 06 21 72 32 69	contact@chiar-diluna.com	www.chiar-diluna.com	
Clos Rosalinda ****			Caramontinu	20144	41.68751, 9.37681	06 62 38 68 98	closrosalinda@gmail.com	www.clos-rosalinda.fr	
Coté plage	Bradesi	Olivier	Pinareddu	20144	41.68111, 9.37319	04 95 23 40 45		courtsejours.com	
Domaine de la Testa **	Exbrayat	Arnaud	Route de la Testa	20144	41.6976985, 9.3949410	04 95 71 40 56 06 58 89 95 21	domainedelatesta2a@gmail.com	www.domainedelatesta.fr	
Fium del Cavo ***	Piedboeuf	Joelle	Testa	20144	41.698649, 9.394698	04 95 71 41 21 06 20 99 00 05	info@fiumdelcavo.com	www.fiumdelcavo.com	
Gîtes de Schena	Millet	Marina	Lieu dit Foci Baca	20144	41.65843, 9.35015	06 20 01 24 24	millet@schena.fr	www.schena.fr	15
I casetti di Lavu Santu	Degortes	Pierre-Paul	Olmucciu	20144	41.699703, 9.396315	04 95 71 56 85 06 24 30 17 67 06 75 01 91 36	info@marimachja.fr	www.marimachja.fr	
Les hameaux de Taglio-Rosso / Gîte chez Jean-Yves	Giovanangeli	Jean-Yves	Taddu Russu	20144	41.70963, 9.31246	09 66 87 02 82			
Les Jardins de Ste Lucie	Podvin	Céline	Caramontinu	20144	41.690496, 9.371145	06 70 42 91 18	contact@Residence-lesjardinsdesaintelucie.com	www.Residence-lesjardinsdesaintelucie.com	
Location Pinarello	Camili	Ouliana et Mathieu	LD Mangaglia Pinareddu	20144	41.68698, 9.36907	06 76 08 15 57 06 88 03 62 26	locationpinarello020@gmail.com	www.location-pinarello.com	
Mari è Machja	Degortes	Pierre-Paul	Strada di Bastia - I Pireddi	20144	41.703332, 9.357723	04 95 71 56 85 06 75 01 91 36	info@marimachja.fr	www.marimachja.fr	
Marina di a Testa ***	Giovanni	Philippe	La Testa	20144	41.696714, 9.385432	06 10 31 66 56 04 95 71 57 79	philippe.giovanni2a@orange.fr	www.marinediateste.fr	
Marina di Fautea	Battesti	Nicolas	4100 Strada di Bastia - Mengia Gatta	20144	41.71022, 9.39285	04 95 73 21 74 06 15 19 49 77	faouzina@gmail.com	www.marinedifautea.com	
Marina di Pinarello ***			Vardiola	20144	41.693942, 9.384460		info@casedicorsica.it		190
Residence Alta Strada	SARL Libecciu	Martin Stéphanie	LD Grazzioso	20144	41.69919, 9.35348	06 70 64 26 62	steph.marti@free.fr		50

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie IV - Annexes	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

RÉSIDENCES TOURISTIQUES

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel	Site	Nb de lits
Résidence du Belvedere	Letch	Danielle	Pinareddu	20144	41.68702, 9.36805	06 20 58 32 40	sales@corsica-holiday-rentals.co.uk	www.corsica-holiday-rentals.co.uk	
Résidence L'Isula	Bormida	Agostino	Capo di Fora	20144	41.66738, 9.37910	06 17 35 83 21 0039 3386424593 it	info@residenceisula.com	www.residenceisula.com	
Résidence Odalys San Martinu **			Route de Pinareddu	20144	41.69601, 9.35641	04 95 51 05 56	sanmartinu.corsalys@orange.fr	https://ea.odalys-vacances.com/click/odalys/SmMvXkqDL6C1a502efB.otk8AvjR3CW96Ro8INP7xRCS	
Résidence San'Antonio	Nieddu	Antonio	74 Suvara Torta	20144	41.705067, 9.377312	06 10 66 18 27	residencesantantonio@hotmail.fr	www.Residencesantantonio.net	
Suara Torta	Pinna	Giovanna	328 Suvara Torta - Cavu	20144	41.704254, 9.376078				
Thalassa	Degortes	Pierre-Paul	Testa	20144	41.697327, 9.394092	04 95 71 56 85 06 24 30 17 67	info@mari-machia.fr	www.mari-machia.fr	
U Paesolu****	Carli	Jean	2690 Strada di Pinareddu	20144	41.686534, 9.367515	04 95 71 30 00	contact@upaesolu.com	www.upaesolu.com	
Via Mare ****	Meoni	Angèle	LD Focce-Bacca	20144	41.657036, 9.348896	04 95 56 06 16 04 95 76 35 07 06 21 73 10 99	urbamar@orange.fr	www.residence-porto-vecchio.com	
Villas Parfum de Myrte	Vitour	Pierre	A Suarticcia Pinarello	20144	41.675824, 9.367415	06 70 02 48 61	parfumyrte@orange.fr nat.simonvi@orange.fr	www.villas-parfumdemyrte.fr	10 villas

VILLAGE DE VACANCES

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel	Site	Nb de lits
Kallisterra****	Delmas	Alain	Caramontinu	20144	41.688206, 9.380558	04 95 72 16 95 04 95 72 16 43	contact@kallisterra.corsica	www.kallisterra.corsica	450

CHAMBRES D'HÔTES

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel	Site	Nb de lits
Chambres d'hôtes à Pinarello			3440 Strada Di Pinareddu	20144	41.6828, 9.37252	06 20 51 47 76	chambrehotespinariello@gmail.com		
L'Escale	Cecchini	Marc	8 Mangia Gatta Suttanu	20144	41.71056, 9.39285	06 52 12 12 91	marc.cecchini@gmail.com	https://lescale.traveleto.com	4

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie IV - Annexes	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

AGENCES IMMOBILIÈRES

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel	Site
Casa Corsa Immobilier	Font	Aurélié	Imm Le Caducée, 144 Strada di Portivechju	20144	41.69910, 9.345809	04 20 40 70 00 07 72 34 02 13	info@casacorsabooking.com	www.casacorsabooking.com
Delta Immobilier	Rocca-Serra Marchi	Paule	Village Marin de Pinarello	20144	41.59059, 9.27921	04 95 70 27 11	info@delta-immo.com	www.immodelta.com
Destination Corsica	Dupont	Alexandra	Villa Lavu Santu - 270 Mangia Gatta	20144	41.71227, 9.39125	07 56 41 05 14	info@destinatiorcorsica.com	www.destinationcorsica.com
L'immobilière de la Tour Génoise	Ferrandi	Xavier	3482 Strada di Pinareddu	20144	41.681983, 9.37263	04 95 71 87 18 06 76 25 62 67	limmota@gmail.com	www.immobiliereelatourgenoise.com
Nestenn Immobilier	Cucchi	Jean-Pierre	RT 10 - Résidence U Centru Bat A	20144	41.698018, 9.34359	06 45 91 84 85 06 30 69 10 81	porto-vecchio@nestenn.com	immobilier-porto-vecchio.nestenn.com
Sud-Est Immobilier	Bradesi	Olivier	RT 10 - Village	20144	41.699508, 9.347186	04 95 71 46 08 06 10 49 32 03	sudestimmo@aol.com	www.sudest-immobilier.com

LOUEURS PROFESSIONNELS DE MEUBLÉS

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel	Site	Nb de lits
Alto di Pinarello*** *	Terrazoni	Nadia	LD Mangaglia - Route de Pinareddu	20144	41.685713, 9.371287	06 83 24 66 94 04 95 50 06 82	art-bat2a@orange.fr info@altodipinarello.com	www.altodipinarello.com	26
Bacca Location***	Bernardet	Isabelle et Philippe	1310 Stradonu di Bacca	20144	41.65763, 9.352041	06 10 49 20 93	info@baccalocation.com	https://baccalocation.com	16
Boni et fils	Boni Bernard	Marie-Josée	873 Strada di U Mari - Pinareddu	20144	41.65055, 9.35874	06 23 01 64 29	mi_boni@yahoo.fr		
Cadiamare			142 Strada di A Pineta - Pinareddu	20144	41.681677, 9.372414	06 11 03 75 63	contact@cadiamare.fr	www.cadiamare.fr	
Casa Jeanata****	Boyer	Natacha	9, lot. Costa di Civa - Taddu Russu	20144	41.70524, 9.32302	06 75 48 89 38 06 83 06 32 79	natacha.boyer0612@gmail.com		
Haut du Cavu	Trikki	Rabia	Lieu-dit Cavu	20144	41.711169, 9.378823	06 27 62 06 91 06 78 31 01 94	residencehautdecavu@gmail.com	www.residencehautdecavu.com	
La Côte Bleue			Lieu-dit Figha	20144	41.73939, 9.401968	04 95 70 45 99 04 95 70 05 11 06 38 25 15 40	info@la-cote-bleue.com	www.la-cote-bleue.com	
Le Clos Lucie	Franc	Frédérique	Lieu-dit Grazzioso	20144		06 86 10 69 11	frédérique.franc@hotmail.com		
Le Petit Pinarello****	Merlinghi	Vanina	1 Résidence de Pinarello - Lieu dit A Ruscana	20144	41.6845688, 9.3730393	06 19 56 56 06	lepetitpinarello@orange.fr	www.lepetitpinarello.com	
Les Hauts de Pinarello	Tassoni	Valérie	3669 Strada di Pinareddu	20144	41.6824016, 9.3743022	06 03 43 55 12	contact@leshautsdepinarello.com	http://leshautsdepinarello.com	16

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie IV - Annexes	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

LOUEURS PROFESSIONNELS DE MEUBLÉS

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel	Site	Nb de lits
Locations Giudicelli **	Giudicelli	René	Lieu-dit Sarra	20144		04 95 71 46 21	renemariethe@aol.com		32
Monte Cristo ***&****	Marchetti	Pauline	Route de Pinareddu	20144	41.6881523, 9.373272	06 73 56 68 32	residencemontecristo@gmail.com	www.residencemontecristo.com	96
Résidence Terre et Mer ****	Servant	Thierry	La Testa	20144	41.695965, 9.386196	06 33 82 97 91 06 07 56 12 26	contact@residenceterreetmer.com	www.residenceterreetmer.com	34
Villa Miasuli	Migaud	Anne Isabelle	Les Hameaux de Pinareddu	20144	41.6830871, 9.365510	06 76 72 78 61	contact@miasuli.com	www.miasuli.fr	

MEUBLÉS DE TOURISME

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel	Site	Nb de lits
A Casa di Manzili			Grazziusu	20144	41.698490, 9.351036	06 26 60 09 13			
A casa di Napoleon			341 Mangia Gatta Supranu	20144	41.71210, 9.39021	06 08 16 65 26			
Agostini Emmanuelle	Agostini	Emmanuelle	Tarabuccetta - Pinareddu	20144		06 12 21 43 29			
Alba Azura	Brochay	Alexia	Oglituccio - Lieu-dit Alteto	20144	41.687578, 9.360009	06 75 13 11 79	lesjameasons@gmail.com		
Amarinavilla	Fontaine	Jean-Bernard	n°11 Suarticcia - Pinareddu	20144	41.675612, 9.367531	06 20 15 78 27	amarinavilla@gmail.com	www.vacances-et-locations.fr/amarinaville-pinarello-corse	
A Muredda			Chemin Vespajo - Sarra	20144		06 07 57 89 74			
A Padulaccia	Exbrayat	Patrick	Testa	20144		06 09 26 85 27	patrick@exbrayat.eu lamoki@free.fr		
BENNERT	Bennert	Aleïn	Chemin de Cilagna par Villata	20144		04 95 71 04 63 06 10 73 28 64			
Bergerie Symphorine			Strada di U Mari - Cirindinu	20144		06 89 49 64 18	lesbergeriesde-truscieto@gmail.com	www.bergerie-symphorine.fr	
Bergerie Zappalorso***	Ducray	Sébastien	Lieu-dit Zappalorsu	20144	41.696375, 9.357623	06 14 29 39 40	ducray.sebastien@orange.fr		
Carli Maryse Mare è Luna	Carli	Maryse	Ruscana	20144	41.686224, 9.37715	06 16 97 23 46	location.pinarello@gmail.com maryse.carli@gmail.com		
Casa a Solana	Ruppert	René	430 Strada Erbalunga - Mangia Gatta	20144	41.71253, 9.38933	09 71 21 57 48	reruppert@gmail.com	https://ruppert.corsica	

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie IV - Annexes	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

MEUBLÉS DE TOURISME

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel	Site	Nb de lits
Casa Anghjula Maria			Route de Pinareddu	20144	41.688514, 9.357822	04 95 10 54 38			
Casa Anpa			Lieu dit Bacca	20144	41.65453, 9.34740	06 18 18 02 91	casa.anpa20@gmail.com	https://casaa.npa20.wixsite.com/my-site-1	
Casa di Cavalone	Le-Hein	Pascale	4 lot Cavalone - Testa	20144		06 82 30 68 89	le-hein.yohan@orange.fr		
Casa di Legnu	Wuine	Olivier	580 Taddu Russu Vecchju	20144	41.71013, 9.30552	04 95 21 47 33 06 43 61 88 96	casadilegnu@orange.fr	www.casadilegnu.wordpress.com	
Casa Dieu	Dieu	Olivier et Rachel	n°6 Talabucetta - I Trè Fiumi	20144		06 70 50 33 53 06 62 84 22 48	olivier.dieu@neuf.fr		
Casa Giudicelli****	Giudicelli	Jean-Sébastien	Strada di Pinareddu	20144	41.68219, 9.37357	06 16 25 09 02	jean-sebastien.giudicelli@orange.fr		
Casa Limone Corsica	Maréchal	JL	75 Arasu Suntanu	20144	41.64863, 9.36866	06 59 72 00 58		https://www.instagram.com/casa_limone_corsica	
Casa Loua Location Loft			Bocca di A Parata	20144	41.710990, 9.396224	06 80 84 30 18	casaloua.corse@gmail.com	www.casaloua.com	
Casa Mana-Y			172 Stradonu di Bacca	20144	41.66319, 9.36064	06 69 44 27 83	scimanay44@orange.fr		
Casa Masamour	Ribaut	Sylvie	Villa 411 Olmucciu	20144	41.70009, 9.39921	06 11 73 51 95	sylvieribaut39@gmail.com		
Casa Sarra	Giudicelli	Pierre	Lieu-dit Sarra	20144	41.675306, 9.363838	06 15 19 46 57	casasarra@yahoo.fr	www.villacasasarra.fr	
Casa Tea			Poggioli	20144	41.68449, 9.35736	04 95 10 54 38		https://www.gites-corsica.com/cgi.php?ACC=G&FICHE=0&INSTANCE=gites20&NUM=26121&OPE=PART00&ORIG=PART00	
Casa Testa	Lecathelinais	Patrice	Vardiola	20144		06 70 06 76 27 06 63 39 93 17	plecathelinais@snopeu		
Casa U Pentonu*****	Souciet	Florence	53 Lot. les Terres Marines - LD Cavallone	20144	41.695229, 9.390429	06 81 55 15 89	andeju20@gmail.com	www.u-pentonu.corsica	
Chez Augustin***	Chiodetti	Augustin	881 Via di Cirindinu	20144	41.655685, 9.362774	06 17 96 06 84 06 16 96 43 68	ac.chiodetti@gmail.com	chez-augustin.business.site	
ChrisetMad			1377 Via di Cirindinu	20144	41.65205, 9.36196	06 87 14 76 25			

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie IV - Annexes	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

MEUBLÉS DE TOURISME

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel	Site	Nb de lits
Cucchi	Cucchi	Nicolas	Chiostrello	20144		06 22 79 08 83	nicolas.cucchi@totalcorse.com		
Cucchi	Cucchi	Jean-Pierre	Chiostrello	20144		06 45 91 84 85	ipcucchi@gmail.com		
Desvoy Michel	Desvoy	Michel, Marie et Denise	Lieu dit Pirelli	20144	41.7041700, 9.3619295	06 33 29 87 43	marie-denise.desvoy@orange.fr		
Druguet	Druguet	Aline	Bruscaghju	20144		06 76 22 52 12	druguetaline@hotmail.fr		
Ducray Sebastien	Ducray	Sebastien	Zappalorso, Route de Pinareddu	20144	41.69594, 9.35746	06 14 29 39 40	ducray.sebastien@orange.fr	https://location-sainte-lucie-de-porto-vecchio.fr	14
Faverie Martine	Faverie	Martine	A Suarticcia - Pinareddu	20144	41.675593 9.367521	06 11 39 32 09	asuart@orange.fr		20
Ferienwohnungen Pinarello (A Suarticcia 17/18)	Seyfert	Karin	1048 Stada di a Pineta	20144	41.675956, 9.366979				
Gîte Le 25391			Lieu dit Vallicone	20144	41.64935, 9.37495	04 95 10 54 38		www.gites-corsica.com/fiche-hebergement-25391.html?ACC=G&FICHE=0&INSTANCE=gites20&NUM=25391&OPE=PARTOO&ORI=PARTOO	
Gîte Posidoni			Vardiola	20144	41.69133, 9.388162	04 95 10 54 38			
Grandval	Grandval	Bernard	Domaine Saporaccia - Testa	20144		06 07 16 40 51	berniegrandval@free.fr		
Isula di i Corsi	Orsini	Jean-Marc	Vardiola	20144	41.691808, 9.387330	04 95 28 73 51 06 10 90 47 21	eftene.alina@gmail.com		
La Maison Orizonti	Tokarz	Julien	Hameau de Foce - D468	20144	41.65766, 9.35367	06 24 30 03 21	judelsarl@gmail.com	www.lamaisondelonda.com/fr/2487289/la-maison-orizonti	
La Maison rouge	Sendner	Timo	Lieu-dit Alteto	20144	41.687759, 9.362692	6 20 52 34 86			
La Rosalie	Galichet	Monique	Cavu	20144		06 51 71 56 28	laurent.galichet@yahoo.fr		

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie IV - Annexes	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

MEUBLÉS DE TOURISME

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel	Site	Nb de lits
L'Amanduli Gîte de France			229 Strada di San Martinu	20144	41.70016, 9.34487	04 95 10 54 38		www.gites-corsica.com/cqj.php?ACC=G&FICHE=0&INSTANC E=gites20&NUM=21202&OPE=PARTOO&ORI=PARTOO&utm_medium=referral&utm_source=partoo	
L'Aria Mezzana			Lieu dit Margeritagh u - Poggioli	20144	41.68420, 9.35708				
Leccia Jean Claude ***	Leccia	Jean-Claude	Lieu dit Alteto - Pinareddu	20144		06 18 76 58 83 04 95 71 49 81	m.orsiconca@gmail.com	www.location-villes-pinarello.com	
L'écrin de Pinarello			6 Strada di a Ruscana - Pinareddu	20144	41.68389, 9.37273			www.pinarellovilleaservices.com/propriete/lecrin	
Les jardins de Cilagna			Chemin de Cilagna par Villata	20144	41.6594259, 9.3674449	06 34 44 56 79	a.bnr@orange.fr	http://alainbnr20.wixsite.com:jardindecilagna	
Les Sittelles			A Sarra - Chemin Vespajo	20144	41.67568, 9.36210	06 82 20 17 44 04 95 23 83 04		https://les-sittelles-pinarello.business.site	
Les Terrasses de Pinarello			3567 Strada di Pinareddu	20144	41.68223, 9.37384	06 20 67 87 75		www.locations-pinarello.fr	
Les Terres Marines les Cystes	Guillard	Françoise	Route de Testa	20144	41.695255, 9.389860	06 84 37 99 22	guillard.f@orange.fr		
Les villas d'Angelica	Agostini	Jean-François	Fiori Cirindinu	20144	41.65639, 9.36224	04 95 71 65 18 06 15 28 79 05		www.lesvillasdangelica.com	
Les villas de Cilagna			Traversa di Cilagna-Cirindinu	20144	41.657050, 9.366546	06 13 98 27 68		www.lesvillasdecilagna.fr	
Les villas Petra Rossa & Casa Rocca			1380 Via di Cirindinu	20144	41.65216, 9.36100			https://barnes-corse.com/location-vacances/porto-vecchio-erasu-cirindinu-villa-5-chambres-piscine-et-vue-mer-casa-rocca-r1167	
Locat° Villa Maison Piscine Privée			Petre Pinzuta	20144	41.688511, 9.363998	06 21 65 32 80		www.notremaisoncorse.fr	
Location "Sainte Lucie"			Hameaux de Gianzerra Olmucciu	20144		06 62 37 30 21		www.facebook.com/locationseintelucie	

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie IV - Annexes	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

MEUBLÉS DE TOURISME

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel	Site	Nb de lits
Location Chalet Dumè			LDBacca Pascialella - Cirindinu	20144	41.65858, 9.35619	06 51 14 91 78		www.locationcheletdume.com	
Location Strapazzola Corse			5 Albitru Strapazzola	20144	41.65442, 9.34676	06 84 55 74 01			
Location Villa de standing	Dervaux	Emmanuel	Lotissement les hauts de la Testa	20144	41°41'46.9" N 9°23'44.6" E	06 07 28 27 77	e.dervaux@free.fr	www.locationsudcorse.com	
Lorinadu			720 Falata di Pozzu Neru - Arasu Sottanu	20144	41;64804, 9.364346	06 38 53 83 43		http://lorinadu.fr	
Maison Corse	Chatenoud	Anne-Marie	La Testa - Acqua Gelata	20144		06 72 31 94 72	annemarie.chatenoud@wanadoo.fr	www.corsemaison.com	
Maison La Guetali			3953 Strada di a Testa	20144	41.697291, 9.393632	+4179 769 46 48		www.korsika-gessini.ch	
Maison Ulmicciu			Lotissement Olmuccio	20144	41.70036, 9.398855	04 95 10 54 38			
Millet	Millet	Yann	Cirindinu - Lot.1 villa 6 Tuccirioli	20144		06 14 85 56 48	pascale.ago@wanadoo.fr		
Mondange	Mondange	Eugène	Lieu-dit Sarra	20144		04 95 71 43 83	asarra20144@gmail.com		
Mondange	Mondange	Chantal	LD Poggio-Rosso - I Pireddi	20144		04 95 71 57 01 06 19 23 43 88	gilbert.mondange@orange.fr		
Monte Rossa Villa			383 Strada Erbalunga - Mangia Gatta	20144	41.71221, 9.38878	06 09 41 38 37		www.monterossa-avilla.fr	
Morisseau	Morisseau	Nadège	Pinareddu	20144		06 27 28 09 41	nadegemorisseau@gmail.com		
Muzy Marilys***	Muzy	Marilys	La Parata	20144	41.712325, 9.392583	04 95 71 49 81 06 18 76 58 83	m.orsiconca@gmail.com	www.location-villas-pinarello.com	
Olmuccio 115	Burkhardt	René et Marianne	Olmuccio	20144	41.69864, 9.39958	+4179 432 85 90	burkhardt@marebu.ch	http://korsika.marebu.ch	
Orsini	Orsini	Denis	Cirioni	20144		04 95 71 42 48 06 10 48 47 87	tde.orsini@yahoo.fr		
Pinarello Beach House			Caramontinu	20144	41.68613, 9.37724				
Résidence Catalani Jean-Noël***	Catalani	Jean-Noël	Route de Poggioli	20144	41.688501, 9.359803	06 16 76 33 51 06 32 77 21 93	r.catalani@wanadoo.fr	www.catalani.fr	
Résidence Le Patio	Pietri	Daniel	2873 Strada di Pinareddu	20144	41.68667, 9.36941	04 95 71 01 12	lepatrio.pinarello@gmail.com		6

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie IV - Annexes	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

MEUBLÉS DE TOURISME

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel	Site	Nb de lits
Ma maison en Corse du Sud			Strada di Muchjeti Bianchi	20144	41.69743, 9.39813		sarletac@gmail.com	https://maisoncorse2a.wordpress.com	
Résidence Mare Sole			1124 Strada Di a Pineta	20144	41.67527, 9.36680				
Sarais	Sarais	Efisio	Taddu Russu	20144		04 95 71 45 42 06 12 67 30 07	jean-louis.sarais@orange.fr		
SCI U Vecchju Fornu	Galichet	Monique et Laurent	Cavu	20144		06 51 71 56 28	laurent.galichet@yahoo.fr		
Stephan	Stephan	Jean-Yves	Les Hauts de Capicciola	20144	41.65704, 9.37349	06 07 10 75 24	stephan.jy@wanadoo.fr stephan.jy29@gmail.com	www.abritel.fr/location-vacances/p665368	
Studio Ghjattu			Vallecone - Cirindinu	20144		06 03 43 55 12			
Suara Torta n°10	Jaudin	Daniel	Suara Torta - Cavu	20144	41.70531, 9.376996	06 50 13 32 44	daniel.jaudin@wanadoo.fr		
Suara Torta n°9	Geronimi	Georges et Dominique	Suara Torta - Cavu	20144	41.70531, 9.37562				
Taddu Russu Gîte de France			560 Taddu Russu Vecchju	20144	41.71020, 9.30595	04 95 10 54 38		www.gites-corsica.com/cqj.php?ACC=G&FICHE=O&INSTANCHE=gites20&NUM=27321&OPE=PARTOO&utm_medium=referral&utm_source=partoo	
Un goût de Paradis			Les Hameaux de Pinarellu - Lieu-dit Mangaglia	20144	41.68515, 9.36483	06 85 25 36 35 07 77 96 61 35		https://un-gout-de-paradis.business.site/?utm_source=qmb&utm_medium=referral	
Ma maison en Corse du Sud			Strada di Muchjeti Bianchi	20144	41.69743, 9.39813		sarletac@gmail.com	https://maisoncorse2a.wordpress.com	
Velacorse	Desplechin-Dehove	Anne	164 Traversa di Cilagna	20144	41.65614, 9.36514	06 20 78 89 40		instagram:@velacorse	
Villa 19			Lotissement les Collines LDBarbagiolo	20144	41.68261, 9.36117	06 48 54 26 03		www.we-ho.fr	
Villa Andrea			1130 Strada di U Mari - Arasu Sottanu	20144	41.64804, 9.364346			www.larondina.f	
Villa Balamata			270 Mangia Gatta Supranu	20144	41.71248, 9.39147				
Villa Bambou	Orsini	Paul	Vardiola	20144		04 95 71 42 48 06 10 48 47 87	nelly.orsini@wanadoo.fr		

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie IV - Annexes	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

MEUBLÉS DE TOURISME

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel	Site	Nb de lits
Villa Belluccia	Hello-Mignon	Laure	Cirindinu	20144	41.654797, 9.362519	06 89 29 07 80	laure.hellomignon@orange.fr		
Villa Blue Pearl			91 Falata di U Paduleddu d'Arasu	20144	41.647762, 9.361267				
Villa Bois des Pins			Route d'Arasu	20144	41.65095, 9.35754	06 11 74 28 88			
Villa Bonita Villa Boréale			22 Baie de Pinareddu	20144		+417 79 67 40 17			
Villa bord de mer	Camilli	Daniel et Claude	114 Olmucciu	20144		06 83 19 20 88 06 08 46 24 15	c.jacqcamilli@hotmail.fr	www.villabordde-mer.wixsite.com	
Villa Bradesi	Herbreteau	Michel	Lieu-dit Vardiola	20144		06 80 98 56 08 06 61 42 38 85	pinarello5corse@gmail.com		
Villa Caramontinu			Poretta et Valle/Pinared du	20144	41.68832, 9.37182	06 83 84 91 02	villa.caramontinu@gmail.com	www.villacaramontinu.fr	
Villa Casasou			Chemin a Sarra	20144	41.67547, 9.36416	06 99 18 61 73			
Villa Chancorela			N° 5 Lotissement les Collines - Lieu-dit Barbagiolo	20144	41.68306, 9.36100	06 48 54 26 03		www.century21-dc-porto-vecchio.com/trouver_logement/detail/3487930287	
Villa Cirione	Mattei	Elisabeth	La Testa	20144	41.6944722 9.38218333	06 84 20 28 48	zabeth.mattei@gmail.com	www.villasmattei-corse.com	
Villa Corse ou Villa Testa			642 Strada di Muchjeti Bianchi	20144	41.69422, 9.39691	06 13 60 54 89	contact@locationdevillacorse.com	www.locationdevillacorse.com	
Villa Coucou les Amis			3 Lotissement Valle Longa	20144	41.65835, 9.37513	+316 53 86 40 60	info@ville-corsica.info	www.ville-corsica.info	
Villa Diamondhead Corse			Les Terrasses de Pinareddu	20144	41.68781, 9.36916	04 95 73 48 16 06 32 51 53 98	villa.diamondhead.corse@gmail.com	www.villa-diamondhead-corse.com	
Villa Eden Blue	Zuccarelli	Barbara	68 Arasu Sottanu	20144	41.64940, 9.36890	06 78 07 98 31	babzucca@gmail.com		
Villa Eva et Villa Eva Lea			Lotissement les Collines de Pinarello	20144	41.68319, 9.36015	07 66 18 11 35		www.villaevalea.fr	
Villa Evalea (les lodges)			Vespajo - Sarra	20144		07 66 18 11 35 06 66 24 90 61	villas.evalea@gmail.com		
Villa Ferienhaus lolale.de	Lessenich	Lore	A Saperaccia - Testa	20144		+49 26 36 97 01 25	korsika@lessenich.com	https://lolale.de	
Villa Gecko			244 Mangia Gatta Suprenu	20144	41.71193, 9.39107				

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie IV - Annexes	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

MEUBLÉS DE TOURISME

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel	Site	Nb de lits
Villa Geronimo			2 Lotissement Les Cencieux - 3500 Strada di Pinareddu	20144	41.68268, 9.37309	+417 79 67 40 17			
Villa Gianni	Gianni	Martine	85 Strada di a Ruscana	20144	41.68483, 9.37194	06 13 10 87 14	pinarello.gianni@gmail.com	http://villa-gianni.com	
Villa Giudicelli****	Giudicelli	Alice	Lieu dit A Sarra - Pinareddu	20144	41.675068, 9.363749	06 15 79 29 13	elccorl@gmail.com		
Villa Helena			Testa	20144		07 56 88 64 18			
Villa Isula			Ferrulaghjolu	20144	41.65340, 9.35019	06 33 94 11 53	contact@brizzi.fr	https://villa-isula.com	
Villa Jean-Pierre			Pinareddu	20144		06 16 28 10 02		www.amivac.com/location-vacances/annonce-91837946	
Villa Jean-Pierre Amate	Amate	Jean-Pierre	Vardiola	20144				www.abritel.fr/location-vacances/pl632187	
Villa La Cupulatta			443 Vacinatojo	20144	41.65324, 9.35119			https://cupulatta.fr	
Villa L'Alivetto Vardiola			Vardiola	20144	41.69269, 9.39077	06 07 86 78 43		https://indeno.fr/pf/vardiola	
Villa Lavu Santu			270 Mangia Gatta Supranu	20144	41.712629, 9.39109	07 56 41 05 14		www.destinationcorse.com/fr/ville-lavu-santu	
Villa les Myrthes	Bizet	Bruno	1269 Stradonu di Bacca	20144	41.65690, 9.35222	06 10 97 12 73 06 24 60 97 46			
Villa les Oliviers	Nabat	Jean-René	Lieu-dit Grazziosu	20144		06 07 55 23 81		www.homelidays.com/hebergement/p6237499	
Villa Libecciu	Houot	Vincent	3669 Strada di Pinareddu	20144	41.682822, 9.373312	06 45 76 37 96	sc.libecciu@free.fr	www.villa-libecciu.fr	
Villa Luna Ruscana			Les Terres Marines - Vardiola	20144	41.69405, 9.39128	04 95 78 89 73		www.accasa.corsica/location-vacances/2a-corse-du-sud/42-ste-lucie-de-porto-vecchio/25-villa/t9/40-villa-5-chambres-vue-mer-place-de-vardiola-a-pied	
Villa Madrè Dolce			Pinareddu - 1 Lotissement Les Cencieux	20144					
Villa Mamago			407 Strada di U Mari - Cirindinu	20144	41.65292, 9.35936	06 11 33 48 32			

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie IV - Annexes	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

MEUBLÉS DE TOURISME

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel	Site	Nb de lits
Villa Mimosa	Limonta	Monique	Lotissement Cavalone N°5 - Testa	20144		04 95 71 53 90 06 22 58 26 79	limonta@orange.fr		
Villa Orizonti	Benoudiz	Laurent	Hameau de Foci - D468	20144	41.65773, 9.35350	06 10 34 87 12	muredellunda@gmail.com	www.villaorizonti.com	
Villa Per Sempre			Capicciola	20144	41.65546, 9.36816	06 45 50 82 30		www.solimare.corsica/nl/fiche_magnifiek-villa-6-16p-pinarellu-zeezicht-strand-5m-p-vecchio-15min-pinarellu-30.html	
Villa Pietra Rossa			Cirindinu	20144	41.65507, 9.36812	06 84 55 52 50 06 70 98 28 09	pietrarossavilla@gmail.com	www.pietrarossavilla.com	
Villa Pinarellove			4 Résidence de Pinareddu	20144	41.6834109 .3731332	06 66 55 92 22	contact@pinarellove.com	www.villa-pinarellove.com	
Villa Pinarellu			15 Pinareddu	20144		06 10 50 14 95	villa.pinarello@gmail.com	www.villa-pinarello.com	
Villa Mimosa	Limonta	Monique	Lotissement Cavalone N°5 - Testa	20144		04 95 71 53 90 06 22 58 26 79	limonta@orange.fr		
Villa Orizonti	Benoudiz	Laurent	Hameau de Foci - D468	20144	41.65773, 9.35350	06 10 34 87 12	muredellunda@gmail.com	www.villaorizonti.com	
Villa Pinarellu			15 Pinareddu	20144		06 10 50 14 95	villa.pinarello@gmail.com	www.villa-pinarello.com	
Villa Poggio Rosso****	Le Maréchal	Philippe	16 Domaine Poggio Rosso - I Pireddi	20144	41.704925, 9.360022	06 80 41 20 04	plm222@ipc-promotion.fr	www.villa-poggio-rosso.com	
Villa Rafaella			Les Villas de Pinareddu	20144	41.68335, 9.36538	06 37 73 41 20	contact@villarafaella.fr	https://villarafaella.com	
Villa Rosalinda	Rocca Serra	Jean-Pierre	Pinareddu	20144		06 18 36 13 24	jean-pierre.rocce-serra@orange.fr	www.sbritel.fr/location-vacances/p880444	
Villa Rotondo	Martins	Stéphanie	Résidence Alta Strada - Route de Pinareddu	20144		06 70 64 26 62 06 76 60 55 30	steph.martins@free.fr		
Villa Saporaccia	Cordier	Marcelle	A Saporaccia - Testa	20144		06 80 21 01 26		www.homelidays.com/hebergement/p6237997	
Villa Sognu****	Sutter	Didier et Sonia	652 Cavu	20144	41.709444, 9.377500	06 79 86 56 48 06 62 03 06 79	villafamilialecorse@gmail.com	www.villa-familiale-corse.com	

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie IV - Annexes	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

MEUBLÉS DE TOURISME

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel	Site	Nb de lits
Villa Surleau	Charbonnot	Dora	Lotissement Vardiola	20144	41.69143, 9.38682	07 85 19 04 27	dora.chbt@gmail.com	https://surleau.corsica	
Villa Tamarina			835 Strada di Umari - Petraggione	20144	41.650795, 9.358619	06 89 47 65 43	corse.villa-tamarina@laposte.net	www.corse-villa-tamarina.com	
Villa Taru Pinarello	Feuillette	Cathy et Gregory	Caramontinu	20144	41.68887, 9.37204	06 50 87 02 97	cathy.feuillette@sfr.fr gregory.feuillette@sfr.fr	http://villas-taru.com	
Villa Triadna			Lieu-dit A Testa	20144	41.698871, 9.38702				
Villa Ucellu****	Lucet	Philippe	Vallicone - Pointe de Capicciola	20144	41.6525, 9.379269	06 03 88 79 03	villa.ucellu@gmail.com	www.villa-ucellu.com	
Villa Venturon			171 Caminu di i Pughjoli	20144	41.689378, 9.359555	06 85 07 83 70			
Villa Victory			Baie de Pinareddu	20144		07 56 88 64 18			
Villa Vigna 4			Lotissement Foci - Vigna	20144	41.65698, 9.35615	06 24 51 40 35		https://villavigna4.corse.com	
Vill'Abbrazzu	Deyris	Audrey	Domaine Poggio Rosso	20144	41.70739, 9.36001	06 68 79 04 41 06 16 45 96 30	villabbrazzu.corse@outlook.fr	www.location-de-vacances-villabbrazzu-corse-du-sud-14.webself.net	
Villas Copains Copines	Chapuis		Valle di cilagna - 1336 Via di Ghjilata	20144	41.65816, 9.36816	06 62 63 51 76	villas.copainscopines@gmail.com	https://villascopainscopines-portovecchio.fr	

IV.3. Liste des commerces et sites sensibles de Sainte Lucie de Porto-Vecchio

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie IV - Annexes	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

RESTAURANTS/BARS

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel
A Piazzetta	Sotgiu	Jean-Luc	136 Stradda di Portivechju	20144	41.699221, 9.346060	07 86 25 09 89 07 87 74 60 65	marlenepizzinato@va-hoo.fr
A Pineta	Millet	Yvan	Pinède de Pinareddu	20144	41.677761, 9.372127	06 20 41 73 85	i.millet0@leposte.net
A Ruscana	Gianni	Gisèle	122 Strada di Mezu Mare - Pinareddu	20144	41.683452, 9.377232	04 95 71 45 15	ruscana@aol.com
A Tyroliana	Corona	Jean-José	I Pini Alti / Vallée du Cavu	20144	41.719409, 9.301602	04 95 21 78 04 07 86 83 36 16	perc.atyroliana@orange.fr jeanjo.corona@orange.fr
Chez Anto	Agostini	Antoine	Plage de la Pinède - Pinareddu	20144	41.66983, 9.37723	06 74 46 22 10 07 56 36 02 97	
Chez Didier	Delfour	Didier	140 Strada di Pinareddu	20144	41.6992201, 9.34892326	06 81 89 93 98	feliciadelfour@hotmail.fr
Chez Fred	Spies	Frederic	3733 Strada di Pinareddu	20144	41.68311, 9.37575	04 95 71 48 15 06 33 78 01 57	
Chez Jean-Luc	Guidicelli	Jean-Luc	Plage de la Pinède - Pinareddu	20144	41.67613, 9.37267	06 12 07 96 15	
Fium del Cavu	Piedboeuf	Joëlle	4303 Strada di a Testa - Olmucciu	20144	41.698484, 9.394493	04 95 71 41 21 06 20 99 00 05	info@fiumdelcavo.com
Georgette Pizza	Andreani	Remi	Pont de Conca - Taddu Russu	20144	41.70597, 9.33357	06 98 48 15 59	
Il Grazie Mille	Grottoli	Sylvana	2 Strada di San Martinu - Village	20144	41.699888, 9.347478	06 20 98 96 11 04 95 10 15 64	
La Baie de Pinarello	Elefant	Jean-François	Hôtel résidence U Paesolu - Strada di Pinareddu	20144	41.68624, 9.36746	04 95 71 30 02	labaiedepinarello20144@gmail.com
La Casa	Gentile	Anthony	3741 strada di Pinareddu - Village Marin	20144	41.68266, 9.37577	04 95 70 58 91 06 16 05 46 18	restaurantlacasapinarello@gmail.com
La Pescheria	Pinna	Baptiste	Strada di Pinareddu - Village	20144	41.69892, 9.35179	06 82 69 86 96	
La Pizz'arrive			RT 10 - I Pireddi	20144	41.70442, 9.36195	06 64 15 90 49	
La Pizzeria du Rouf	Spies	Frederic	Village Marin - Pinareddu	20144	41.682717, 9.375688	04 95 71 48 15	fred.spies@orange.fr
La Source	Alexandre	Patrice	1104 Strada di Caramuntinu - LD Caramontinu	20144	41.686168, 9.378852	06 27 16 71 33	contact@lasourcecaramontinu.fr
Le Cabanon Bleu	Baggioni	Anthony	Plage d'Arasu	20144	41.6411943, 9.356499	06 11 69 00 56	cabanonbleu2@gmail.com
Le Grain de Sable	Gianni	Martine et Gérard	Village Marin - Pinareddu	20144	41.682867, 9.376447	06 13 10 87 14	pinarello.gianni@gmail.com
Le Patio	Pietri	Daniel	2873 Strada Di Pinareddu	20144	41.6864056, 9.36927025	04 95 71 01 12 06 19 94 53 69	lepatio.pinarello@gmail.com
Le Rouf Brasserie	Brarat	Vincent	3725 Strada di Pinareddu - Village marin	20144	41.682654, 9.375453	04 95 71 50 48	ontact@lerouf.com

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie IV - Annexes	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

RESTAURANTS/BARS

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel
Le Safari	Furioli	Francis	10 Strada di Portivechju - Village	20144	41.69977, 9.34733	04 95 71 52 31	
Le Vig Vog	Bradesi	Simon	3769 Strada di Pinareddu - Village Marin	20144	41.682638, 9.375819	04 95 71 47 59 06 07 65 82 30	fredschee@orange.fr
Les 3 piscines	Battesti et Minighetti	Adrien et Ange-Marie	Vallée de San Martinu - Rivière du Cavu	20144	41.732183, 9.293211	06 26 34 01 79	adrienbattesti1990@gmail.com
L'Idéal	Guidicelli	Stéphane	Pinède de Pinareddu	20144	41.67460, 9.37312	06 22 20 03 33 06 46 37 12 69	contact.pallioideal@gmail.com
L'Osteria Hotel du Golfe	Bradesi	Marie-Lucile	Village Marin de Pinareddu	20144	41.682825.9.3752714070	04 95 71 40 70	legolfe@aol.com
Nostimo Food Truck	Ali	Sofiène	1201 Strada di Portivechju - Village	20144	41.69345, 9.33553	06 80 59 94 57 07 53 44 58 91	sofieneit@hotmail.com
Paillote Micanome			D168 - Pinède de Pinareddu	20144	41.67898, 9.37182	06 71 61 67 84	
Playa Salba	Gonsani	Jean-Baptiste	Pinède de Pinareddu	20144	41.67882, 9.37202	07 62 12 13 35	playasalba@gmail.com
Playarellu	Tognarini	Hervé	Pinède de Pinareddu	20144	41.67657, 9.37254	07 89 43 24 56	
Restaurant Alba	Carli	Anthony	Hotel les Regalia - 2667 Strada di Pinareddu	20144	41.686729, 9.367211	04 94 71 44 42	
Restaurant Da Missia	Monti	Aurélië	Camping U Pinarellu - 2964 Strada di Pinareddu	20144	41.68593, 9.37037	04 95 71 50 05	ses.mdpassocies@gmail.com
Restaurant Le Fautea	Muzy	Anthony	5310 Strada di Bastia - Plage de Fautea	20144	41.71681, 9.400999	04 95 71 50 26	yves.muzy@wanadoo.fr
Restaurant Le Golfe	Bradesi	Marie Lucille	Village Marin de Pinareddu	20144	41.68286, 9.37597	06 49 26 07 68	
Stella Diana	Degortes	Pierre-Paul	3785 Strada di Pinareddu - Village Marin	20144	41.68368, 9.37612	04 95 71 47 56 06 75 01 91 36	jazzpinareddu@gmail.com
Tra di Nò	Cizeron	Nicolas	Bacca	20144	41.648707, 9.345919	06 19 45 64 12	
U Cavu	Perret	Philippe	Olmucciu	20144	41.699354, 9.394575	04 95 71 40 27	info@olmuccio.com
U Culombu	Chaussard	Sébastien	121 Strada di Bastia - Village	20144	41.70046, 9.34870		

TRAITEURS

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel
A Cas'A Mina	Agostini	Frédérique	Route de Cirindinu.Lieu dit Fiori Di Bacca	20144	41.66022, 9.36256	06 76 77 22 75	fredagostini@hotmail.com
Christophe Vuillemin	Vuillemin	Christophe	50 Pascia Vecchia	20144	41.69561, 9.35561	06 82 06 47 66	christophev2a@gmail.com
Le Gourmet 2A			Taddu Russu	20144	41.70663, 9.32977	07 79 73 39 31	fc.missyou@gmail.com
Lili Cuisine traiteur			Lieu-dit Pinareddu	20144	41.68450, 9.37443	06 09 14 52 27	
Saveurs	Devalukhoff	Damien	Cirindinu - Teghine	20144	41.65221, 9.34789	06 20 32 72 28	damiendevalukhoff7@hotmail.fr

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie IV - Annexes	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

ARTISANS

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel
Atelier Barlam	Barlam	Yves	Taddu Russu	20144	41.707338, 9.318471	04 95 71 45 70	jeanpaul.barlam@hotmail.com
Atelier Ciel de Mer	Petitin	Marie-Claude	La Testa	20144		06 72 94 82 40	mcptup@yahoo.fr
Atelier du bois	Manzoni	Cédric	Taddu Russu	20144	41.709074, 9.314190	04 95 27 34 64	
Bati Corsica	Krimi	Jibril	RT 10 - 133 Strada Di Portivechju	20144	41.699029, 9.3462461	06 43 43 89 11	contact@bati-corsica.com
Benjamin Celle	Celle	Benjamin	I Pireddi	20144	41.70902, 9.31430	07 86 63 83 84	b.celle@hotmail.fr
BER Constructions SARL	Bernardet	Philippe	1179 Stradonu di Bacca	20144	41.65606, 9.35360	04 95 71 66 97	
Blue Horizon			3390 Route de Pinareddu - Lieu dit Vallechiola	20144	41.68419, 9.37195	07 50 72 22 88	
Carinci Elec			Cavu	20144	41.69971, 9.347042	06 63 14 09 74	carincielec@gmail.com
Climatisation2a	Le Grand Olichon Van Droogenbroeck	Jean Jérôme Esteban	Mangia Gatta	20144	41.69991, 9.34519	06 08 16 65 26 06 51 38 92 80	contact@climatisation2a.fr
Corse Entretien Piscine	Le Hein	Yohan	3409 Strada di a Testa	20144	41.71603, 9.38196	07 76 74 99 92	yohan@gmail.com
Corsica Natura			RT10 - Pascialella	20144		06 66 32 69 04	
De Almeida Costa Carl	De Almeida Costa	Michel François	2 Hameau Costa Di Civa - Taddu Russu	20144	41.70696, 9.31807	06 19 94 08 09	
DTP	Dettori	Franco	25 Strada di Granaghjolu	20144	41.70336, 9.35309	04 95 10 77 89	ntp.eurl@orange.fr
Fabrice Multi Services			Fiorino	20144	41.70179, 9.33728	07 86 77 76 74	fabrice.multiservices.2a@gmail.com
Guerchon	Guerchon	Eric	Hameau de Cavu	20144		06 12 31 05 80, 04 95 21 24 55	guerchon.eric@wanadoo.fr
JFPP MATTEI TP	Mattei	Jean-François et Pierre-Paul	Lieu-dit Fiorino	20144		06 59 13 96 87 06 16 14 41 51	mattei.m-s@wanadoo.fr mattei.pierre-paul@orange.fr
L.D.D.P	Delignette	Léandre	Costa Di Civa - Taddu Russu	20144	41.70469, 9.32315	06 68 59 61 09	leandreddp@gmail.com
La Fabrik' de Lili	Gatier	Lili	380 Tinuta	20144	41.70917, 9.37033	06 81 47 54 59	lafabrikdelili2a@gmail.com
Lacotte et fils	Lacotte	Philippe et Jean-Baptiste	Lieu-dit Chiostellu	20144	41.70346, 9.36027	04 95 10 77 86 06 12 90 72 85	
Le Hangar Tapissier	Chaler	Michèle	1805 U Stradonu di Taddu Russu	20144	41.70895, 9.31292	06 74 19 08 86	michele.chaler@orange.fr
Les Potagers du Maquis			Route de Poggioli	20144	41.68774, 9.35761	06 78 60 66 94	
L'oeil Photographie			Casa di Fiume - Fiorino	20144	41.701683, 9.337283	06 78 37 49 59	

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie IV - Annexes	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

ARTISANS

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel
M.Télécom			Costa Di Civa Lotissement 19 - Taddu Russu	20144	41.70657, 9.32135	06 42 71 56 70	
Manage	Gravini Fresi	Marie-Ange	Civa - Taddu Russu	20144		06 15 49 41 31	mariegravini@hotmail.fr
Menuiserie Giovanangeli	Giovanangeli	Antoine	Taddu Russu	20144	41.709426, 9.312438	09 70 35 28 29 09 74 56 70 47	
Oli créations	Corona	Olivia	Taddu Russu	20144	41.706513, 9.32580775	06 15 24 35 84	olicreationsbijoux@gmail.com
OMC 2	Orsini	Marc	Vardiola	20144	41.69993, 9.34500	Marc: 06 21 34 88 93 Philippe: 06 03 67 74 85	omcconstruction@orange.fr
Photo Corse Paysage	Ferrary	Sandra	1060 Strada di Bastia - I Pireddi	20144	41.702950, 9.357261	04 95 27 85 62	
Piscine Clean	Fournier	Elodie	Mangia Gatta	20144		06 16 88 02 20	piscineclean.corse@gmail.com
Saraïs Claude	Saraïs	Claude	RT 10 - Village	20144	41.69985, 9.34775	04 95 25 73 32 06 71 21 23 16	saraiscclaude@orange.fr

PRODUCTEURS

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel
Domaine Agricole de Valle	Prietto	Marc	2295 Strada di Pinareddu	20144	41.688477, 9.364607	06 09 83 05 20	contact@domaineagricoledevalle.com
Domaine de Granajolo	Boucher	Gwenaële	2165 Strada di a Testa	20144	41.697140, 9.381357	04 95 70 37 83 06 07 63 86 59	info@grenaiolo.fr
Endemik	Durand	Jessica	Cirindinu - Bacca	20144		07 68 39 84 29	durand2a@gmx.fr
Jardin de la Testa	Laurent	Jean-Jacques	1607 Strada di a Testa - Cirione	20144	41.696290, 9.370678	06 20 38 11 27 04 95 71 40 83	contact@jardinsdelatesta.com
La Charcuterie San Martinu	Prigent Celle	Emily Grégory	Vallée du Cavu	20144	41.741160, 9.297164	06 07 98 49 34	emyp2a@aol.fr
Pêche Locale Chiocca	Chiocca	Vincent	3785 Strada di Pinareddu - Ponton des pêcheurs	20144	41.68287, 9.37662	06 16 41 36 28	vincentchiocca@aol.com

TRANSPORTS

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel
Autocars/ Taxi Bradési	Bradési	Laurent	RT 10 - Village	20144	41.698850 9.345478	04 95 10 34 05 06 81 18 17 23 06 09 08 10 20	bradesitransports@orange.fr
Corse Scooter Service	Lapeyre	Mathieu	Lieu dit I Pireddi	20144	41.70691, 9.36183	06 23 06 54 01 07 57 00 46 35	lapeyremathieuplombier@gmail.com
Corsica Road Trip	Chambard	Mickael	1060 Strada di Bastia - N°4 Valdarone	20144	41.70351, 9.35802	06 19 13 31 33	corsicaroadtrip@gmail.com
Taxi Hélène	Orsini	Hélène	Villa Ma vie là - 100 Strada di San Martinu	20144	41.700227, 9.346377	06 26 66 13 01	
Taxi Orsini	Orsini	Felix	Villa Ma vie là - 100 Strada di San Martinu	20144	41.6998368, 9.3451356	06 46 25 95 51	taxi.orsini@gmail.com

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie IV - Annexes	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

COMMERCES

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel
A Ruscana Cinéma plein air	Pinna	Jean-Daniel	1701 Strada di Pinareddu	20144	41.69238, 9.36048	06 22 20 51 11	jean.daniel.pinna@gmail.com
Ad Beauty			183 Chjustrellu - Village	20144	41.69757, 9.35037	06 81 06 61 00	
Boho and Vibes			RT 10 - Village	20144		07 63 90 61 07	
Boucherie Ste Lucie	Battesti Minighetti	Adrien Ange	336 Strada di Portivechju	20144	41.69811, 9.34405	06 26 34 01 79	boucheriestlucie@gmail.com
Conciergerie Sud Corse	Carrega	Gaëlle	Cirindinu, route d'Arasu	20144	41.65339, 9.36020	06 73 91 96 20	conciergeriesudcorse2a@gmail.com
Côté plage	Blanc	Agnès	strada di Pinareddu - Village Marin	20144	41.682866, 9.376050	04 95 72 29 46	coteplage.pinarello@yahoo.com
Eflor et Sens	Lambert	Florence	Immeuble Le Caducée - Village	20144	41.6991524 9.34552447	04 95 71 26 41 06 38 09 19 87 06 99 86 16 91	florelambert@yahoo.fr
Espace Tournesol Savadoux isabelle	Savadoux	Isabelle	Mangiaglia - Route de Pinareddu	20144	41.68733, 9.36969	06 09 21 08 05	isa.savadoux@hotmail.fr
Eveil Naturo	Puyade	Esther	Espace Poggiarelli 1er étage	20144	41.6983662 , 9.3426184	06 72 63 86 16	esther.eveilnaturo@gmail.com
Galliot	Galliot	Christian	525 Strada di Portivechju	20144	41.696961, 9.342409		
Garage Dettori	Dettori	Pepino	1060 Strada di Portivechju	20144	41.693624, 9.337101	04 95 71 40 10	p.garagedettori@gmail.com
Garage Grottoli	Grottoli	Maurice	791 Strada di Bastia	20144	41.703644, 9.354586	04 95 71 55 06	garage.grottoli.orange.fr
Gil Penelon Reflexologue	Penelon	Gil	122 Strada di mezu mare, Pinareddu - Lieu dit A Ruscana	20144	41.684499 , 9.375403	06 14 12 83 30	reflexoloogil@hotmail.fr
H Institut	Toba	Houda	55 Strada di Pinareddu	20144	41.699643, 9.348204	09 73 26 72 03	hinstitut@yahoo.fr
Inov'Art	Monti	Aurélië	Village	20144	41.70046 , 9.34870	04 95 20 65 91 06 19 24 74 84	inovart.case@gmail.fr
Karantez	Hoquet	Corine	Strada di Pinareddu - Vallechiola	20144		06 04 52 83 75	karantezmaisondeboute@gmail.com
La Salle	Agostini	Emmanuelle	370 Via di Cirindinu	20144	41.659061, 9.362552	06 12 21 43 29	manuagostini729@gmail.com
L'alchimie 2.0	Coisy	Chrystelle	Imm Le Caducée - 144 Strada di Portivechju	20144	41.6992232, 9.34581951	04 95 71 55 90	lappert2.0@gmail.com
L'atelier de la belle	Lacotte	Sandrine	RT10 Strada di Bastia	20144	41.703430, 9.360433	06 09 73 33 76	ptitefreise08@gmail.com
Le Pêché d'Or	Spies	Victoire	153 Molendino - RT10	20144		04 95 27 18 86	
Le repère du Soleil			Espace Poggiarelli - 2e étage	20144		06 71 39 60 81	

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie IV - Annexes	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

COMMERCES

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel
L'Orange Bleue			Espace Poggiarelli - RT 10	20144	41.698249, 9.342106	04 20 20 49 19	lorangebleue.saintelucie@gmail.com
L'Ortu Jardinerie et armurerie	Simongiovanni	Jean-Yves	366 Strada di Pinareddu - Village	20144	41.705368, 9.372556	06 21 90 58 59 04 95 71 44 34	lor্তু@wanadoo.fr
L'Ortu Pépinière Méditerranéenne	Simongiovanni	Jean-Yves	2240 Strada di Bastia	20144	41.70573, 9.37277	06 21 90 58 59	
Maryline Estetik	Giansily	Maryline	Espace Poggiarelli - RT 10	20144		07 56 83 43 08	
Niyama Wellness & Yoga			Cavu bas	20144		06 22 08 37 23	julia.niyamayoga@gmail.com
Pause bien-être by Sophie	Peyronnat	Sophie	Sainte Lucie de Porto-Vecchio	20144		06 14 60 50 14	arcenciel.pausebienetre@gmail.com
Peach Body	Rossi	Saveria	Sainte Lucie de Porto-Vecchio	20144		06 20 21 13 57 06 77 35 70 68	
Picalba	Lottin	Yannick	Fiorinu	20144	41.700991, 9.340193	06 21 51 13 02	picalbacorse@gmail.com
Re-hab	Vivier	Véronique	Village	20144		06 75 15 03 91	veronique97434@gmail.com
Sainte Lucie Piscines	Février	Cathy et Philippe	Espace Poggiarelli - RT T10	20144	41.69818, 9.34189	06 10 87 55 39	slp2a@orange.fr
Spar	Paulin	Laurence	362 Strada di Portivechju	20144	41.69800074, 9.34355692	04 95 71 44 47	spar2a@orange.fr
Station Vito	Bradesi	Nathalie	RT 10 - Village	20144	41.69893, 9.34543	04 95 71 40 09 04 95 10 34 85 06 81 18 17 23	groupebradesi@gmail.com
Super U	Cascio	Eric	303 Strada di Portivechju - Lieu-dit Molendino	20144	41.6975734, 9.34549483	04 95 53 40 15	eric.cascio@systeme-u.fr alinedruquet.compta@gmail.com
Tabac Bartoli	Bartoli	Jacky	RT 10 - Espace Poggiarelli	20144	41.69722, 9.34179	04 95 71 59 07	tabacbartoli20144@gmail.com
U Furnili di u Palazzu	Bartoli	Jacky	RT 10 - Espace Poggiarelli	20144	41.69737, 9.34224	04 95 10 31 47	
U Pani Casanu	Degortes	Pierre-Paul	45 Strada di Bastia - Village	20144	41.700062, 9.347905	04 95 71 42 90	ppdegortes@gmail.com
Weldom	Castelli	Simon et Jean-François	Espace Poggiarelli - 440 Strada di Portivechju	20144	41.6975805, 9.3415328	04 20 15 02 69	sainte-lucie-pv@weldom.fr

SERVICES

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel
Compost Sud Corse	Bonaldi Cesarini	Catherine	Lieu-dit Pireddi	20144		06 82 49 79 68	
Pinarello Villa Services	Schurch	Frédéric	Route de Conca	20144	41.686539, 9.380214	06 20 64 63 27	fred-pvs@yachting.corsica
SC Immobilier Conciergerie	Battesti	Caroline	Lieu-dit Bruscahju	20144	41.711707, 9.303415	06 03 61 07 47 06 11 69 07 36	conciergerie.sc@gmail.com
Volt'Elec	Zucconi	Jean-Noël	Lotissement Suarticcia	20144	41.70573, 9.37471	06 28 28 61 71	

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie IV - Annexes	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel
A Tyroliana	Corona	Jean-José	U Stradonu di Taddu Russu - Vallée du Cavu	20144	41.719409, 9.301602	04 95 21 78 04 06 12 02 01 76	parc.atyroliana@orange.fr jeanio.corona@orange.fr
Country Horse	Lucciani	Karine	2525 Stradonu di Bacca - Ferrulaghjolu	20144	41.648619, 9.345904	04 95 10 39 56 06 11 99 45 93	countryhorse20@gmail.com
Fat Bike Pinarello	Bradési	Marie-Lucile	Route de la Pinède - Pinareddu	20144	41.682757, 9.375911	06 49 26 07 68 06 14 67 52 77	legolfe@aol.com
Les Sorties de Daniel	Borselli	Daniel	Taddu Russu vecchju - Curratoghju	20144	41.7093285, 9.3124051	06 09 44 43 23	bavella20@gmail.com
Ranch Villata	Lebras	Marina	125 Stritta di l'ortu di Puntarolu - Ferrulaghjolu	20144	41.652026, 9.348908	04 95 10 34 24 06 84 53 98 14	contact@ranchvillata.fr

ACTIVITÉS NAUTIQUES

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel
Chiocca Croisières	Chiocca	Vincent	Village marin - Pinareddu	20144	41.6828190 , 9.37671548	04 95 70 33 67 06 26 05 37 24	vincentchiocca@aol.com
Corsil Bateau Ecole	Agostini	Samuel	Base nautique de Pinareddu - 125 Strada di a Pineta	20144	41.681041, 9.374184	06 17 28 15 61 04 95 71 44 41	corsilbateuecole@gmail.com
Corsil Marine	Debeurne	Pierre-Alain	Base nautique de Pinareddu - 125 Strada di a Pineta	20144	41.681042, 9.374178	04 95 71 44 41 06 07 32 92 72	contact@corsil.com
Ecole de Voile et Kytesurf	Lemoulec	Loïc	Base nautique de Pinareddu - 125 Strada di a pineta	20144	41.681350, 9.374519	06 86 85 62 08	loic.le-moulec20@orange.fr
Immersion 2000	Galliot	Christian	Base nautique de Pinareddu - 125 Strada di a Pineta	20144	41.6811226, 9.37417356	06 12 79 05 34 06 23 45 66 25	galliotflorence70@gmail.com cricrinacciu@gmail.com
Jet Evasion	Barlam	Jean-Paul	Base nautique de Pinareddu - 125 Strada di a Pineta	20144	41.6810407, 9.37423483	06 75 86 94 97	jetevasionPinarello@hotmail.com
Karantex Boat Pinarello			Vallechiola - Pinareddu	20144	41.68276, 9.37121	06 18 02 62 54	
Matittoria Aquavision	Lazrak	Rama	Village marin Pinareddu - Ponton des pêcheurs	20144	41.6828963 , 9.37665292	07 88 25 11 31 06 26 05 37 24	madida2812@gmail.com
Parasailing Pinarellu	Galliot	Christian	Base nautique de Pinareddu - 125 Strada di a Pineta	20144	41.6811226, 9.37417356	06 12 79 05 34 06 23 45 66 25	galliotflorence70@gmail.com cricrinacciu@gmail.com
Pinarello Plage	Himo	Rachel	Pinède de Pinareddu	20144	41.678657, 9.372330	06 87 48 57 84 06 79 86 28 69	rachelhimo@gmail.com
Sea Toys	Baggioni	Anthony	Punta d'Arasu	20144	41.641214, 9.356481	06 11 69 00 56	cabanonbleu2@gmail.com
Sporsica	Lacotte	Emilie	Plage de Pinareddu	20144	41.676907, 9.372309	06 24 26 51 83	sporsica@gmail.com

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie IV - Annexes	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

IV.4. Liste des hébergements touristiques de Zonza

HÔTELS

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel	Site	Nb de lits
Cantu di Fiumu	De Peretti	Olivier	Funtanaccia – Route de Quenza	20124	41,763931, 9,174937	04 95 78 66 82	contact@cantudifiumu.fr	www.cantudifiumu.fr	
Hôtel Clair de Lune ***	Garinet	Jean-Marie	Strada di Livia	20124	41.74846, 9.170281	04 95 78 56 79 06 22 23 44 73	hotelclairdelune@gmail.com	www.hotelzonza.com	32
La Terrasse***	Pietri	Dominique	Rue principale – Village	20124	41.750809, 9.171823	04 95 78 67 69 06 26 07 35 93	contact@hotel-laterrasse.fr hotellaterrasse@orange.fr	www.hotel-delaterrasse-zonza.com	30
L'Aiglon*	Quilichini	François	Rue principale – Village	20124	41.750464, 9.171594	04 95 78 67 79 06 16 67 29 17	quilichinif@gmail.com	www.hotel-zonza.com	18
Le Mouflon d'Or	Bornea	Anthony	Strada di Livia	20124	41.743763, 9.167727	04 95 78 72 72 06 42 15 64 02	info@lemouflondor.com	www.lemouflondor.com	96
Le Tourisme***	Bertini	Denis	Route de Quenza	20124	41.751582, 9.171865	04 95 78 67 72 06 11 51 96 65	letourisme@wanadoo.fr	www.hoteldutoirisme.fr	40

HÔTELLERIE DE PLEIN AIR

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel	Site	Nb de lits
Bavella Vista**	Cucchi	Nicolas	Route de Quenza	20124	41.755695, 9.172504	06 42 16 74 28	ncucchi72@gmail.com	www.campinobavellavista.fr	60 empl.
Camping Municipal de Zonza	Cucchi	Nicolas	D 368- 3311 Strada d'Iddarata	20124	41.750159, 9.194675	04 95 78 62 74 04 95 78 66 87	mairie@zonza.corsica		150 empl.
La Rivière	Pietri	Félicien et Jean	Route de Quenza- Pont de Criviscia	20124	41.75182, 9.171865	04 95 78 68 31 06 22 82 47 48	camping-lariviere@sfr.fr	www.camping-riviere-zonza.com	60 empl.

HÉBERGEMENTS INSOLITES

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel	Site	Nb de lits
Casa lia & aby's Home	Antoni	Jean-Luc	Aroli – Route de Quenza	20124	41.75877, 9.17557	06 85 07 60 51	jeanlucentoni@gmail.com	https://fr-fr.facebook.com/casalia.fr	
Le Pré aux Biches – Yourtes	Santoni	Henri	Route de Levie	20124	41.747642, 9.159170	06 24 45 37 55 06 27 52 48 03	lepreauxbiches@gmail.com	www.lodges-yourtes-corse.com	45
Le Pré aux Biches – Locations de Yourtes	Santoni	Henri	Pagliaghju – Route de Quenza	20124	41.755579, 9.193010	06 19 34 74 10 06 27 52 48 03	nicolelodges@gmail.com	www.lodges-yourtes-corse.com	

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie IV - Annexes	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

GÎTES D'ÉTAPE

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel	Site	Nb de lits
Auberge du Col de Bavella	Audard	Stéphane	6 strada di bavedda - Col de Bavella	20124	41.794975, 9.228835	04 95 72 09 87 06 13 14 17 33	auberge.bavella@gmail.com	www.auberge-bavella.com	40
Les Aiguilles de Bavella	Casaroli	Jacques	1 Strada di Bavedda	20124	41.795997, 9.225966	04 95 77 35 23 09 88 77 35 23	jacques-pierre.casaroli@orange.fr	www.lesaiguillesdebavella.com	

CHAMBRES D'HÔTES

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel	Site	Nb de lits
Aux bords du temps	Garinet	Jean-Marie	Rue principale - Village	20124	41.750259, 9.171310	04 95 78 56 79 04 95 78 73 15 06 22 23 44 73	hotelclairdelune@orange.fr auxbordsdutemps@gmail.com	www.hotelzonza.com	10
Hameau de Cavanello	Bornea	Jean-Baptiste et Emeline	Hameau de Cavanello	20124	41.75959, 9.19076	04 95 78 66 82 06 09 50 05 01	bornea.ib@orange.fr	www.locationzonza.com	28

MEUBLÉS DE TOURISME

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel	Site	Nb de lits
Chez Paulette	Rosset	Christophe	Paccionitoli	20124	41.725981, 9.175989	06 48 13 23 65, 06 42 34 52 16	e_kellner@hotmail.com newcri@orange.fr	www.chez-paulette.net	

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie IV - Annexes	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

IV.5. Liste des commerces et sites sensibles de Zona

ARTISANS

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel
L'atelier de Valérie	Tassoni	Valérie	Fontana le village	20124	41.75121, 9.17126	06 03 43 55 12	valerie.tassoni@orange.fr

PRODUCTEURS

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel
Domaine Santa Berba	Beretti	Vincent	Village	20124		06 32 30 81 91	vincentberetti@yahoo.fr

ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel
Bike Park Bavella/Alte Cime	Giuliani	David	15 U Middaru - Village	20124	41.750505, 9.171372	06 11 01 63 16 06 71 15 79 31	contact@bikepark-bavella.com
Corsica Madness	Santoni	Henri	10 U Middaru - Village	20124	41.750882, 9.17168	06 13 22 95 06 04 95 78 61 76	corsicamadness@gmail.com
Randonnées et Massage Trekors	Partenaire	Julie	Hameau de Cavanello - Route de Bavella	20124		06 84 44 71 66	montagnetrekors@gmail.com trekoticailou@gmail.com

SERVICES

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel
Corsica Sport Travel	Santoni	Henri	Valdo	20124	41.75091, 9.17191	06 18 39 32 70	corsicasporttravel@gmail.com

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie IV - Annexes	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

RESTAURANTS/BARS

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel
Auberge du Col de Bavella	Audard	Stéphane	6 Strada di Bavedda - Col de Bavella	20124	41.794966, 9.228882	04 95 72 09 87 06 13 14 17 33	auberge.bavella@gmail.com
Auberge du Sanglier	Galluci	Antoine	13 U Middaru - Village	20124	41.75062, 9.17146	04 95 78 67 18	auberge.sanglier@wanadoo.fr
Ferme A Stadda	Secchi	Jacques	Pian di santi - Route de Levie	20124	41.7440166, 9.16720912	06 11 03 99 28 04 95 24 45 33	jsecchi@orange.fr
L'Aiglon	Quilichini	François	9 Strada d'Iddarata	20124	41.750464, 9.171594	04 95 78 67 79 06 16 67 29 17	quilichinif@gmail.com
La Terrasse	Pietri	Dominique	17 U Middaru	20124	41.750809, 9.171823	04 95 78 67 69 06 26 07 35 93	contact@hotel-laterrasse.fr
L'Authentique	Olivieri	Jean-Philippe	14 U Middaru - Route de Levie	20124	41.75734, 9.17154	06 24 85 12 08 06 20 56 44 60	olivieri.jp@hotmail.fr
Le Maquis	Lucchini	Michel	9 U Middarru	20124	41.75097, 9.17196	04 95 78 73 17	
Le Randonneur	Eftene	Alexandra	27 Strada d'Iddarata	20124	41.75034, 9.17154	04 95 78 56 79 04 95 78 73 15 04 95 78 69 97	lerandonneur.corsica@gmail.com
Le Zampo	Zamponi	Gérard ou Jérôme	11 U Middaru	20124	41.750686, 9.171721	04 95 78 62 08 04 95 10 19 42 06 74 97 78 86	
Les Aiguilles de Bavella	Casaroli	Jacques	1 Strada di Bavedda	20124	41.795997, 9.225966	04 95 77 35 23 09 88 77 35 23	jacques-pierre.casaroli@orange.fr
L'Éternisula	Carli	Jacques-Pierre	Fontana - Le Village	20124	41.75168, 9.17206	04 95 76 11 75	leternisula@gmail.com
U Fuconu	De Peretti	Olivier ou Jean-Michel	Funtanaccia - Strada di Quenza	20124	41.763931, 9.174937	04 95 25 17 27 06 98 42 03 07	

COMMERCES

Enseigne	Nom	Prénom	Adresse	CP	GPS	Téléphone	Courriel
Boucherie Santoni	Santoni	Roch	96 Strada d'Iddarata	20124	41.749706, 9.171126	04 95 78 64 03	
Boulangerie De Peretti	De Peretti	Olivier	12 U Middaru - Village	20124	41.75065, 9.17168	04 95 78 66 76	
Ct création	Coscia	Mickael	Catuale - Route de Quenza	20124	41.75526, 9.17255	06 08 43 11 57 07 50 54 71 56	Ctcreation@laposte.net
Epicerie A Muvra	Andreani	Alain	123 Strada d'Iddarata	20124	41.74951, 9.17123	04 95 78 63 57	alain.andreani089@orange.fr
La Sittelle	De Peretti	Gabrielle	5 U Middari	20124	41.751193, 9.171997	04 95 78 66 11	
Spar	Ghipponi	Matthieu	2 Strada di bavedda	20124	41.751275, 9.172222	04 95 76 74 97 09 73 45 69 38	spar.zonza@orange.fr
U Muntagnolu by Catali	Alves	Jeannine	24 Strada d'Iddarata	20124	41.750454, 9.17141	06 10 75 78 88	c.usole@icloud.com

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie IV - Annexes	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

IV.6. : Préparation d'un exercice communal

La réalisation d'exercices de simulation représente le meilleur moyen de tester les procédures mises en place pour faire face à différents types de sinistres.

IV.6.1 Objectifs généraux d'un exercice de crise

Un exercice de crise nécessite avant toute chose une très forte implication des autorités concernées et de la direction de tous les services impliqués. Il doit être pensé dans une démarche de recherche d'efficacité et surtout ne pas céder à la complaisance.

Globalement un exercice de crise devra permettre d'atteindre tout ou partie des objectifs suivants :

- ➔ Mettre en œuvre et tester les différents éléments étudiés dans un plan
- ➔ Exercer les responsables à la gestion de crise
- ➔ Vérifier la disponibilité et la bonne utilisation des moyens techniques
- ➔ Évaluer les moyens de communication

IV.6.2 Planification et déroulement d'un exercice communal

1- La phase de préparation

Elle débute dès la prise de décision d'engager une simulation. Il s'agit alors de constituer une équipe de projet qui aura pour mission de mener l'exercice à son terme et de respecter les principaux objectifs assignés.

Éléments essentiels

- Définir clairement les objectifs poursuivis,
- Choisir et expliciter le scénario de l'exercice,
- Composer une équipe de projet impliquant les différents responsables intervenants,
- Définir précisément les points et critères d'évaluation de l'exercice.

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie IV - Annexes	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

2- La phase de réalisation

Cette étape est de loin la plus stratégique, car elle va déterminer le niveau de réussite du projet. Tout doit être prêt le jour J afin de garantir le maximum d'efficacité à la simulation et d'éliminer tout élément qui pourrait fausser le déroulement du scénario et l'analyse post-exercice qui sera entreprise.

3- La phase d'évaluation

Cette étape boucle le cycle de l'exercice, elle est divisée en deux temps :

- ➔ L'analyse : évalue les résultats et le niveau d'atteinte des objectifs de l'exercice
- ➔ Le retour d'expérience : tire les principales conclusions de l'exercice et détermine les actions à entreprendre pour améliorer les processus opérationnels

Principaux éléments d'évaluation

Selon la portée de l'exercice réalisé, l'évaluation devra prioritairement mesurer :

- Le niveau de mobilisation et l'organisation du dispositif de crise,
- La conduite générale de la crise au niveau de tous les acteurs impliqués,
- La maîtrise des communications,
- La résultante réelle face au sinistre considéré.

Retour d'expérience

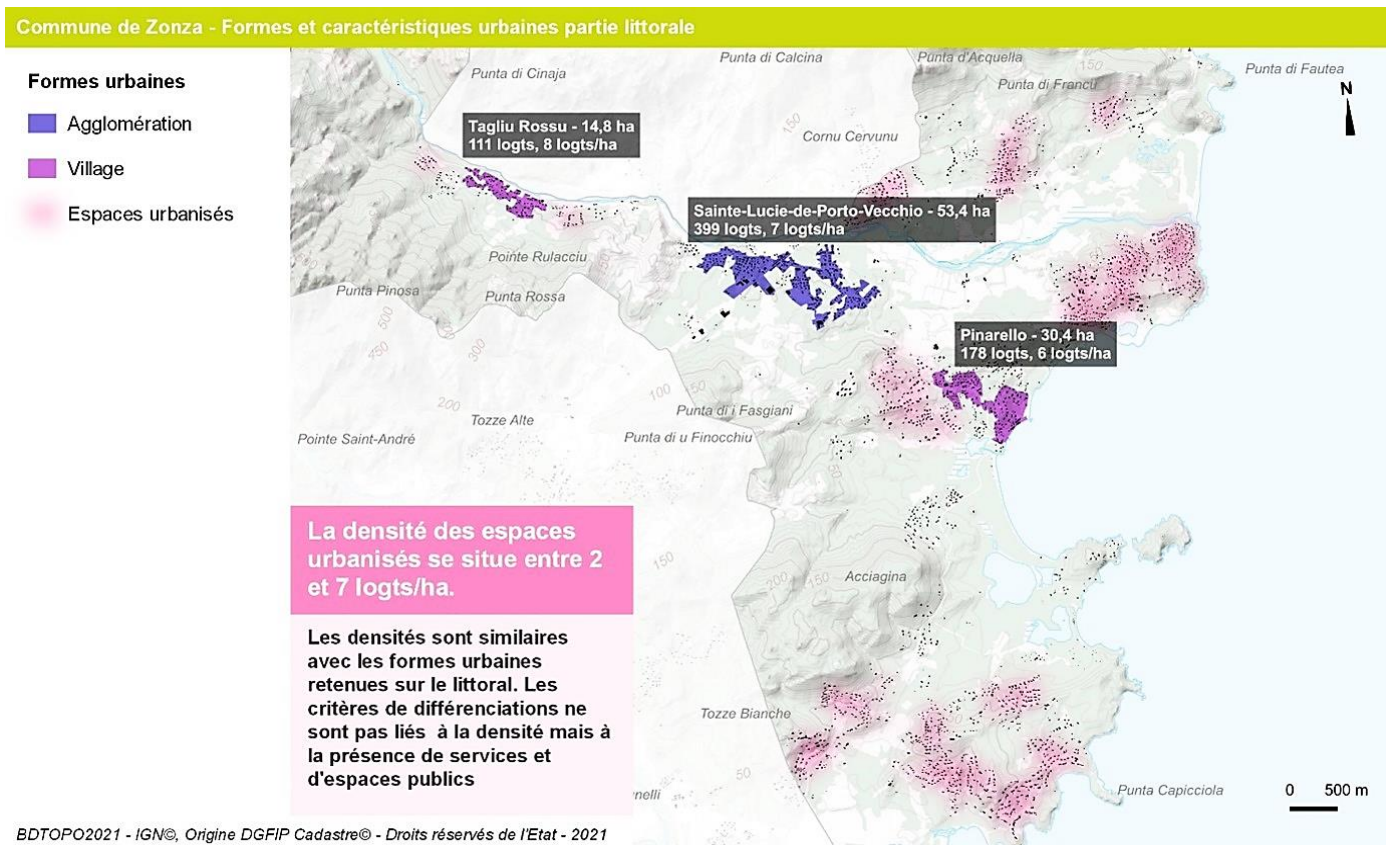
Il devra expliciter précisément les orientations qui devront être prises, si nécessaire pour améliorer le dispositif préétabli :

- La modification du plan de crise et/ou des plans d'intervention,
- L'achat de matériels complémentaires,
- Les perspectives et priorités d'apprentissage des acteurs.

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie V - Cartographies	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

Partie V : Cartographies

V1 : Formes et caractéristique urbaines partie littorale



V.2. : Carte des zones inondables

LEGENDE

Modélisation hydraulique

Cote de la surface libre en m NGF

Administratif

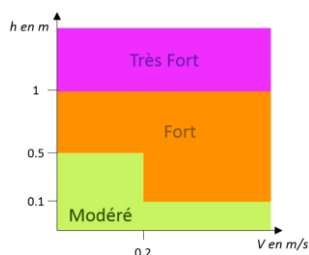
--- Limites communales

□ Limites parcellaires

Aléa

Aléa Résiduel

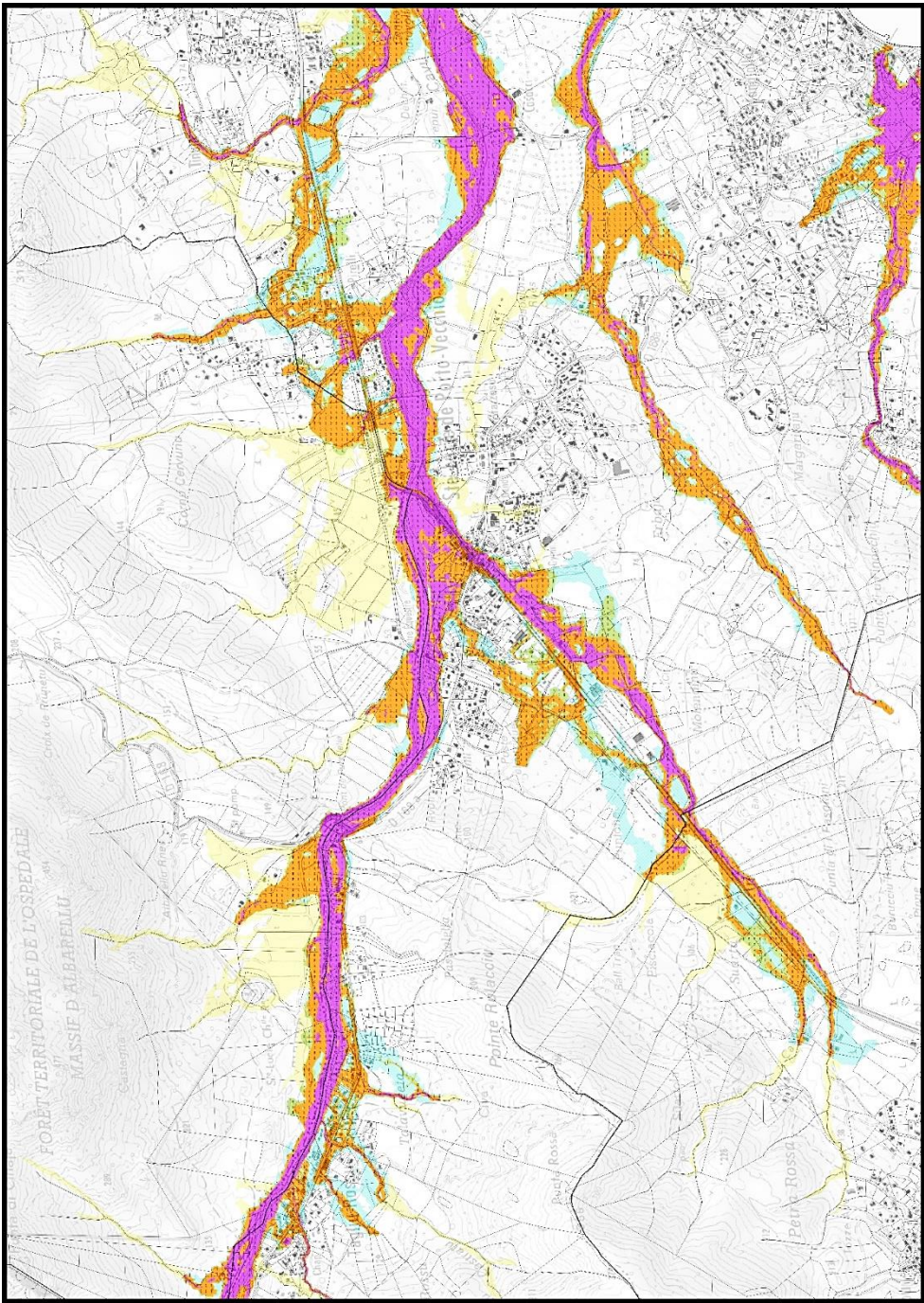
Aléa Indifférencié



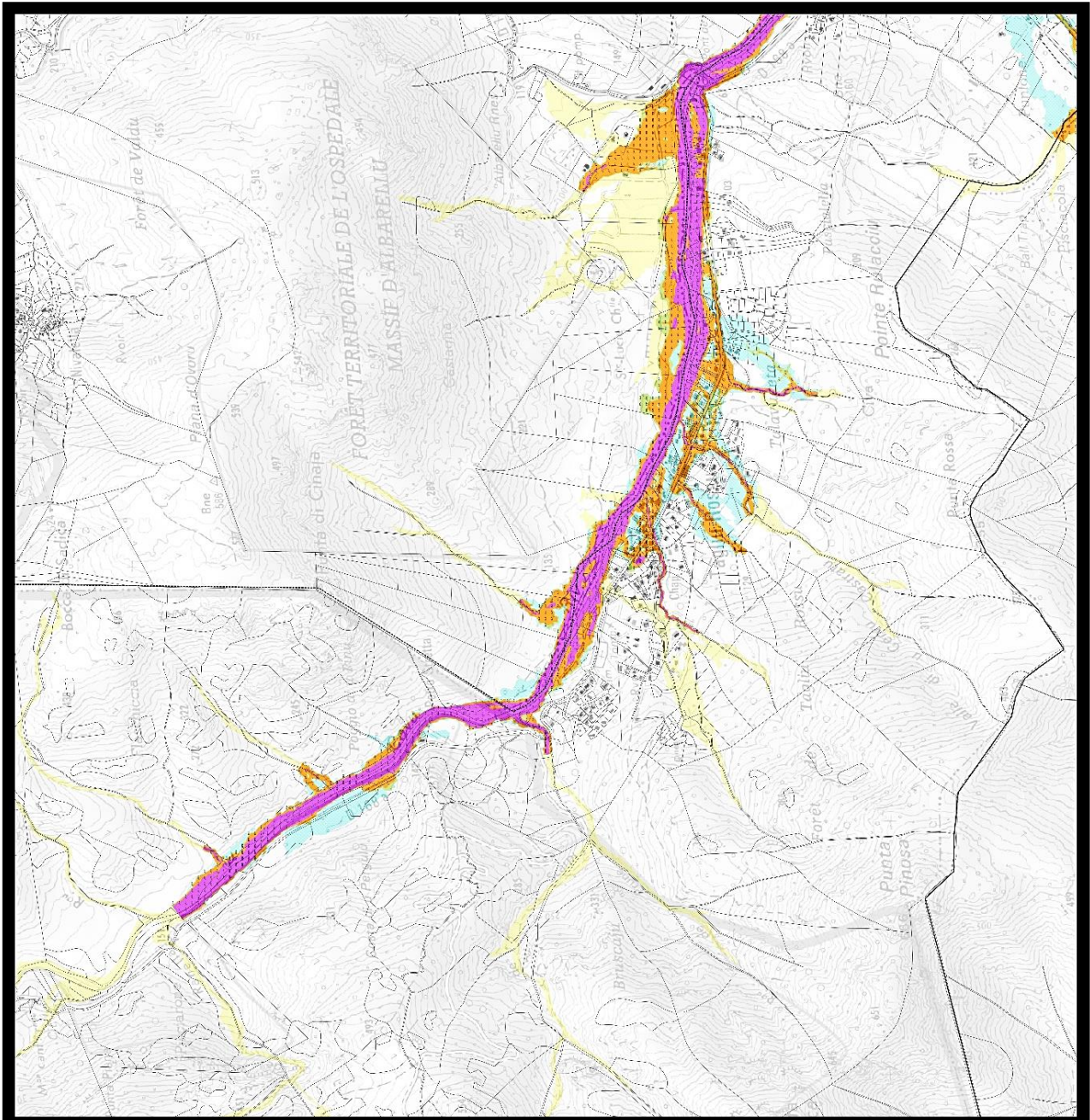
Echelle :
1/5 000



Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie V - Cartographies	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

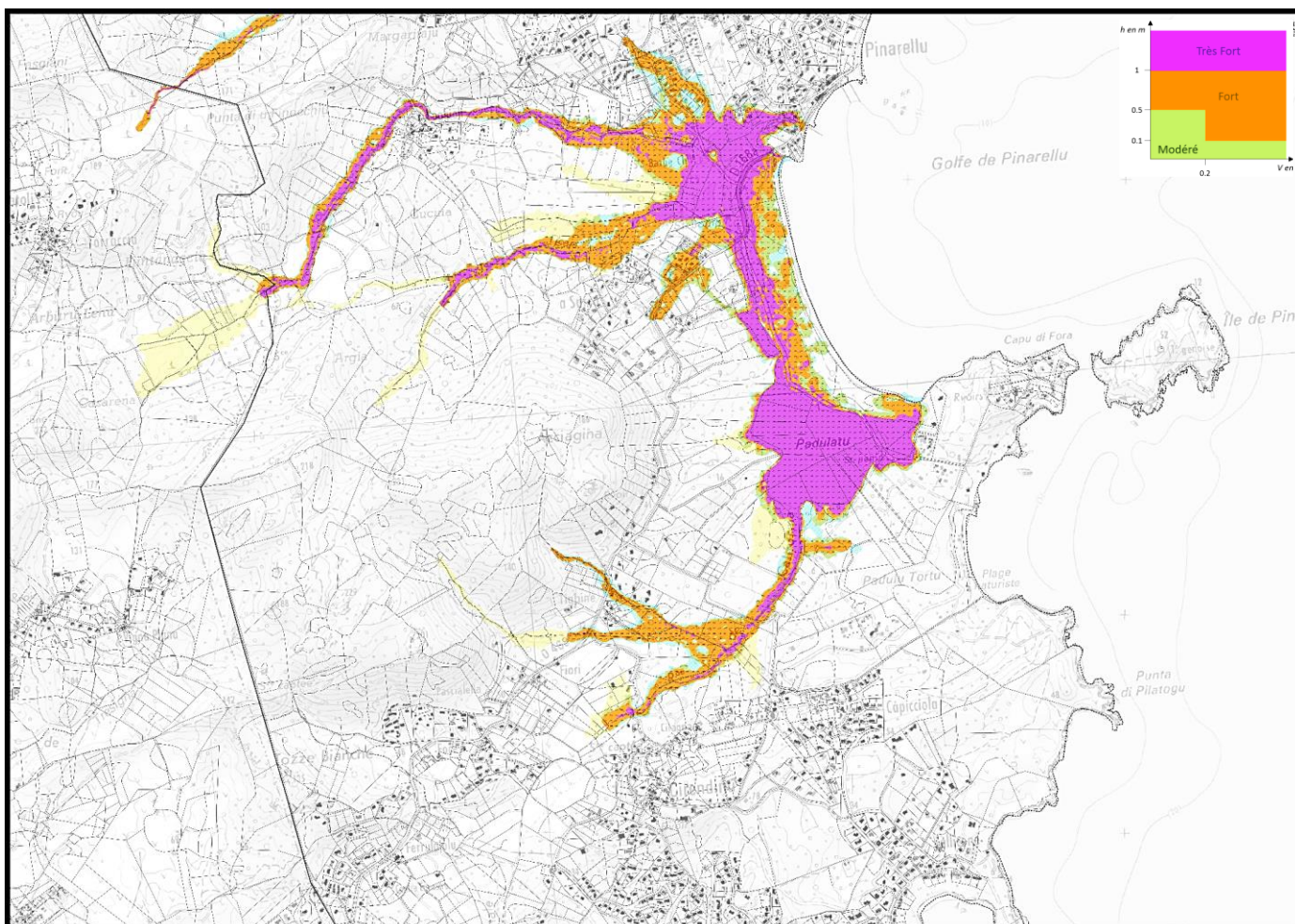


Le Cavu à Sainte Lucie de Porto Vecchio



Le Cavu à Taddu Russu

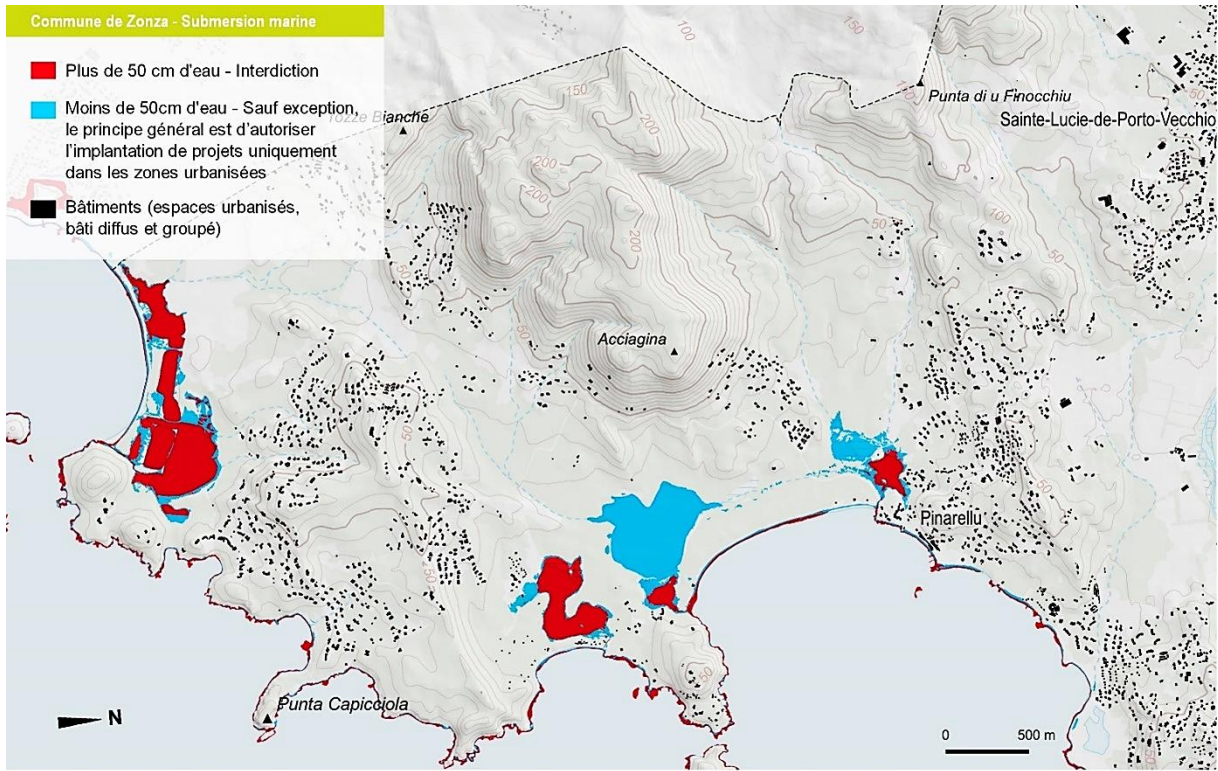
Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie V - Cartographies	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024



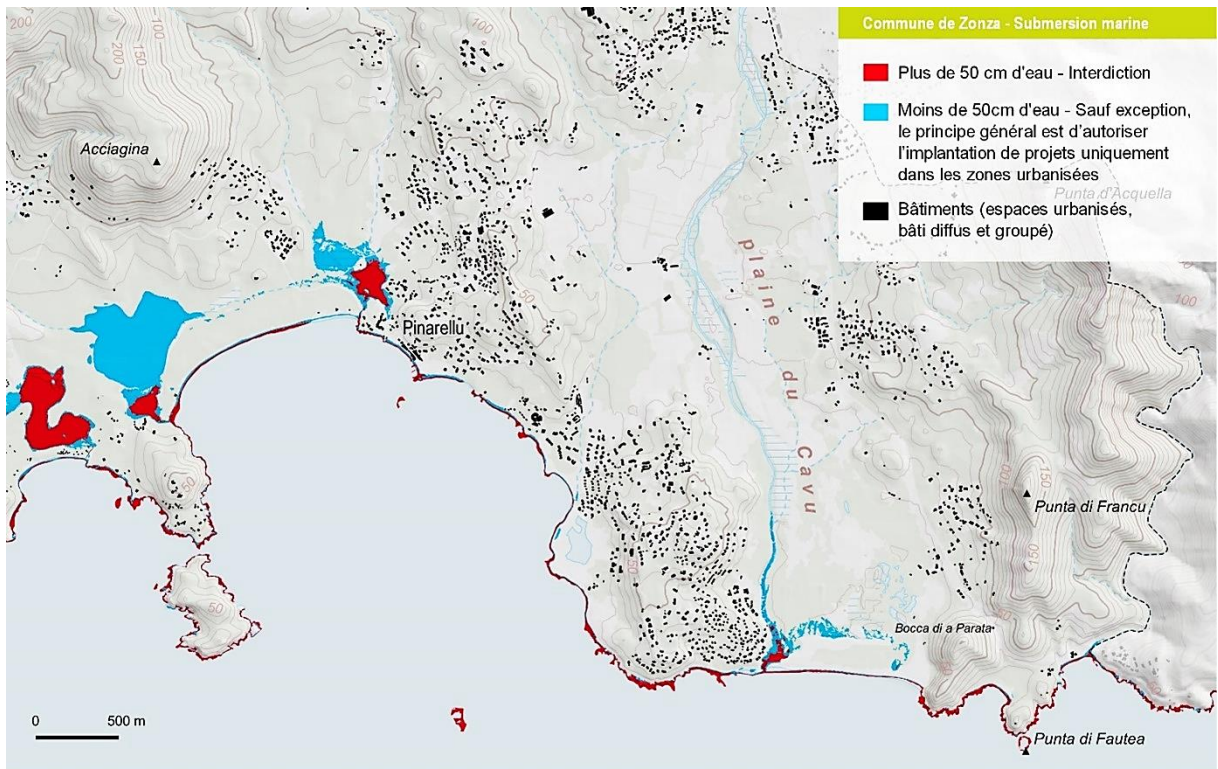
Plage de Pinareddu

Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie V – Cartographies	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

V.3. Cartes submersion marine



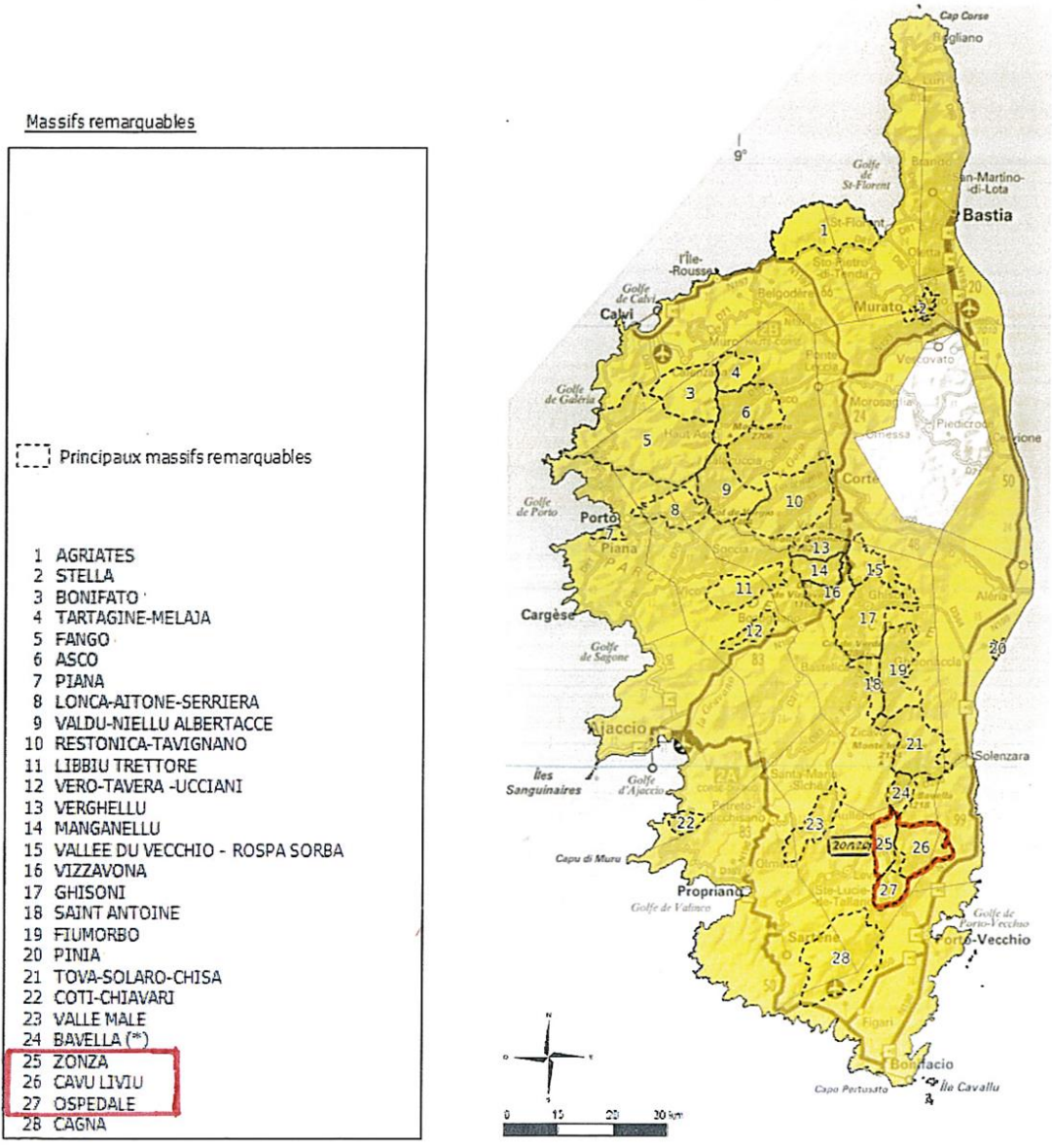
BDALTI, BDTOPO - IGN®, Urba Corse, 2021



BDALTI, BDTOPO - IGN®, Urba Corse, 2021

V.4. Carte des zones sensibles aux feux de forêt

Carte du risque d'incendie



Commune de ZONZA	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	Date de création : 2018
	Partie V - Cartographies	Date de révision : 11/2024 Version : V01 - 2024

V.5. Aires de regroupement partie littorale

